

# LES ÉTANGS D'IXELLES

ETUDE HISTORIQUE

-

POUR LA  
COMMUNE D'IXELLES

22-09-2020

**Auteur de projet****Recherche et rédaction**, ERU scrl-fs

57 rue Guillaume Tell

1060 Bruxelles

Marie Demanet

avec la collaboration de

Lise Lopez et Clea Samson.

Stagiaires :

Natacha Leyman,

Pablo Melero

**Remerciements**

ERU remercie toutes les personnes qui ont apporté leur appui à cette recherche, en particulier le comité d'accompagnement : MM. Samuel De Roover, Stéphane Larose, Mmes Kim Vloebergs et Agathe Boisseau; les Services de l'Urbanisme et des Archives de la commune d'Ixelles : Mmes Myriam Desnoyers, Nassira Belkadi ; le Musée d'Ixelles : Mmes Claire Leblanc et Anne Carre ; au CIVA, la bibliothèque des AAM : Mmes Anne Lauwers et Dominique Dehenain (AAM) ; au CIVA la Bibliothèque Pechère : Mme Ursula Wieser, M. Eric Hennaut ; la KBR, Département cartes & plans : M. Colin Dupont ; le centre de documentation - Bib Document : M. Philippe Charlier, Mme Cecilia Paredes ; le Fonds Victor Besme : M. Thierry d'Huart ; et pour leur expertise : MM. Michel Louis, Christian Frisque, Mmes Bénédicte del Marmol et Anne de San.

*Etude réalisée en période de confinement covid-19*

Juillet 2020

# TABLE DES MATIÈRES

## INTRODUCTION

### REPÈRES CHRONOLOGIQUES ET ODONYMIQUES

Éléments de chronologie  
Évolution de l'odonymie

### PARTIE 1 : ETUDE HISTORIQUE

Chapitre I	Le site avant l'urbanisation : l'abbaye, les étangs et le village
Chapitre II	La percée de l'avenue Louise et le lotissement du quartier
Chapitre III	Le plan Besme pour le quartier
Chapitre IV	Le paysage selon Keilig
Chapitre V	Les particularités des étangs d'Ixelles
Chapitre VI	Les phases de densification urbaine et l'évolution du paysage
Chapitre VII	Les usages, utilisations des berges et des étangs et les projets non réalisés

Bibliographie

### PARTIE 2 : RECOMMANDATIONS

Recommandations

## ANNEXES

### 1. Carte de synthèse - recommandations

2. Cartes : Localisation des vues des étangs 1873-1910  
Localisation des vues des abords 1873-1910  
Localisation des vues des étangs 1910 1940  
Localisation des vues des abords 1910 1940

3. Liste des immeubles bordant les rues autour du périmètre des étangs (typologie, date, auteur selon les renseignements issus des différents fichiers d'inventaires du patrimoine architectural de la RBC et des guides d'architecture)
4. Inventaire des monuments en voirie aux abords du site

# REPÈRES CHRONOLOGIQUES ET ODONYMIQUES

## ÉLÉMENTS DE CHRONOLOGIE

### I - Période antérieure au projet d'aménagement

<b>1200</b>	Le site est lié à l'histoire de l'abbaye de la Cambre qui commence à ce moment lorsque les premières religieuses s'installent. Les étangs, issus de la reconfiguration des marais par les religieuses, constituent des viviers.
<b>1300</b>	Présence d'un noyau d'habitat avec hospice au Nord des étangs. Industrie brassicole et moulin (dépendance de l'Abbaye). 1ère église Ste-Croix, qui est celle de l'hospice, à l'angle de la future rue de Vergnies et de la future rue Malibran.
<b>1815</b>	Hippolyte Legrand, maire d'Ixelles, puis mayor (1814) puis bourgmestre (1830-36) devient propriétaire des étangs.
<b>1856</b>	AR du 18/ 06 pour exproprier une partie de l'étang et le rabattre pour créer la place Sainte-Croix et la construction d'une église.
<b>1858</b>	Loi introduisant la notion d'expropriation par zone pour la partie consacrée à la voie publique. Besme prend ses fonctions comme Inspecteur voyer.
<b>1859 - 1863</b>	Construction de l'Eglise Ste-Croix, architecte Van de Wiele (= Félix?)
<b>1861</b>	Demande (Courrier du 15 juin + plan) des héritiers Legrand, propriétaires des étangs d'Ixelles, au Collège de la commune d'Ixelles d'établir un nouveau quartier à l'emplacement des étangs.
<b>1862</b>	Les travaux d'aménagement de l'avenue Louise se terminent.
<b>1863</b>	Plan relatif à l'ouverture de la place Sainte-Croix, par Victor Besme : (20-04-63) AR le 13-08-1864. Le rapport annuel de Besme pointe des problèmes d'insalubrité dans la vallée du Maelbeek. Inauguration de l'église (bien que encore inachevée)
<b>1864</b>	(AR 24-04-64) Le territoire de l'avenue Louise et du bois de la Cambre est incorporé à la Ville de Bruxelles divisant le territoire Ixellois en 2.
<b>1864</b>	Plan Popp, début d'urbanisation du centre d'Ixelles, sur le plan figurent 4 étangs et déjà la nouvelle église

### II - Période du projet d'aménagement du quartier des étangs

<b>1865</b>	AR d'expropriation et décision d'acquérir les étangs, alors propriétés privées, par la commune d'Ixelles, en contrepartie, l'Etat intervient dans la construction du pont Gray Couronne. Condition de la vente : conserver les plans d'eau, par les principaux vendeurs les héritiers Legrand
<b>1867</b>	Loi introduisant l'expropriation pour cause d'utilité publique.
<b>1871</b>	(31-01) Convention avec les Héritiers Legrand (BCC XL 1873) acquisition par la commune des étangs sous conditions de ne pas les combler
<b>1873</b>	Besme conçoit l'ensemble du tracé des étangs et le plan général du quartier entre avenue Louise et les étangs, pour le compte de la « Société de l'avenue Louise ». Approbation par le Conseil communal d'Ixelles.
<b>1873 - 1876</b>	Plan d'aménagement des berges des étangs, par Edouard Keilig comprenant les plantations et construction de la rocaille, grotte, temple et cascade.
<b>1873</b>	Implantation à Ixelles de la brasserie Lannoy (fondée en 1859 par Jean Lannoy)
<b>1873</b>	Ligne de tram Ixelles-Etterbeek (via rue du Trône-place Sainte-Croix)
<b>1874</b>	Ligne de tram : prolongation chaussée de Vleurgat- Bois- chaussée de Waterloo
<b>1876</b>	Inauguration des travaux d'aménagement des étangs et de la rocaille (cascade).
<b>1884</b>	Ligne de tram le long des étangs, avenue de l'Hippodrome
<b>1877- 1883</b>	Construction de l'école communale av. des Eperons d'Or-archi Léopold Delbove
<b>1884 - 1899</b>	Edification du front bâti de la chaussée de Vleurgat et avenue de la Cascade, 1ère urbanisation des étangs jusqu'à la rue Lannoy intégrant la brasserie.
<b>1885- 1898</b>	Edification du front bâti « pittoresque » av. de l'Hippodrome (+/- n° 2-50)
<b>1892- 1900</b>	Edification du front bâti « éclectique » +/- 10 maisons av des Eperons d'Or par les architectes Delune
<b>1894</b>	Inauguration du monument à Charles De Coster
<b>1898</b>	Installation du garde-corps le long des voiries bordant les berges

### III - Période intense de construction du quartier 1900 -1914/18

1900 - 1914	Période de construction du front bâti de la partie Sud de l'avenue de la Cascade et du front bâti de l'avenue des Klauwaerts. Peu de modifications au paysage des étangs jusqu'à la rue du Monastère.
1902- 1910	Débat sur la transformation du site de l'abbaye de la Cambre et préparation de l'exposition de 1910 au Solbosch
1905	Inauguration d'un marché hebdomadaire place Sainte-Croix
1906	Concours pour l'aménagement du côté Nord de la place Ste-Croix (équipement public) Inauguration du monument à Alphonse Renard entre les 2 étangs
1907	Concours pour l'aménagement de la place Sainte-Croix remporté par Eugène Dhucque en octobre, plans approuvés en 1910.
1909- 1910	Modification du périmètre des berges de l'étang supérieur, du côté de la Cambre, agrandissement de la pelouse et installation de nouveaux garde-corps.
1910	Inauguration du Monument Les Bourgeois de Calais dans le cadre de l'Expo universelle (<1915)
1911	La Brasserie Lannoy devient les Grandes Brasseries d'Ixelles
1911	Les saules pleureurs sont en danger : chute de « l'un des beaux spécimens », appel à l'inspecteur des plantations Louis Vander Swaelmen pour son expertise (archives d'Ixelles)
1913	(01 09) Plan général d'alignement en vue de l'aménagement de la place Sainte-Croix (projet d'ensemble de la place par Eugène Dhucque, non réalisé)
1913	Inauguration du monument La Danse, Jules Herbays, dans la pelouse au Sud de l'étang supérieur.

### IV - Période du projet moderne, entre 2 guerres

1926	Déplacement du monument Alphonse Renard et aménagement du square, dénommé alors square du Souvenir pour placer un monument aux morts de la guerre 14-18.
1930	Stèle Commémorant le 100 <sup>aire</sup> de la Belgique et la Commune d'Ixelles (pelouse Sud)
1931	Plan pour l'urbanisation de la place Ste-Croix puis concours pour la construction d'une salle des fêtes (projet Damman) remplace le plan de 1913.

1932	Vente d'une partie des terrains de la place Flagey pour construire la Maison de la Radio.
1933	Concours pour la Maison de la Radio, lauréat Joseph Diongre
1934	Inauguration du monument aux Pionniers coloniaux
1935 - 38	Pose de la 1 <sup>ère</sup> pierre et construction de la Maison de la Radio, futur Institut National de Radiodiffusion- INR
1935- 1940	Construction des 3 immeubles d'angle Art-Déco avenues de la Cascade- Belle Vue, Sta Jasinki et JF Collin architectes (Résidence Bellevue ou Le Tonneau, classé en 2007)
1937	La place devient place Flagey (Eugène Flagey, Bourgmestre de 1936 à 1956)
1939	Construction de l'immeuble Art Déco La Cascade, 36 avenue de la Cascade, René Ajoux architecte
1938	Inauguration du monument au Général Dossin de Saint Georges devant l'abbaye de la Cambre Restructuration de la place Flagey : construction du 1 <sup>er</sup> bloc « Malibrant » de logements entre rue Malibrant et rue des Cygnes (29 à 33)
1940 - 1942	Reprise en sous-œuvre de l'église et nouvelle façade et clocher, architecte Paul Rome
1945	(10 octobre) L'avenue de la Cascade devient avenue du Général de Gaulle, en présence de celui-ci.

### V - Période récente

1948 à 1964	Construction de tous les immeubles de la place Flagey et ses abords (cf HERLA, M historique de la Commune d'Ixelles, DMS)
1956 - 1957	Angle rue Lannoy et rue du Lac, square de Biarritz, après démolition partielle des brasseries Lannoy, construction par l'architecte Jacques Cuisinier de l'immeuble à appartements (1957)
1963	Démolition de la maison personnelle d'Ernest Blérot, à l'angle de l'avenue Général de Gaulle et de la rue Vilain XIII.
1976	Classement du site des étangs par AR (10.11.1976)
2000	Modification des jardins de l'abbaye de la Cambre, JNC paysagiste



# **PARTIE I**

---

## **ETUDE HISTORIQUE**

## EVOLUTION DE L'ODONYMIE

### Nom du cours d'eau

Pennebeke, jusqu'au début du XIIIe siècle devient Maelbeek (DMS XL hist du dév urba)

Noms des étangs (de Elzesche Vijvers)

du Sud vers le Nord (amont=> aval)

étang 1 Paddevijver	comblé (actuel square de la Croix Rouge)
étang 2 Ghevaertvijver	fusionné avec le 3 => devient étang supérieur (étang des Cygnes)
étang 3 Pennebeke	fusionné avec le 2
étang 4 Elssenvijver	réduit devient étang inférieur ou grand étang (étang aux bigorneaux)

### Nom des Voiries

La plupart des noms des rues du quartier nouvellement tracé est donnée en 1879 (rue du Lac, rue du Buisson, rue de la Vallée...)

Avenue de la Cascade	=> devient avenue Général de Gaulle (10.10.1945)
Place Sainte-Croix	=> devient Place Eugène Flagey (en 1937)
Rond-point des étangs	=> devient square du Souvenir (en 1926)
Rue du Bourgmestre (partie)	=> devient square de la Croix-Rouge
Rue Simonis	=> devient rue Guillaume Stock
Rue du Cygne	=> partiellement rue de la Brasserie (Cf plan de 1898)
Rue du Cygne, du Centenaire (1898)...	=> rue de Vergnies
Chaussée d'Ixelles (partie basse)	=> rue de Vergnies

### Nom des lieux-dits (plan de l'Atlas cadastral du royaume de Belgique, Vandermaelen, 1836)

« Vleurgat » (se situait à hauteur de la Bascule au débouché de la rue Vanderkinderen)

« Montagne du Tabac » (den Tabackxbergh), situé entre les étangs et la future avenue Louise

« Elzens blok » rive Nord-Ouest des étangs (vers l'actuelle avenue de l'Hippodrome)

### Sources :

Plan de la place Sainte-Croix dressé à la requête de la fabrique d'église par le géomètre Devroye, le 26 mai 1868 (ACI) - Plan (parcellaire) de la Commune d'Ixelles 1/5000e 1898, gravé par Paul Claes.

Vandermaelen, Atlas cadastral du royaume de Belgique, 1836.

La commune d'Ixelles conserve aussi le plan cadastral dressé par Hensling en 1848 qui figure les chemins vicinaux numérotés (ACI).

### Abréviations

AAM Archives d'Architecture Moderne (CIVA)

ACHLI archives du cercle d'histoire locale d'Ixelles

ACI archives de la commune d'Ixelles

AGR archives générales du Royaume

ASA Archief van de stad Antwerp

AVB archives de la Ville de Bruxelles

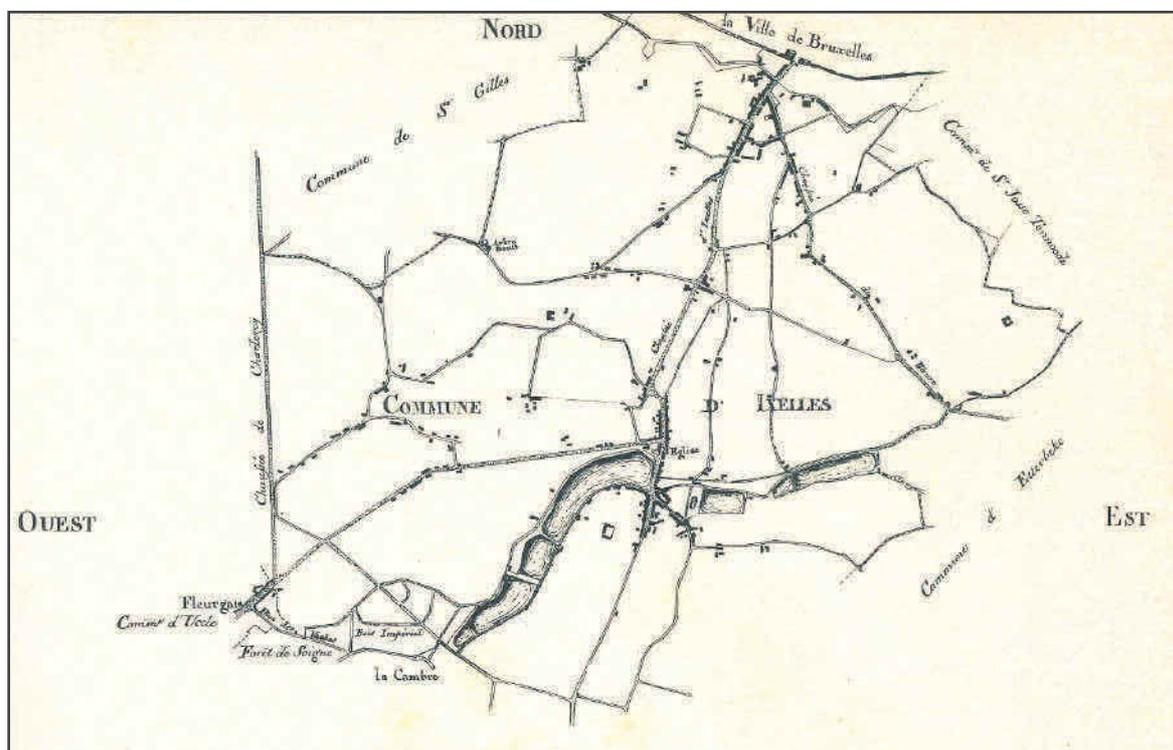
BVAH Bruxelles Ville d'art et d'histoire (collection)

CIVA Centre international pour la ville et l'architecture

IMP Inventaire du patrimoine monumental (en ligne)

KBR Bibliothèque Royale (VDM = Van der Maelen)

# INTRODUCTION



Plan de la Commune d'Ixelles dressé pour étendre l'octroi de la Ville de Bruxelles, début du XIXe siècle. AVB (ex: Alphonse Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, livre 9/A, Bruxelles, 1973, p37.)

Le site des étangs d'Ixelles, une section de la vallée du Maelbeek d'environ 1 km, présente une configuration paysagère assez particulière, d'une part en raison de la rareté de la présence de l'eau à Bruxelles, mais surtout du fait que l'espace autour des pièces d'eau est directement en contact avec l'espace public viaire ne laissant aux berges qu'un solde assez étroit.

Malgré l'étroitesse de cet espace jardiné, l'ensemble des étangs forme une promenade paysagère d'un grand impact sur le territoire Ixellois, d'autant plus qu'il relie deux sites emblématiques, l'abbaye de La Cambre avec ses jardins et la place Flagey, place qui constitue très tôt dans l'histoire un pôle important et est de nos jours la plus grande place publique de Bruxelles.

En aval de la vallée, les aménageurs de la fin du XIXe siècle ont préservé deux autres étangs du Maelbeek qui eux aussi interagissent avec l'espace urbain, au parc Léopold et au square Marie-Louise, sans toutefois développer avec autant de singularité cette fonction de promenade.

Les étangs d'Ixelles constituent un lieu d'exception par la force d'attractivité qu'opère l'eau sur les citoyens et la qualité du contact visuel que ce cadre paysager procure.



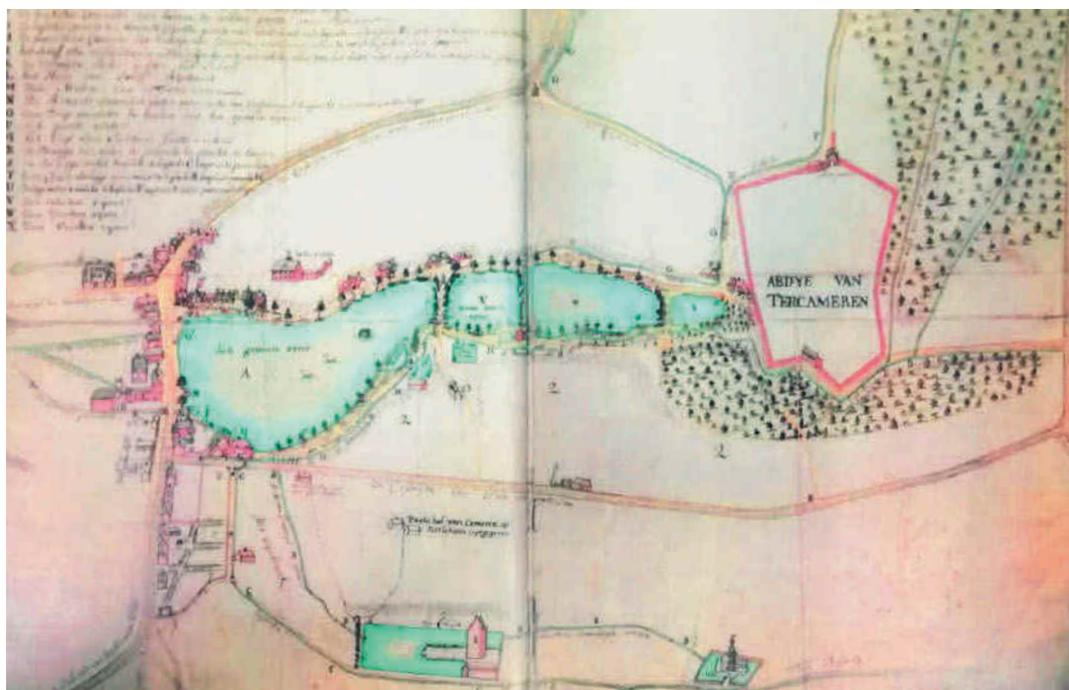
Gillis Van Coninxloo, Les étangs d'Ixelles au XVIème siècle.  
*Musée d'art ancien - Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique. (ex: Gonthier, A. Histoire d'Ixelles)*



Denis Van Anslout, L'abbaye de la Cambre en 1609.  
*Musée des Beaux-Arts de Nantes (ex. Duquenne, Avenue Louise)*

# CHAPITRE I

## LE SITE AVANT L'URBANISATION : L'ABBAYE, LES ÉTANGS ET LE VILLAGE (1200-1860)



Les étangs et l'abbaye de la Cambre - 1703.

*Archives Générales du Royaume (AGR), Cartes et plans manuscrits 643*

### LES VIVIERS DE L'ABBAYE

L'histoire des étangs d'Ixelles avant la configuration que nous leur connaissons aujourd'hui est intimement liée à celle de l'abbaye de la Cambre. Celle-ci commence au début du XIII<sup>e</sup> siècle, époque où le Duc Henri 1<sup>er</sup> de Brabant cède (à la demande soutenue par l'Évêque de Cambrai) à une moniale cistercienne les terres qui deviendront l'abbaye Chambre de Notre-Dame (ter kameren)<sup>1</sup>. Le site de la vallée du Maelbeek en bord de la forêt de Soignes, qui connaît une avancée en cette partie du territoire, est alors un chapelet d'étangs marécageux. La rivière qui serpente dans ces fonds marécageux est ensuite séparée des étangs lors de travaux d'assainissement et reportée du côté Ouest. Ceux-ci servent de vivier (on y pêche les brochets et les carpes) et de réservoirs à l'établissement religieux (pratiques que l'on retrouve à l'abbaye de Forest ou l'abbaye du Rouge Cloître)<sup>2</sup>. Il est probable que les étangs aient prévalu dans l'implantation de l'abbaye et que celle-ci soit à l'origine du développement du village Ixelles-le-Châtelain, le noyau le plus ancien de la commune.

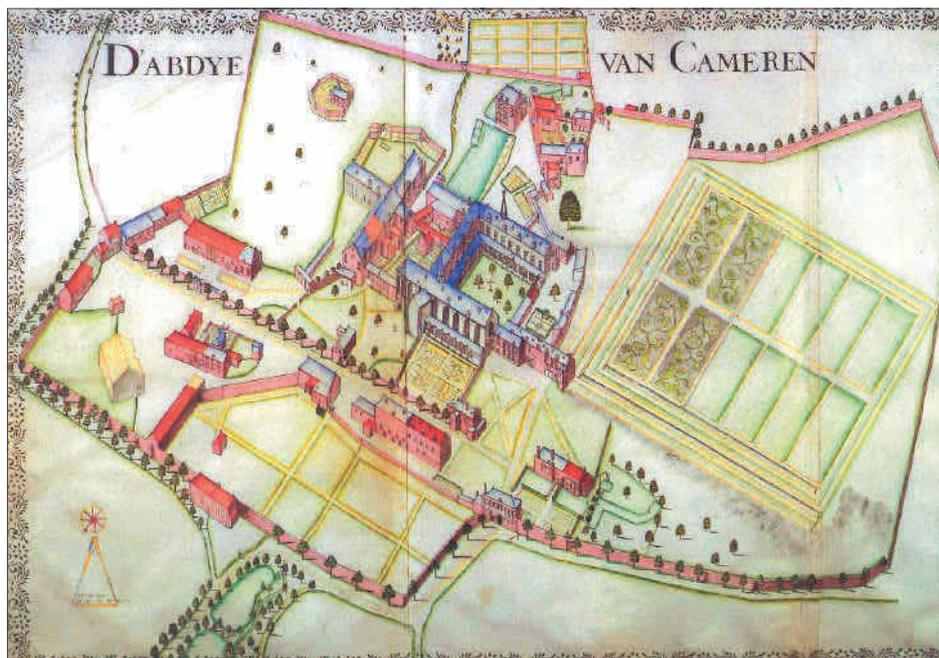
Une succession de 4 étangs s'étend alors depuis l'abbaye jusqu'à la future place Sainte-Croix. Le petit étang, en amont se dénomme le Paddevijver, puis le Ghevaert et le Pennebrouck, et vers le Nord, le grand étang est aussi désigné l'Elsevijver qui témoigne de la prédominance des aulnes (els) dans la vallée.

Le site est vallonné et arboré. Un moulin est établi et concédé par le Duc aux moniales en 1210, il se situe à hauteur de ce qui est aujourd'hui le croisement de la rue de Vergnies et de la rue Malibran et est à l'origine du noyau villageois qui se forme alors au bord du « grand étang ». Vers 1300, il est mentionné d'une petite chapelle faisant partie d'un hospice qui sert de relais pour les transporteurs de fagots de bois de la forêt sur le trajet vers le haut de la colline (dite « la montagne raide ») en direction de la ville. (note Gonthier).



Hans Bol (dessin), Hans Collaert (gravure), Vues des étangs d'Ixelles, XVIème siècle Archives de la Ville de Bruxelles (ex. Wauters, Histoire des environs de Bruxelles, op. cit. pp. 35, 48.).

**Les XVIe et début du XVIIe siècles** nous ont livré plusieurs vues des étangs et de l'abbaye de la Cambre, des peintures et gravures de très belle facture, des paysages à l'huile de Gillis Van Coninxloo (1544-1600) et Denis van Alsloot (vers 1706) et 2 gravures de Hans Collaert d'après Bol (XVIe s conservées à la KBR) (in : Gonthier, Duquenne), cependant si l'on reconnaît les étendues des viviers et leurs rives arborées, ces vues n'ont pas vocation à être de fidèles représentations, et il faut faire la part entre la réalité et l'imaginaire des artistes.



G. Couvreur, L'abbaye de la Cambre, carte extraite de l'Atlas des biens de l'abbaye du monastère de la Cambre, 1716-20. AGR Cartes et plans manuscrits 8676/A



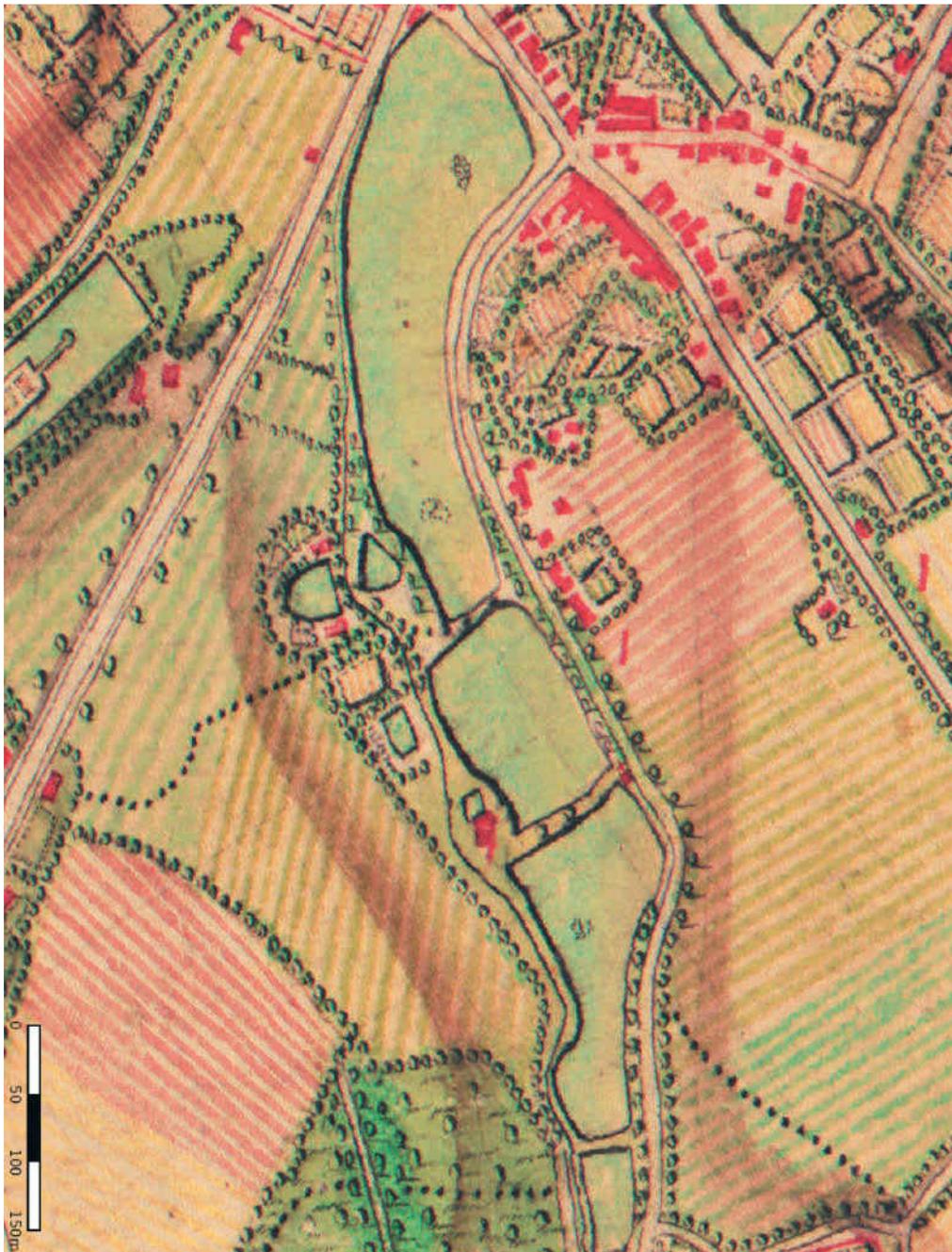
G. Couvreur, Les étangs d'Ixelles, carte extraite de l'Atlas des biens de l'abbaye du monastère de la Cambre, 1716-20, détail. AGR Cartes et plans manuscrits 8676/A



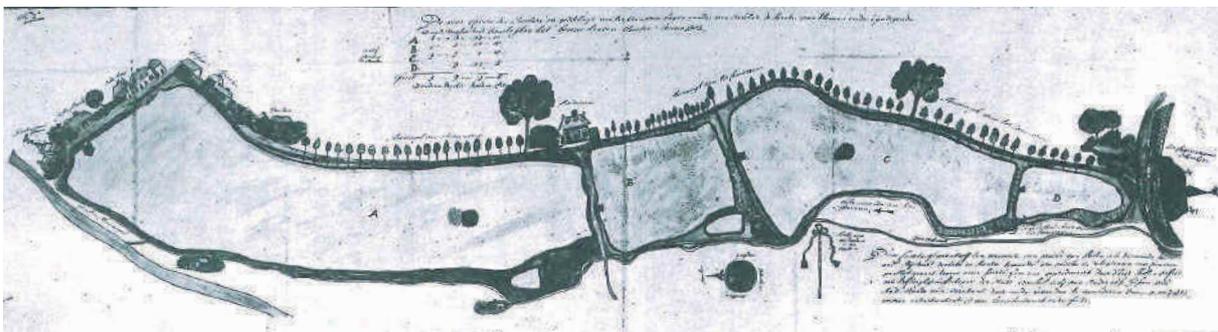
G. Couvreur, Le village d'Ixelles, carte extraite de l'Atlas des biens de l'abbaye du monastère de la Cambre, 1716-20. *AGR Cartes et plans manuscrits 8676/A.*

**La documentation cartographique du XVIIIe siècle** qui a été abondamment publiée, donne une idée suggestive du site. Les deux cartes de 1703 et de 1752 présentent une vue en plan avec des élévations d'immeubles et de la végétation arbustive, information que complète la carte Ferraris par l'occupation précise du sol et les plantations. Sur les 2 plans les plus anciens, des arbres bordent les rives des étangs, sur celui de 1703, seule la rive Nord-Est est représentée plantée, sans doute pour une question de lisibilité des informations, on y voit aussi quelques arbres plus majestueux. Sur ce plan deux petits îlots sont figurés, l'un sur le grand étang l'autre sur l'étang Ghevaert. Ces îlots ne figurent plus sur la carte Ferraris, l'alignement d'arbres y est incomplet sur la rive Nord-Est vers le village. Le plan de l'abbaye en 1716-20 par G. Couvreur (p.11) figure le petit étang Paddevijver qui jouxte le mur de clôture du jardin potager de l'abbaye, (avant la construction de la cour d'honneur) et le départ du Pennebroeck, entourés d'arbres, d'un côté longé par le chemin menant du village à l'entrée de la Cambre, de l'autre par le cours du Maelbeek.

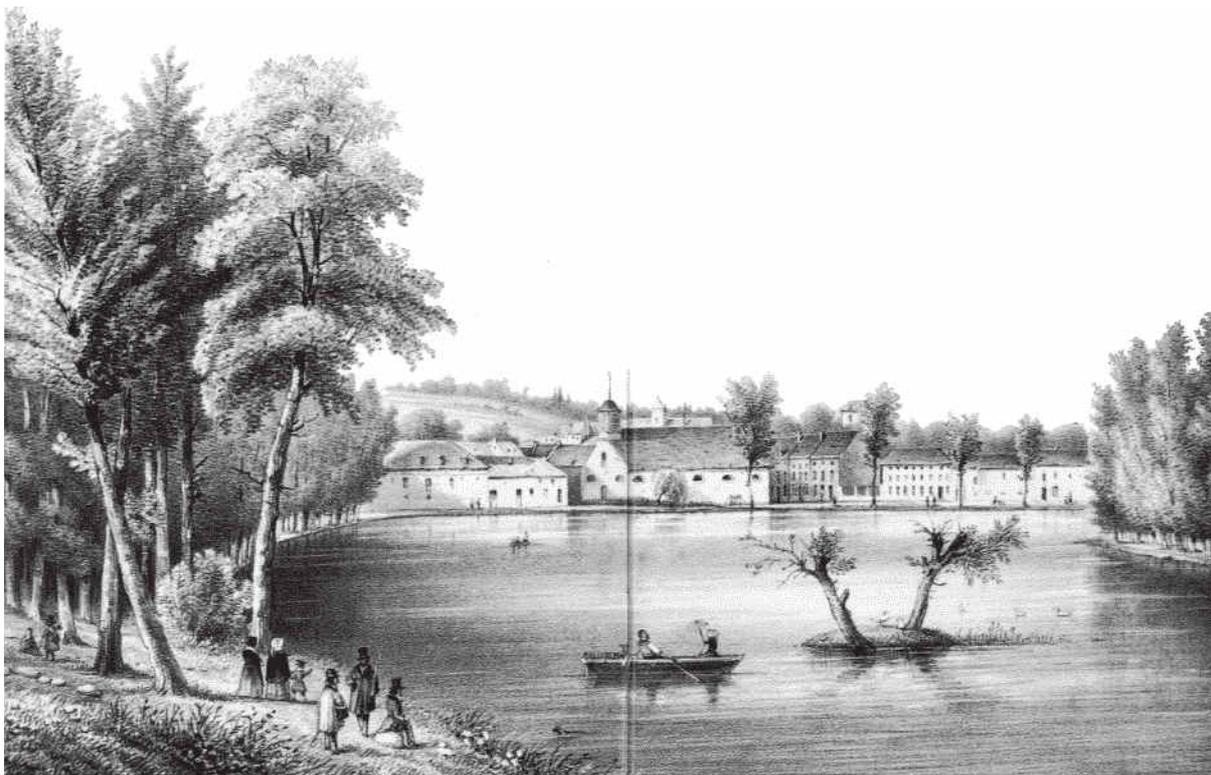
La Carte de Ferraris montre les 4 étangs et 3 petits réservoirs (à mi-étangs, du côté Ouest), ainsi que ceux qui se succèdent au-delà de la future place Flagey le long de l'actuelle rue Gray. On comprend bien le lien de proximité entre l'abbaye et les viviers, qui jouxte le jardin (potager) de l'abbaye, la carte permet aussi d'identifier l'importance des voies de communication qui convergent au bord de la future place Flagey: la chaussée de Vleurgat établie au XVI siècle, la chaussée de Boendael et le chemin qui relie l'abbaye au hameau du bas d'Ixelles, qui créent bientôt le centre actif de la commune, sur le noeud viaire. La configuration des lieux de la fin XVIIIe siècle se maintient globalement jusqu'au milieu du XIXe siècle, malgré le fait que le sort de l'établissement religieux de la Cambre suite à la révolution française en ait démantelé la cohérence et la propriété.



Ferraris J.J.F. comte de, Carte de cabinet des Pays-Bas Autrichiens, 1776  
Archives Générales du Royaume



Les étangs d'Ixelles, vers 1750.  
AGR Cartes et plans manuscrits 3056



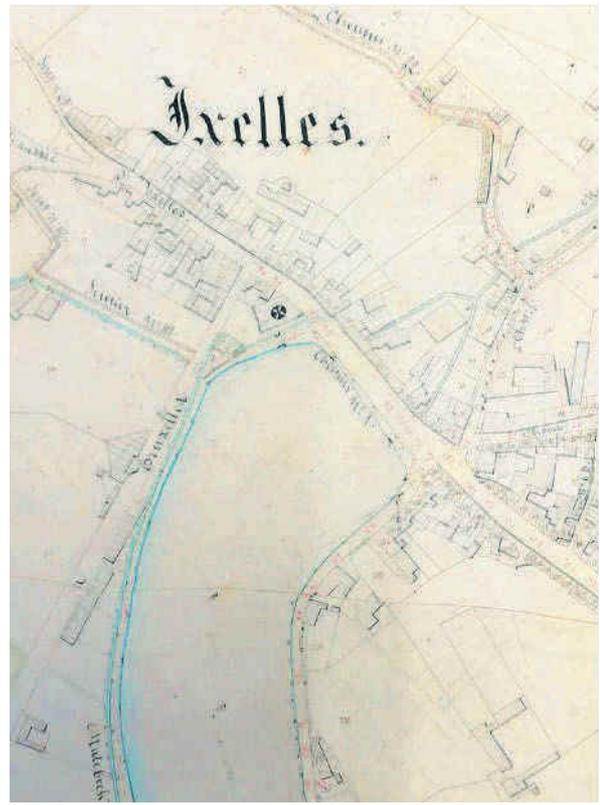
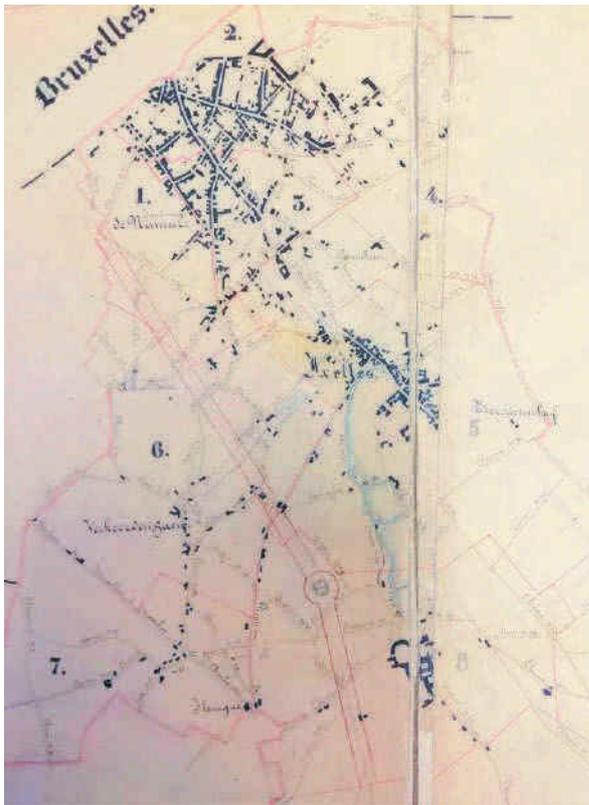
Gratry, vue du grand étang et de l'église Sainte Croix, gravure, 1841  
*Archives du Cercle d'histoire locale d'Ixelles (ex : Les étangs d'Ixelles, Bruxelles ville d'art et d'histoire)*

## EXPANSION DU NOYAU VILLAGEOIS, LE DÉBUT DE L'URBANISATION

Vers 1800, le village d'Ixelles (parfois dénommé quartier du Cygne) commence à prendre une certaine importance. Il est situé en fond de la vallée au débouché de deux voies importantes, la chaussée menant d'Ixelles à Boendael et la chaussée de Vleurgat. Cette voie a été ouverte au XVI<sup>e</sup> siècle et prolongée en 1717 (et déjà pavée en 1727) pour relier la ville de Bruxelles et Charleroi via ce lieu-dit (Vleurgat ou Fleurgat qui se situait à la « Bascule »). La vallée accueille des entreprises qui profitent de la ressource en eau et en particulier des brasseries depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle le Conseil de Brabant autorise la fabrication de la bière à Ixelles. Aussi au XVIII<sup>e</sup> siècle une vingtaine de brasseries et cabarets sont présents dans les environs. La vue de Gratry montre que le noyau villageois entoure sur deux côtés. Le bout du grand étang qui occupe tout l'espace de l'actuelle place Flagey. Une église relativement grande occupe le bord de l'étang, du côté Nord tandis qu'à l'avant-plan quelques arbres rappellent la silhouette d'un aulne.

Les 4 étangs, tels qu'on peut les observer avec grande précision sur le plan cadastral de Popp vers 1864 (p.19), se présentent sous la forme de bassins contigus avec des passages ou levées de terre entre eux, plutôt que des formes indépendantes et espacées ; ils ont été creusés et configurés comme viviers. De petits réservoirs quadrangulaires complètent l'ensemble du côté Sud-Ouest à proximité du cours d'eau. Celui-ci longe la rive Ouest des étangs, il est bien visible sur le plan Popp également. Le grand bassin présente, lui, sur la gravure de Gratry de 1841, un petit îlot planté de quelques saules étêtés.

Le chemin (de terre) qui longe la rive Est de la chaîne d'étangs est bordé d'un alignement d'arbres sur une grande partie de sa longueur, visible sur la carte Ferraris. C'est aussi ces arbres qui figurent sur la gravure de 1841, avec une silhouette élancée, vraisemblablement des aulnes. Ce chemin figure encore sur le plan de la fabrique d'église de la place Sainte-Croix en 1868 et y est dénommé « Petite Chaussée de la Cambre » (p.16).



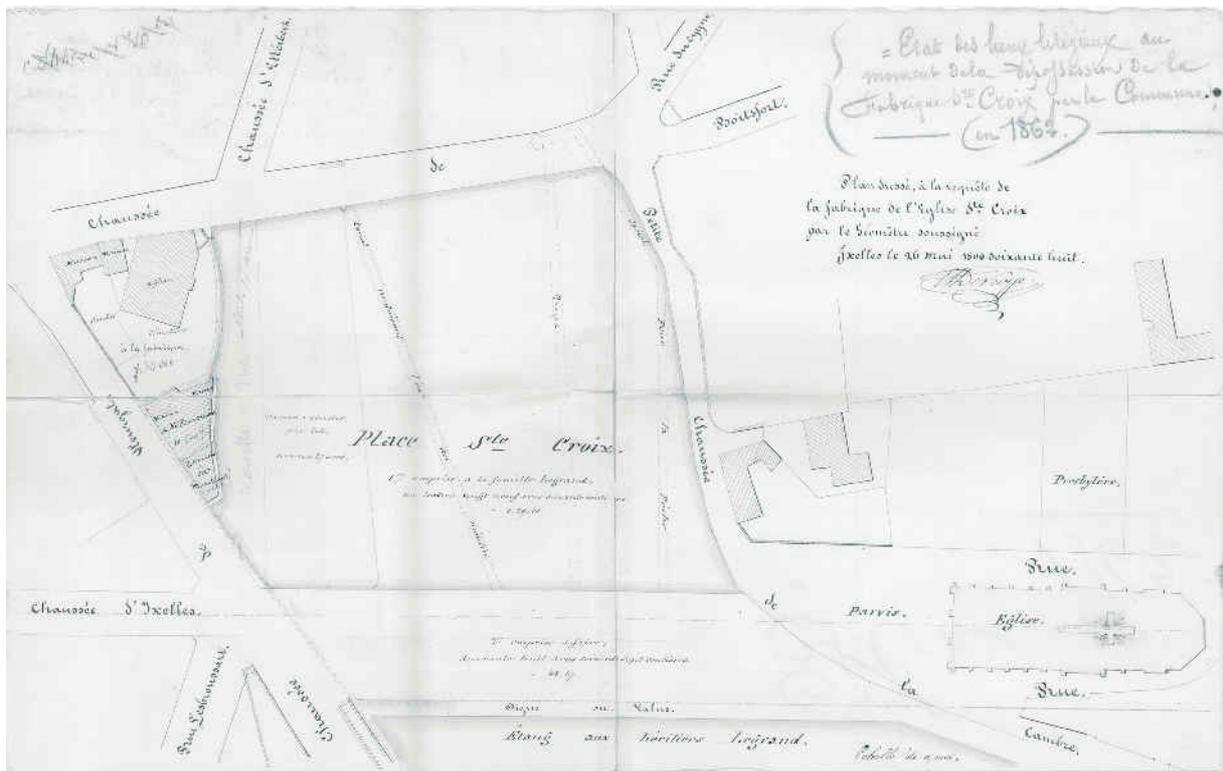
Hensling, Atlas des communications vicinales de la commune d'Ixelles - Arrondissement administratif de Bruxelles - Brabant, 1848. ACI

## PRÉMISSES DE L'AMÉNAGEMENT DU BAS D'IXELLES, CRÉATION D'UNE ESPLANADE, FUTURE PLACE SAINTE-CROIX

A partir des années 1850, le développement démographique de la ville pousse les édiles à réfléchir à l'aménagement du bas d'Ixelles pour diverses raisons. D'une part le projet de création de l'avenue Louise les préoccupe car ils y voient une menace de concurrence avec l'axe commercial que constitue la chaussée d'Ixelles, d'autre part l'état sanitaire de la vallée du Maelbeek<sup>3</sup> se détériore petit à petit alors même qu'apparaît le potentiel de valorisation des étangs d'Ixelles, enfin le village a besoin d'espace, en se développant au carrefour de voies de communication importantes.



Paul Lauters, Les étangs d'Ixelles et l'ancienne église, lithogravure, 1830. ACI (ex: *Atlas du sous-sol archéologique*, T. 15 Ixelles, 2005)



Plan de la place Sainte-Croix dressé à la demande de la Fabrique d'église par le géomètre Devroye, en 1868. («Etat des lieux litigieux au moment de la dépossession de la Fabrique Ste Croix par la Commune en 1862»). ACI. La place n'est pas encore aménagée, l'ancienne église n'est pas encore démolie ni l'îlot y attenant, mais la rue Lesbroussart est déjà percée. ACI



Photo de l'ancienne église Sainte Croix après rabatement de l'étang - 1863  
Archives du cercle d'Histoire locale d'Ixelles (BVAH, Etangs d'Ixelles)

La fabrique d'église souhaite reconstruire un édifice plus grand en raison de l'accroissement de la population, et propose de le faire sur l'espace récupéré en réduisant le grand étang. La Commune adhère à la proposition en 1854 tout en évoquant des problèmes de stabilité pour construire un tel bâtiment sur le sol instable des anciens étangs. Commencent des tractations pour le rachat des étangs avec les héritiers Legrand. Hyppolite Legrand, premier bourgmestre de la commune<sup>4</sup> avait acquis des terres boisées contigües au (futur) bois de la Cambre constituant alors une avancée de la forêt de Soignes et s'étendant vers le village, lors d'une vente en 1815<sup>5</sup>. Ces terres, incluant les étangs avaient ensuite été en grande partie défrichées. Les négociations avec les héritiers sont difficiles, le projet mettra des années à se concrétiser et pour obtenir ce terrain, la Commune aura recours à la loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Une nouvelle configuration de la place est envisagée dès les années 1860, sur un plan rectifié par le nouvel inspecteur voyer Victor Besme, entré en fonction en 1858<sup>6</sup>. Un ancien îlot comprenant plusieurs bâtiments, dont l'ancienne église et le vieux moulin sera démoli et des ruelles redressées, des taudis assainis. La place sera plantée d'un double alignement d'arbres sur tout son pourtour. Quant à l'église, elle est déportée vers le Sud et rapidement construite à son emplacement actuel. Dans la foulée la rectification de la chaussée d'Ixelles est réalisée, et forme depuis le hautIxelles une longue vue perspective sur la nouvelle église.

Le plan Popp de ca. 1864, figure la nouvelle église (architecte Van de Wiele) de l'autre côté de la place, alors que l'ancienne n'est pas encore démolie, les 2 églises ne seront présentes simultanément que quelques mois.

## Notes

**1.** Histoire de l'abbaye de la Cambre : A Notebaert, Monasticon belge Tome IV, Province de Brabant, Liège1964, pp. 441-468. L'histoire du Bas Ixelles est relatée depuis le XIIIe siècle par HERLA Michèle, in Histoire du développement urbanistique d'Ixelles Chapitre III ; www.irismonument.be (pp.52-64).

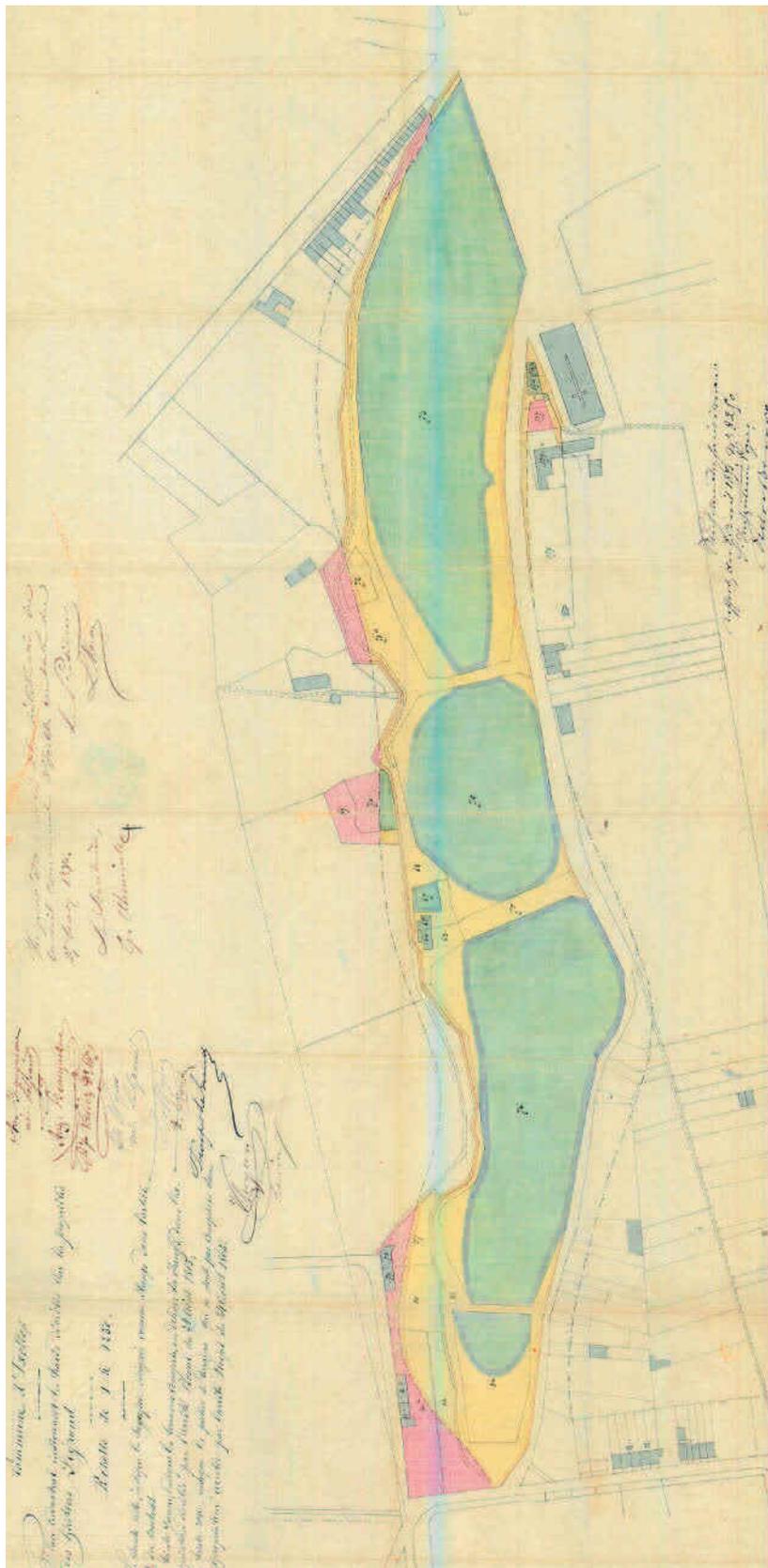
**2.** André Gonthier : les étangs servaient de viviers aux religieuses de la Cambre. On y élevait des carpes et du poisson blanc (les alevins étaient d'abord élevés dans un petit bassin et transvasé un peu plus tard dans les étangs). Les étangs communiquaient entre eux, en aval le grand étang était vidé chaque année à la Sainte-Catherine et les poissons recueillis dans un grand filet. Ces régimes des eaux étaient réglementés et coordonnés avec les communes en aval d'Etterbeek et de Schaerbeek. (Gonthier) pp.24-25) fortement utilisées et par les entreprises et par les civils, la densité urbaine croissant, les pollutions et l'assèchement commencent à inquiéter les édiles d'Ixelles ; le cours d'eau est déjà peu à peu voûté et intégré dans les égoûts à Schaerbeek et Etterbeek. (Cf Besme, Rapport de 1866 (Frisque, Besme Bxl Patrimoine n°21).

**3.** Dès le milieu du XIXe siècle des problèmes de salubrité apparaissent dans la vallée du Maelbeek et de manière de plus en plus aiguë en aval. Les eaux du Maelbeek sont fortement utilisées et par les entreprises et par les civils, la densité urbaine croissant, les pollutions et l'assèchement commencent à inquiéter les édiles d'Ixelles ; le cours d'eau est déjà peu à peu voûté et intégré dans les égoûts à Schaerbeek et Etterbeek. (Cf Besme, Rapport de 1866 (Frisque, Besme Bxl Patrimoine).

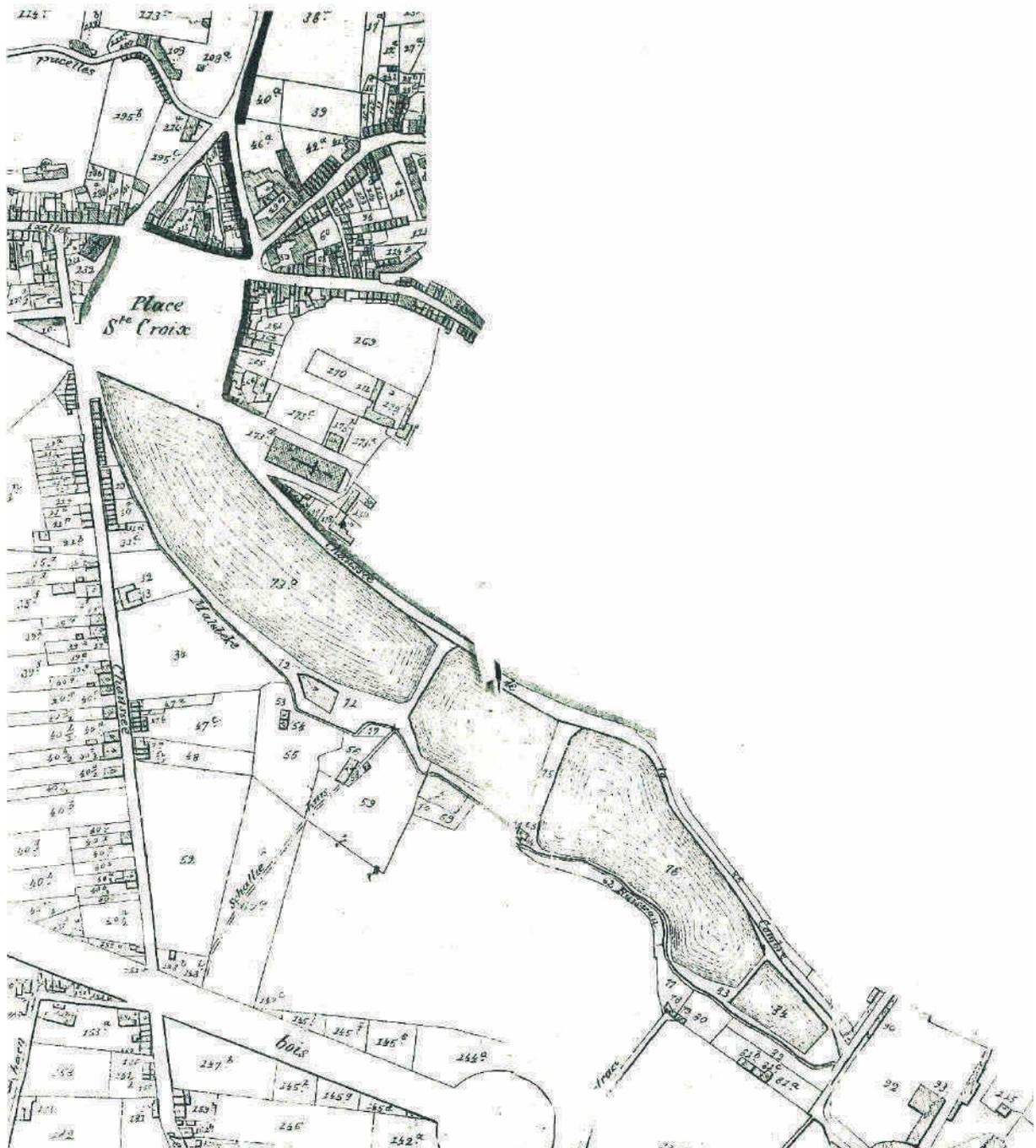
**4.** Hippolyte Legrand, fut 30 ans aux commandes de la Commune, Gonthier note qu'il « acquit une fortune considérable, 47 ha de terre, 24 maisons et 4 étangs, tous situés à Ixelles. » Lettre des héritiers Legrand (1861) au Collège d'Ixelles, le 15 juin 1861, signé Auguste Beauquesne, Hubert Hippolyte Legrand, L Wyns, PJ Vallez Dr Mn, Prosper Le Grand... (ACI) Les héritiers Legrand sont : Auguste Beauquesne et sa femme Anne Héloïse Legrand, Hubert Hippolyte Legrand, Jean Jérôme Prosper Legrand, Héloïse Marie Françoise Legrand et Pierre Joseph Vallez, Léon Hippolyte Vallez.

**5.** Ventes de la forêt de Soignes : en 1825 Hippolyte Legrand, déjà propriétaire des étangs depuis 1815, se porte à nouveau acquéreur d'un terrain au Triage de Vleurgat (cf. Michel Maziers, Histoire d'une forêt périurbaine : Soignes 1822-1843. Sous la coupe de la Société générale. Editions de l'Université de Bruxelles, 1994, p.54)

**6.** Plusieurs lois pour exproprier se sont succédées. En 1858 une nouvelle loi introduit la notion d'expropriation par zone pour la partie consacrée à la voie publique (assainissement des quartiers insalubres). En 1867 une loi pour expropriation pour cause d'utilité publique a permis d'accélérer la création de nouveaux quartiers. Ces lois permirent à Victor Besme de mettre en oeuvre de nombreux projets (cf. Gonthier, p. 151; Van Loo, Bruxelles Patrimoine n° 21)



Van Keerberghen, «Plan cadastral indiquant les tracés décrétés sur les propriétés des héritiers Legrand». Les couleurs se réfèrent à l'arrêté d'expropriation de 1865. 1871. ACI - Dossier N191.1.



Plan Popp, Plan parcellaire de la Commune d'Ixelles, place Sainte-Croix après le rabattage du grand étang et avant son aménagement, la rue Lesbroussart n'est pas encore percée- ca. 1864 ACI (ex. Les étangs d'Ixelles, BVAH - NB. exemplaire complet à la Commune d'Ixelles).

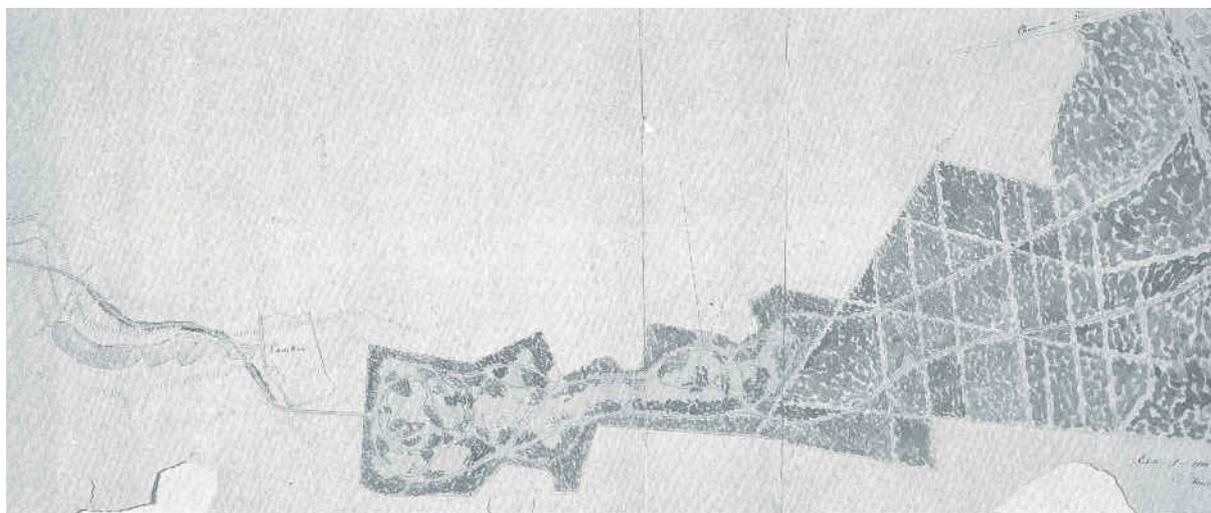


Victor Besme, Projet des quartiers nouveaux à créer dans l'agglomération Bruxelloise - 1862  
*Fonds Victor Besme (ex. Bruxelles Patrimoines n°21).*

# CHAPITRE II

---

## LA PERCÉE DE L'AVENUE LOUISE ET LE LOTISSEMENT DU QUARTIER (1860-1876)



Edouard Keilig, Projet d'avenue reliant la ville et le bois de la Cambre par les étangs d'Ixelles - 1857  
AVB PP 579. (ex. Duquenne, Xavier, Avenue Louise)

### LE PERCEMENT DE L'AVENUE LOUISE (1839-1859)

Vers 1839? les promoteurs associés. De Joncker et Jourdan soumettent à la Ville de Bruxelles et à l'inspecteur des bâtisses Charles Vanderstraeten un plan pour un nouveau quartier aux portes de Bruxelles. Ce sera le point de départ de la création de l'avenue Louise (appelée dans un premier temps avenue du Bois), une avenue monumentale établie pour relier la ville et le bois de la Cambre dans l'idée de créer une promenade, cet équipement alors indispensable à la qualité d'une grande ville (à l'instar du modèle parisien qui suscite un irrépressible besoin de s'en inspirer). Le projet est d'autant plus ambitieux que le terrain est très accidenté, comprenant collines et vallées et que le projet d'avenue table sur une perspective régulière, nécessitant d'importants travaux de nivellement. S'en suivirent différents revers, modifications et concurrences de projets, méfiance de la Commune d'Ixelles, difficultés financières et techniques. Les promoteurs furent déçus de leur concession en 1856 tellement le démarrage fut lent, mais avant que les travaux ne reprennent en 1860, différentes esquisses avaient avancé des itinéraires alternatifs. Parmi celles-ci, une proposition du paysagiste Edouard Keilig imaginait en 1857 une artère partant de la place du Trône, menant environ jusqu'à l'actuelle place Blyckaert puis rejoignant la place Ste-Croix en longeant le côté Est des étangs d'Ixelles<sup>1</sup>.

L'avenue Louise sera finalement tracée selon le projet de départ de De Joncker et Jourdan, légèrement retravaillé par l'administration du Ministère des Travaux Publics et définitivement adopté en 1859, la Ville ayant obtenu de ce ministère un financement et se chargeant d'en mener la réalisation.



Victor Besme, 1834-1904  
Fonds Victor Besme

## **L'INSPECTEUR VOYER VICTOR BESME ET LE PLAN D'EXTENSION DE L'AGGLOMÉRATION BRUXELLOISE**

Le contexte bruxellois de la seconde moitié du XIXe siècle est celui d'une ville en pleine expansion sous la pression démographique liée à l'industrialisation rapide du pays. Ce développement urbain est soutenu par la volonté du Roi Léopold II (qui accède au trône en 1865) de transformer la petite ville provinciale en une capitale d'un état moderne et est confié à un haut fonctionnaire « inspecteur voyer », qui organise et coordonne les initiatives de création et d'aménagement des voiries.

Depuis quelques décennies, l'enjeu d'extension de la ville s'était focalisé sur le regroupement des noyaux villageois dispersés autour du pentagone (dont les remparts, arasés, viennent d'être remplacés par des boulevards) : la « cuve de Bruxelles ». Mais le vote du parlement en 1854, en décide autrement et les entités communales garderont leur indépendance.

Dans ce contexte l'inspecteur voyer Victor Besme est chargé par le Conseil de Brabant d'organiser l'extension de la ville hors les murs de la Ville de Bruxelles. Reprenant le travail de son prédécesseur Ch. Vanderstraeten, Besme concevra, en étroite collaboration avec Léopold II<sup>2</sup>, un plan directeur plus pragmatique (1865-6) qui évoluera régulièrement au niveau de l'affinage des quartiers.

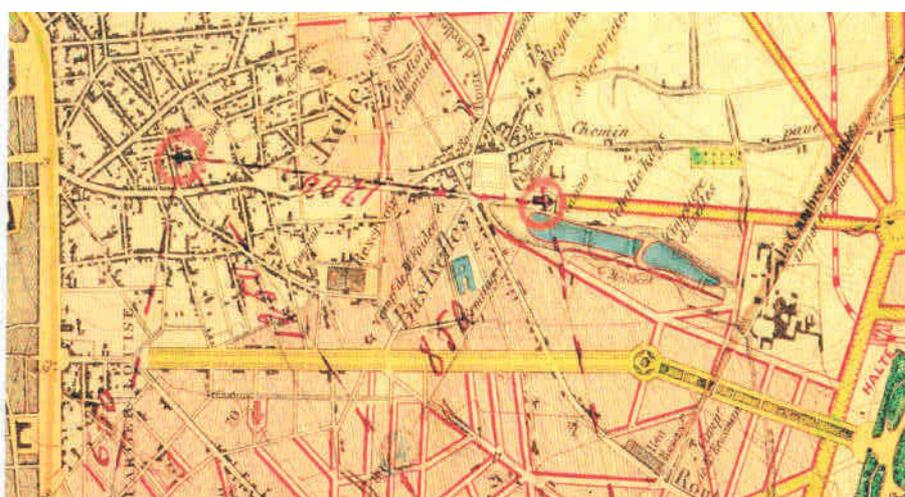
Ce plan connaît une première parution en 1862 sous l'intitulé « Projet des quartiers nouveaux à créer dans l'agglomération bruxelloise », puis fortement remanié, il sera publié en 1866 comme « Plan d'ensemble pour l'extension et l'embellissement de l'agglomération bruxelloise (annexé à une brochure explicative). Le travail de Victor Besme qui a reçu l'autorité pour créer et organiser une infrastructure viaire claire et ambitieuse permettant d'intégrer les nouveaux quartiers aux noyaux villageois existants et leurs développements vernaculaires, constituera une ossature durable pour la ville. Considérant, à l'instar du Roi Léopold II, que les parcs et jardins publics sont des éléments-clé du développement nouveau, Besme aura la volonté de préserver et valoriser des pans entiers du paysage. C'est alors un véritable maillage paysager qu'il crée - auquel les étangs d'Ixelles seront intégrés - articulant par de grandes avenues plantées de nombreux parcs et espaces de détente, au point que l'on a pu le comparer au Parc System développé par le grand paysagiste américain Olmsted<sup>3</sup>.



Victor Besme, Plan d'ensemble pour l'extension et l'embellissement de l'agglomération bruxelloise - 1866  
Fonds Victor Besme (ex. Bruxelles Patrimoines n°21).



Victor Besme,  
Plan d'ensemble  
pour l'extension et  
l'embellissement  
de l'agglomération  
bruxelloise - 1862.  
*Fonds Victor Besme  
(ex: Bruxelles  
Patrimoines n°21)*

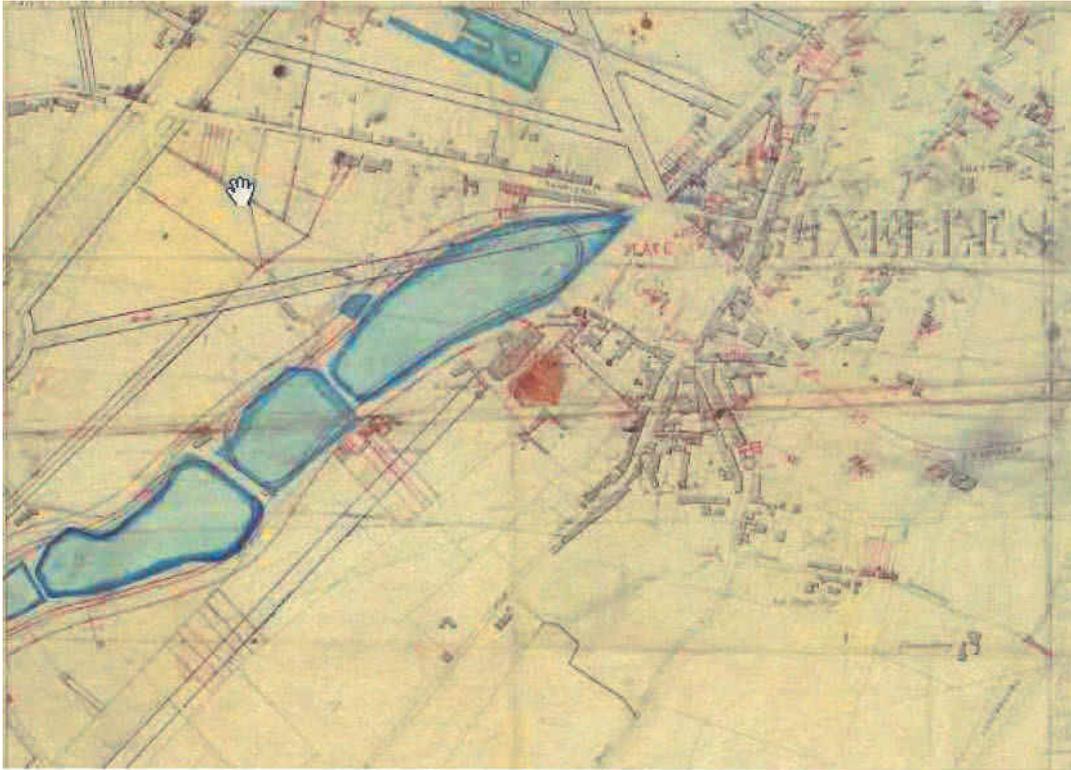


Victor Besme, Projet  
d'aménagement des  
environs de Bruxelles  
(détail) - 1866. (ex.  
*Duquenne, Av Louise  
p.112)*

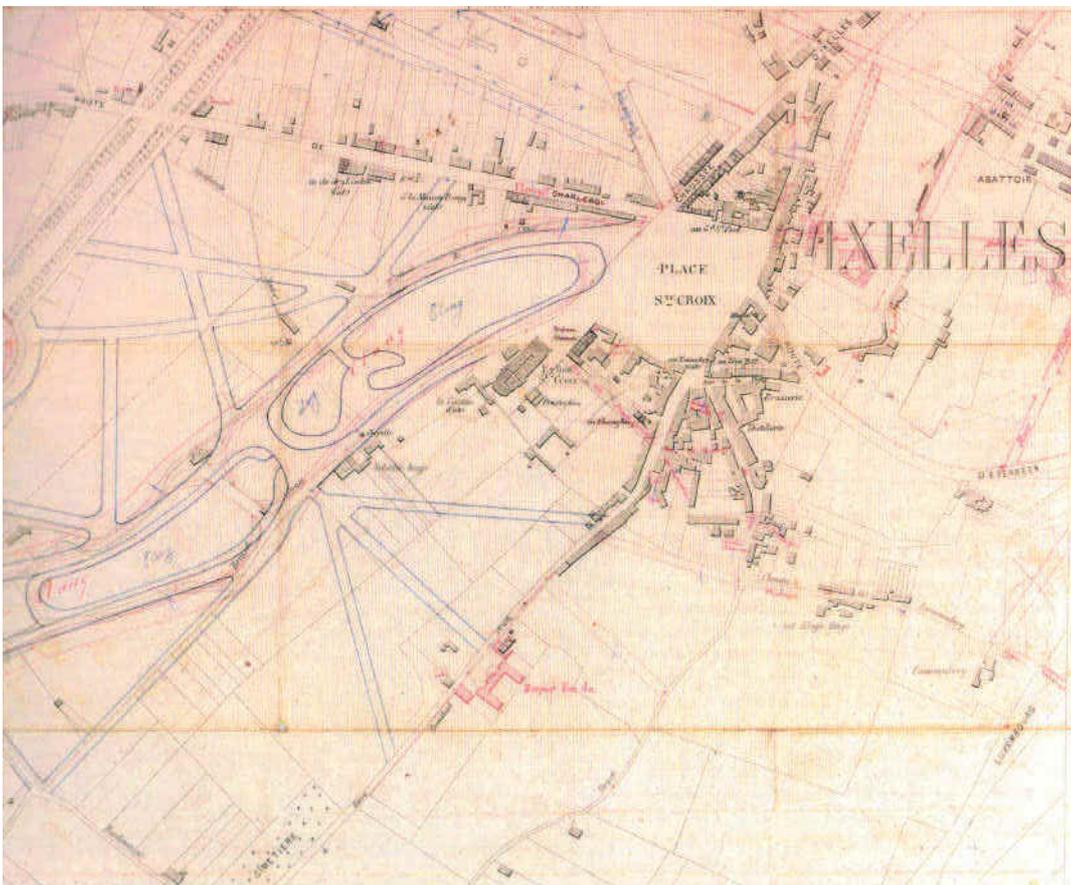
## L'INTÉGRATION DES ÉTANGS DANS LE PLAN D'ENSEMBLE DE VICTOR BESME (1862-1866)

Besme intègre le tracé de l'avenue Louise dans son plan général et prépare l'urbanisation des quartiers alentours. Le plan de Besme pour les faubourgs en 1862 entoure les étangs (alors encore au nombre de 4) d'un nouveau réseau de rues. En particulier, il propose une voie qui descend du rond-point de l'avenue Louise vers la place Ste-Croix en une longue perspective; de l'autre côté des étangs, il remplace l'ancien chemin par une large rue droite qui relie la nouvelle église à la grande ceinture au-delà duquel il place dans l'axe un nouvel Hippodrome. Quatre ans plus tard, alors que les travaux de réalisation de l'avenue Louise se terminent, le plan de 1866 modifie ce tracé, la longue rue entre le rond-point et la place Sainte-Croix est légèrement dissociée de celui-ci, les étangs ne sont plus que 2, l'hippodrome est déplacé vers l'Ouest (2 variantes figurent sur le plan) mais cède la place à un quartier de villas (à l'emplacement de la future avenue des Nations).

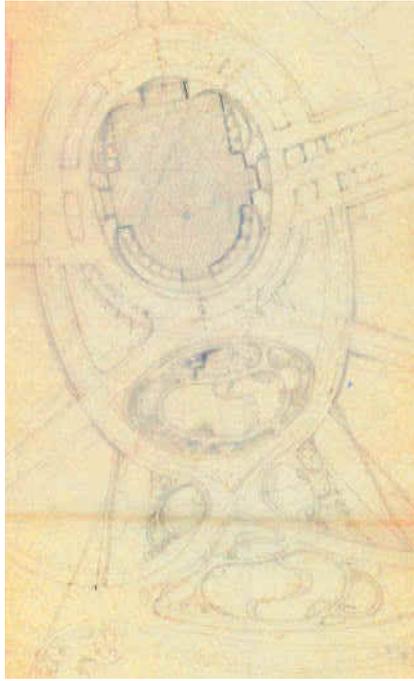
Les auteurs de « Bruxelles, histoire de planifier » font observer que Besme était particulièrement sensible à la qualité paysagère des territoires à urbaniser et qu'il a œuvré pour la préservation du site des étangs d'Ixelles en reprenant par deux fois dans son travail préparatoire, le tracé des rues des rives dans l'intention d'affiner l'intégration des étangs dans le dispositif fonctionnel de liaison entre l'avenue Louise et la place Ste Croix. Deux plans de détail successifs datant de 1865 et 1866 illustrent cette démarche<sup>4</sup>.



Besme, Esquisse d'une rue entre le rond-point de l'avenue Louise et la place Ste-Croix longeant les étangs - version 1864 - KBR VDM IV 260 (ex. De Beule et Périlleux Bruxelles, Histoire de planifier).



Besme, Esquisse d'une rue entre le rond-point de l'avenue Louise et la place Sainte-Croix longeant les étangs - version 1865 - KBR VDM IV 261 (ex. De Beule et Périlleux, Histoire de planifier).



Besme, Esquisse du rond-point avenue Louise, bâti et du jardin en contrebas - 1865 - Fonds Victor Besme (ex.Bruxelles Patrimoines n°21)



Besme, Plan d'ensemble (...) des étangs d'Ixelles et leurs versants- 1873, détail du rond-point. Fonds Victor Besme (ex.Bruxelles Patrimoines n°21).

## LE ROND-POINT ET LE JARDIN DU ROI (1871-73)

Victor Besme organise les nouveaux quartiers à l'écoute des opportunités et tour à tour conseille à la fois les investisseurs, les propriétaires privés, l'Etat, la Province et les communes, ou négocie avec eux, tout en ayant l'oreille du Roi.

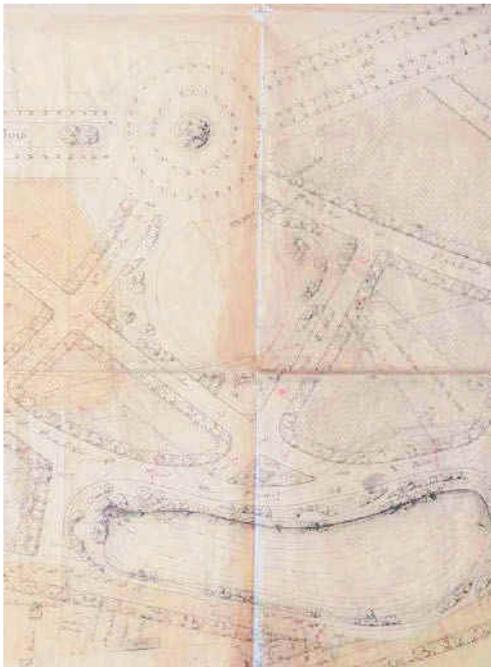
Le rond-point est un important point d'articulation de l'avenue Louise, vers le bois le profil de l'avenue change et devient une promenade-jardin, dont l'aménagement végétal est confié à Edouard Keilig, qui vient de remporter le concours pour l'aménagement du bois lui-même<sup>5</sup> (cf chapitre suivant).

Les travaux de voirie de l'avenue Louise se terminent en 1864. Ce lieu inspire à Besme, en 1871, l'idée d'y établir le musée d'art ancien, programme faisant l'objet d'une recherche de localisation, sous l'égide d'une commission organisée par le Bourgmestre de Bruxelles De Brouckère. Par ailleurs le site du rond-point offre une vue pittoresque sur les étangs, Besme y voit l'occasion de préserver un espace dégagé, une respiration dans l'urbanisation de la nouvelle promenade.

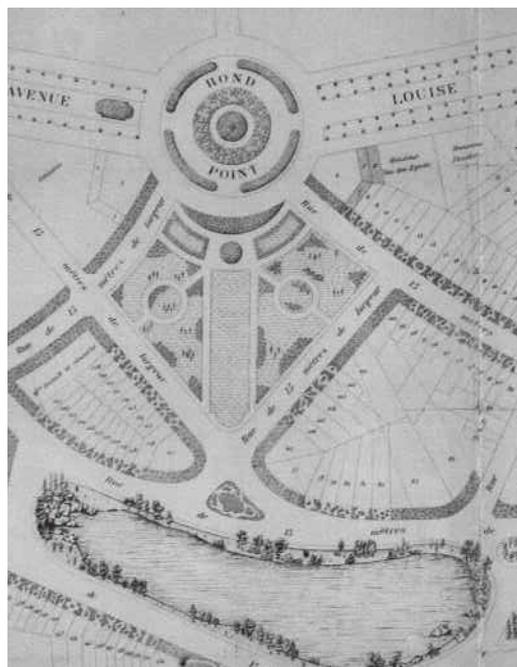
Le fonds Besme conserve une des variantes étudiées, à savoir une esquisse du rond-point où un bâtiment central est implanté et un jardin tracé en contrebas, traversé par une voirie en forme d'X. Le plan intitulé « Plan d'ensemble pour l'aménagement des étangs d'Ixelles et leurs versants » présente une autre option dégageant le rond-point (sans date) dont la voirie est un Y inversé. Sur ce plan, l'espace entre le rond-point et les étangs est consacré à une urbanisation en ordre ouvert, des villas dans un parc, le reste du quartier étant vraisemblablement destiné à des constructions mitoyennes.

Besme recherche des fonds pour acquérir le site, son premier investisseur et acquéreur du site, la « Banque Générale et Coumont », n'ayant pas la volonté de réaliser les travaux d'aménagement, il se tourne vers la Compagnie Immobilière de Belgique, qui fonda une filiale avec ladite Banque Générale : la Société de l'Avenue Louise<sup>6</sup>.

Le Roi lui-même, convaincu de l'intérêt de préserver la vue vers la vallée, intervient personnellement et se chargea d'acquérir le terrain (1ha59) en 1873 pour en faire un parc public, le futur « Jardin du Roi ». Il légua plus tard le site à la Nation, sous conditions.



Besme, Plan d'ensemble (...) des étangs d'Ixelles et leurs versants - ca. 1873, détail. ACI



Besme, Plan des immeubles de la Société de l'Avenue Louise - ca. 1873, détail. CIVA

Dans les 2 plans réalisés ensuite préparant le plan du quartier pour la Société immobilière de l'avenue Louise, le plan des rues est abouti, mais le tracé du jardin du Roi évolue à l'intérieur du périmètre définitif, en losange tronqué. Le premier tracé du jardin consiste en un grand dégagement central ovale et des plantations périphériques, avec dans l'axe sur la pointe du site vers les étangs un petit parterre central planté d'un bouquet d'arbres et ceint par un muret. Le projet final, comportant le découpage des lots, présente le plan du jardin du Roi dans la configuration qui sera réalisée et qui dégage, dans un tracé géométrique, une grande perspective centrale par un large parterre engazonné et deux côtés latéraux où sont implantées deux chambres de verdure circulaires.

## Notes

1. Pour l'histoire de la création de l'avenue, on se référera à Duquenne Xavier, *L'avenue Louise*, Bruxelles, 2007.

2. Victor Besme (1834-1904) fut pendant 50 ans Inspecteur voyer, fonctionnaire provincial. Fils d'un industriel venu s'établir à Bruxelles. A 18 ans il réussit l'examen de géomètre arpenteur ; à 20 ans il devient voyer et à 24 ans, en 1858, il remplace l'inspecteur voyer Ch. Versluys. Son « Plan d'ensemble pour l'extension et l'embellissement de l'agglomération bruxelloise » est publié en 1866. Avec le soutien de Léopold II, ce plan servira de fil conducteur pour le développement spectaculaire de la capitale. Comme le note Th. d'Huart, Besme a un rôle délicat, il doit

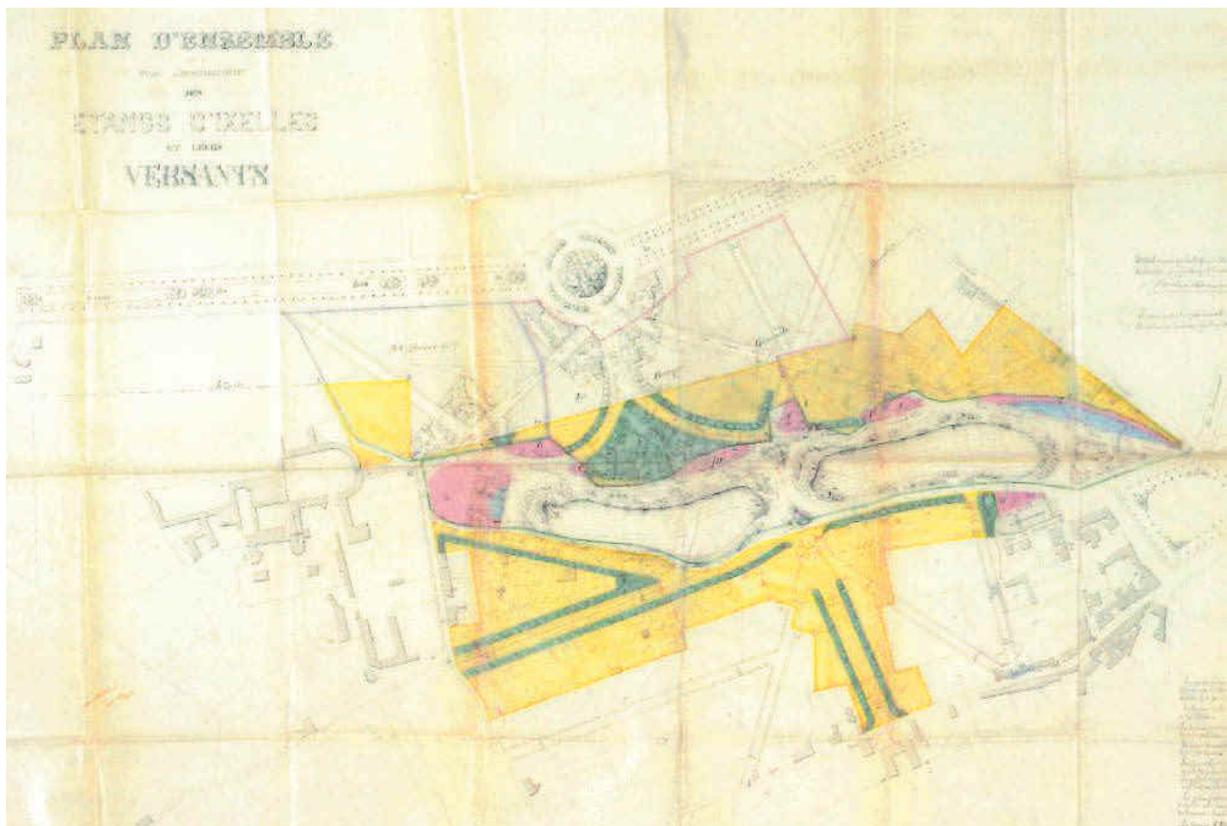
travailler sur un territoire où la croissance urbaine est possible (son rayon d'action passe de 3.000 m du centre-ville à 7.500 m en 1874) et s'étend sur des communes qui redoutent les ambitions d'extension de la Ville de Bruxelles. Avec intelligence et diplomatie, il acquiert d'emblée et à tout niveau une confiance puis une notoriété qui vont asseoir son autorité et son indépendance. (ex. d'Huart, *Besme Voyer Bxl Patrim.* n°21, p14).

3. Cf. Van Loo, *Besme Bxl Patrim* n°21 (pp. 50-51)

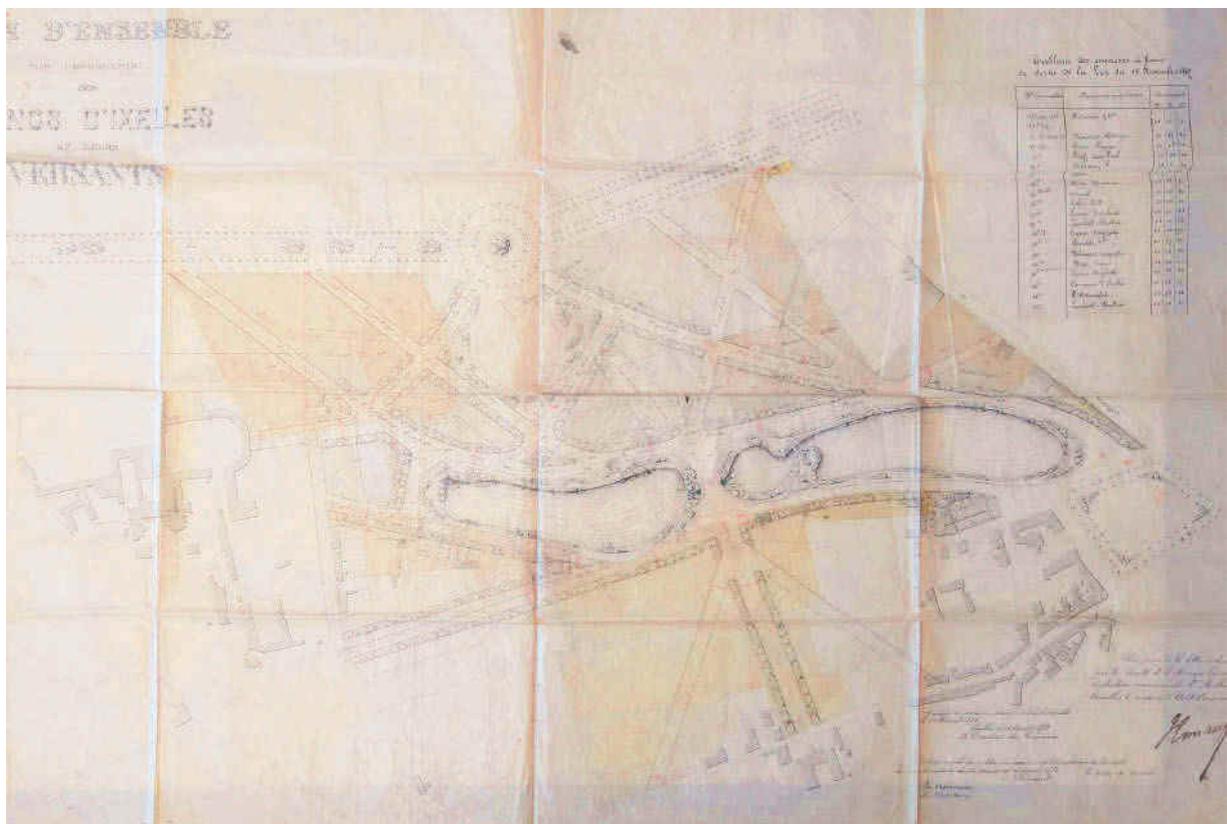
4. Cf. De Beule et Périlleux, *Bruxelles, Histoire de planifier* (p. 64).

5. Voir Duquenne, *L'avenue Louise* pp 120 à 124). Un projet de Léon Suys établit lui aussi un bâtiment au centre du rond-point (Cf. JNC, dossier de restauration des jardins de l'Abbaye de la Cambre, 2000).

6. Cf. Ranieri, Léopold II; qui indique que le groupe Langrand-Dumonceau partenaire de la « Banque Générale pour favoriser l'Agriculture et les Travaux publics », acquit les terrains mais ne s'engagea pas dans la réalisation. Pour Duquenne, ce groupe était dans une situation déficitaire puis de banqueroute. (Cf. Duquenne, *Avenue Louise*, pp. 121-122).



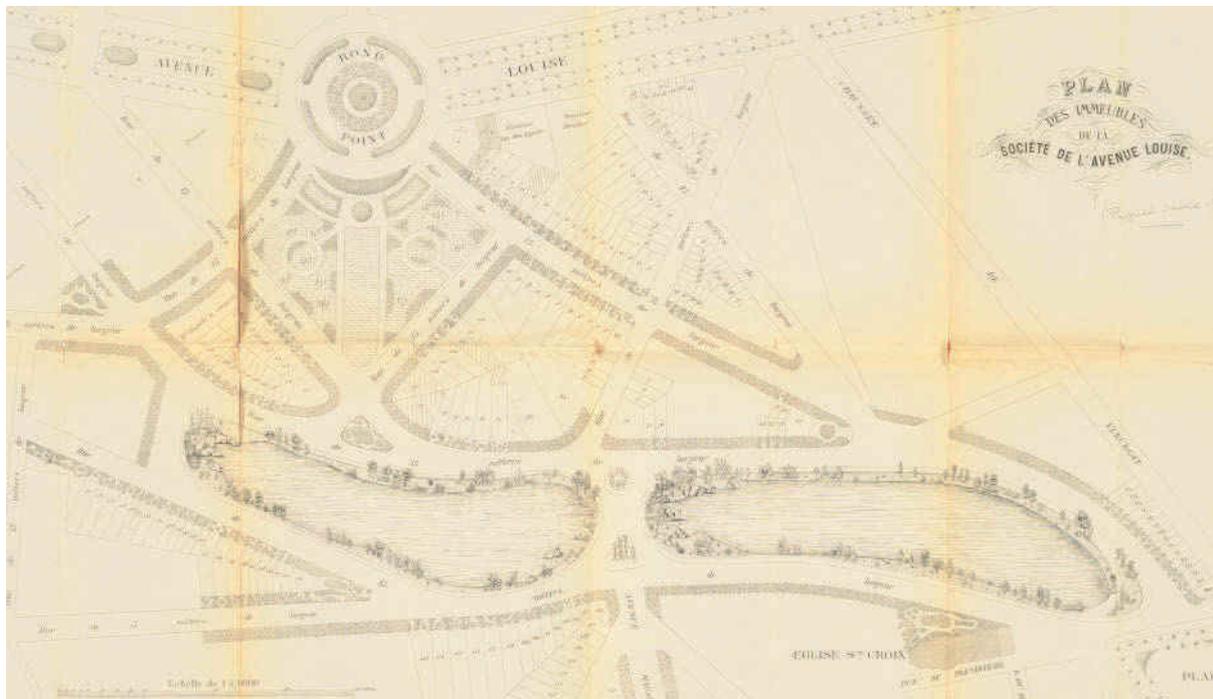
Besme, Plan d'ensemble pour l'aménagement des étangs d'Ixelles et leurs versants- ca. 1873 - Fonds Victor Besme - (ex. Bruxelles Patrimoines n°21)



Besme, Plan d'ensemble pour l'aménagement des étangs d'Ixelles et leurs versants- ca. 1873 - ACI

# CHAPITRE III

## LE PLAN BESME POUR LES ÉTANGS 1873



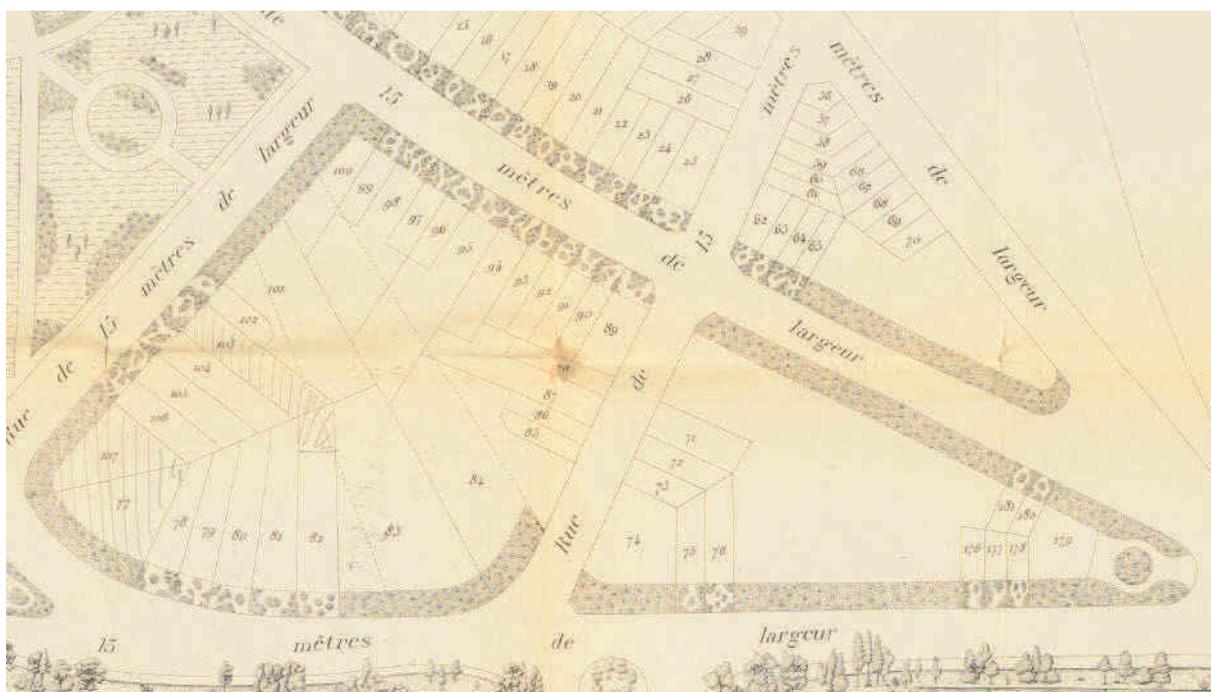
Besme, Plan des immeubles de la Société de l'Avenue Louise - ca. 1873. CIVA

### LA CRÉATION D'UN NOUVEAU QUARTIER BOURGEOIS

L'objectif global du développement annoncé pour ce nouveau quartier, selon le rapport de Victor Besme en 1873, est d'établir des liens entre l'avenue Louise, le bois, et le bas d'Ixelles, ou plus précisément mettre le bois de la Cambre en communication avec St-Gilles, Ixelles et Etterbeek via plusieurs voies dont l'avenue de l'Hippodrome (voie destinée à mener à ce futur équipement). La vision de Besme dans le développement de la ville fait explicitement référence à la nécessité de créer des quartiers bourgeois, en particulier dans cette partie Sud de l'agglomération et il est évident que ce site jouxtant la toute nouvelle avenue Louise, promenade conduisant au bois de la Cambre devait intéresser les investisseurs et être développé dans la foulée. C'est que Victor Besme «préserve les étangs d'Ixelles pour qu'ils deviennent l'une des plus belles annexes au bois de la Cambre », il leur consacra une grande attention dès 1863<sup>1</sup>.

Le plan de Besme pour le développement du quartier dressé en 1873 (et lithographié), intitulé «Plan des Immeubles de la Société de l'Avenue Louise » est un plan de lotissement du versant entre les étangs et l'avenue Louise, réalisé pour organiser le percement des rues, leur réalisation et le découpage de lots. Il doit permettre d'accorder les investisseurs immobiliers, la Commune d'Ixelles et la Ville de Bruxelles.

Le plan couvre une quinzaine d'hectares, il configure depuis le rond-point de l'avenue Louise, le percement d'une dizaine de rues situées sur le versant « Montagne au Tabac » entre la place Sainte-Croix et l'abbaye de la Cambre intégrant les étangs et leurs abords. La composition des rues s'organise depuis le rond-point, délimite les côtés du Jardin du Roi qui s'étend en une sorte de losange, et se dirige vers la vallée en un tracé oblique pour réduire les effets de la pente trop raide.



Besme, Plan des immeubles de la Société de l'Avenue Louise - ca. 1873 - Détail sur les zones de recul.  
CIVA

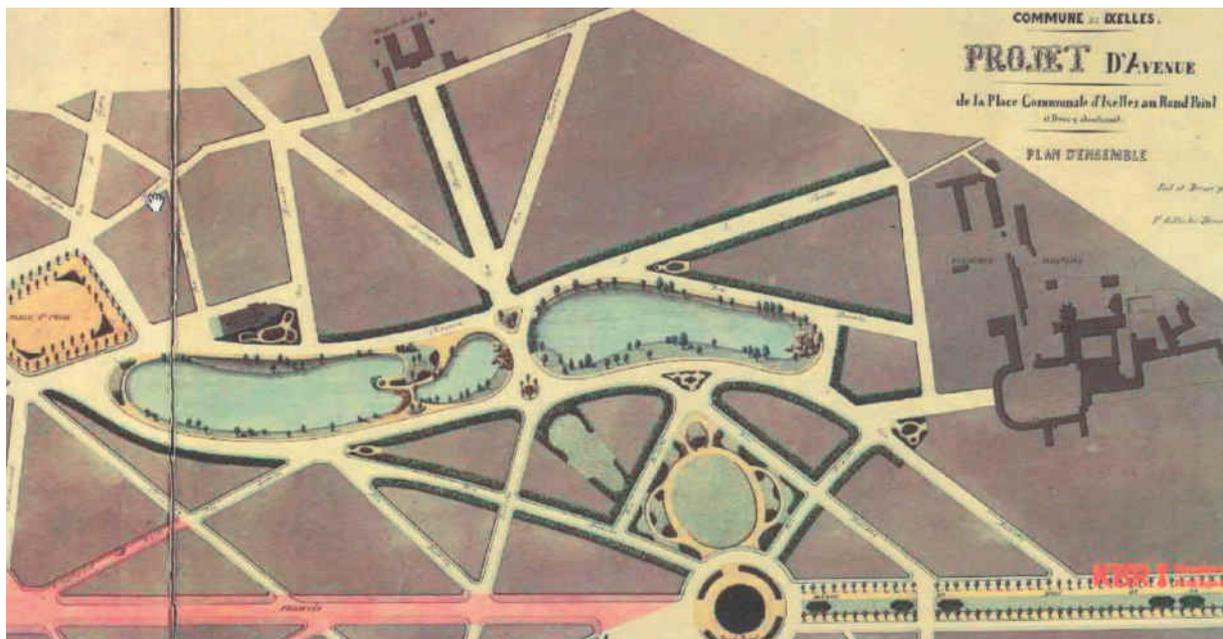
## DES ÉTANGS REDESSINÉS ET INSCRITS DANS LE QUARTIER

Les 4 anciens viviers sont transformés et deviennent 2 étangs aux contours plus ondoyants, le plus petit (Paddevijver) près de la Cambre est comblé et laisse la place à un îlot à bâtir, le Ghevaertvijver et le Pennebeek sont réunis et le grand étang, Elssenvijver qui avait été rabattu pour créer la place Sainte-Croix, est légèrement réduit et arrondi sur la pointe pour l'intégrer plus sagement dans le paysage et le réseau viaire.

## DES RUES LARGES ET JARDINÉES

Pour répondre à cette qualité paysagère digne d'un quartier bourgeois, le tracé général porte la largeur des rues de ce plan dans un premier temps à 20 mètres puis à 15 mètres agrémentée de zones de recul jardinées de 8 mètres, constituant ainsi un espace viaire de grande ampleur et très verdoyant.

Seules la courte rue menant à l'entrée de l'ancienne abbaye de la Cambre (devenue alors Académie Militaire) reste plus large, projetée à 20 m ainsi que la future avenue Guillaume Macau, axe perspectif ayant comme fond la nouvelle construction de l'hospice Van Aa. Le débat sur la largeur des rues est très intense en cette 2e moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il s'était aussi invité à maintes reprises dans le tracé de l'avenue Louise qui passa de 35 à 55 mètres de large, incorporant les zones de recul prévues dans le profil viaire. Le Conseil communal d'Ixelles a également débattu des largeurs des rues et de la future rue Guillaume Macau, revenant sur la position première et la réduisant à 15 mètres<sup>2</sup>.



Guillaume Swevers, Commune d'Ixelles, Projet d'avenue de la place communale d'Ixelles au rond-point de l'avenue Louise Plan d'ensemble - 1875. KBR (en ligne 1259707).

## UN DISPOSITIF DE PERSPECTIVES

Le principe de perspectives a organisé la scénographie du quartier que complète le déroulement des séquences paysagères liées aux plans d'eau le long de la vallée.

La première est la zone non aedificandi qui préserve, selon les volontés du Roi, une vue profonde vers les étangs depuis le rond-point de l'avenue Louise. Cette percée visuelle est inscrite comme servitude, imposée lors de la conception du Jardin du Roi, de notoriété, elle figure sur plusieurs documents : un plan de Guillaume Swevers et un autre de Louis Coenraets (p.33), Directeur des travaux de la Commune d'Ixelles conservés à la Bibliothèque royale, sont très explicites. La perspective vise en particulier le fond du grand étang, comme l'a souligné Michel Louis dans l'étude sur la rocaille<sup>3</sup>. Le tracé des rues en oblique crée lui aussi des vues plongeantes dans le quartier.

Une autre composition perspective s'organise depuis l'espace entre les étangs au départ de 3 rues en patte d'oie : au centre l'hospice Van Aa en léger surplomb au bout de la rue Guillaume Macau, sur la chaussée de Boendael, forme un fond de perspective<sup>4</sup>. Le départ de la patte d'oie, près des étangs accueille un petit point d'articulation, avec terre-plein central articulé autour d'un monument.

## L'APPROPRIATION DES ÉTANGS ET LES DÉCISIONS COMMUNALES (1873-75)

Le site des étangs appartient en grande partie aux héritiers Legrand et concerne une partie des quelques 9 ha que ceux-ci possèdent près de l'abbaye de La Cambre. Les négociations ont été complexes, les héritiers ayant des velléités de procéder à l'urbanisation de leurs biens sans concertation avec les pouvoirs communaux (l'avenue Legrand fut créée à leur initiative sur leurs propriétés, sans permis). L'acquisition des terrains des étangs par la commune se conclut en 1871, au bout de nombreuses tractations principalement avec ces héritiers mais aussi quelques autres propriétaires (les héritiers Coché, Delporte, la Veuve Hap...). Selon le contrat de vente des héritiers Legrand, une clause a été introduite par laquelle les étangs acquis ne pouvaient être comblés, ce qui entraîna la décision de la commune de conserver « *ces belles nappes d'eau* ».

« *En possession d'une propriété grevée de la servitude de ne pouvoir convertir en terrain à bâtir les parties des étangs mises hors d'eau, le Conseil décida tout d'abord de maintenir, au moins en grande partie, les plans d'eau du moins en grande partie (sic), ces belles nappes d'eau rendues salubres par des travaux d'assainissement, d'en transformer les abords en promenades attrayantes et les coteaux en quartiers nouveaux dont les travaux et les constructions conserveraient à la vallée son aspect pittoresque sans toutefois entraîner la commune dans des dépenses infructueuses.* »

S'en suivit l'abandon des plans anciens (AR 24.08.1865) et une demande d'accéder à la loi du 15.09.1867 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

« *Cette décision du Conseil amena le retrait de l'AR du 24 août 1865 visant les plans anciens et la demande de l'application de la loi du 15 novembre 1867 (l'expropriation par zones) pour l'exécution de nouveaux plans. Approbation par la commune d'un premier plan, ce plan retravaillé par la société de l'avenue Louise, un plan qui s'écarte fort peu du plan déjà approuvé par la commune.* »

Le nouveau plan fut établi par Victor Besme en concertation avec le directeur des travaux de la commune, Louis Coenraets :

« *Le Conseil communal admit bientôt après le plan de MM. Besme inspecteur-voyer, et Coenraets, notre directeur des travaux publics ; la valeur et les avantages de ce travail combiné furent justement appréciés dans le rapport que présenta notre honorable collègue, M. Englebert, dans la séance du 6 mars 1871<sup>6</sup>.* »

La Société de l'avenue Louise a soumis le plan d'aménagement adapté pour approbation définitive ce qui est examiné par le Conseil communal en janvier 1873. Tandis que l'administration communale a passé un accord avec elle afin que les promoteurs réalisent à leurs frais l'aménagement, c'est-à-dire exécutent le tracé et la construction des rues et rétrocèdent les voiries à la commune selon le plan annexé. Ils s'engagent à exécuter les terrassements, égouts et pavages en grès de 5<sup>e</sup> échantillon selon les directives de la commune ; celle-ci reprendra ensuite l'entretien des égouts et du pavage à sa charge<sup>7</sup>.

Suite à la rectification de la ligne des étangs quelques parcelles sont concernées par la clause de réserve. Les négociations reprennent avec les héritiers Legrand et la Société de l'avenue Louise à laquelle la Commune revend les terrains acquis et en mars 1873 un projet de convention est présenté au conseil communal dans lequel sont identifiées 5 parcelles mises hors d'eau qu'il faut « *bonifier* » à la famille Legrand au prix de 6,57 franc le mètre carré pour un total estimé approximativement à 2.076 m<sup>2</sup>. Cette indemnisation permet d'annuler la clause de réserve, un mesurage précis sera réalisé par un géomètre<sup>8</sup>. En août 1873, un AR approuve, sur avis favorable de la députation du conseil de Brabant, « un plan d'expropriation par zone pour l'aménagement des abords des étangs d'Ixelles et pour l'ouverture de plusieurs rues aboutissant à l'avenue Louise, à la chaussée de Boendael, à la place Sainte-Croix et à l'ancien établissement de La Cambre », les administrations communales de Bruxelles et d'Ixelles sont ainsi autorisées à acquérir les terrains compris dans la zone d'expropriation « *soit à l'amiable soit par voie d'expropriation* » pour cause d'utilité publique. L'arrêté précise que les constructions à élever à front des alignements sur les terrains qui seront mis en vente, après l'exécution des travaux, ne pourront dépasser pour chaque lot les 4/5 de la surface totale.

Un accord est passé entre la Commune et la Société de l'avenue Louise pour que les terrains expropriés complètent le site en leur vendant l'excédent de terrain (à 1,50 fr. le m<sup>2</sup>)

## Notes

1. Dans le rapport annuel de Besme à la Province de Brabant, (dont il relève) en 1863, le résumé consacré à la Commune d'Ixelles se termine par l'information suivante : « Le quartier des Etangs est l'objet d'une étude spéciale. » (Besme Exposé de la situation administrative de la Province de Brabant-rapport 1863, page 790).

Besme est convaincu qu'il faut réserver des quartiers résidentiels pour la bourgeoisie, dans le rapport de 1863 p. 742 « Il faut créer des quartiers spéciaux pour le commerce et l'industrie, (...) en ouvrir d'autres pour les rentiers de moyenne fortune, (...) sur d'autres points, aux abords des parties les

plus belles et les plus recherchées de Bruxelles, il faut, au contraire, ouvrir de beaux quartiers, largement et somptueusement établis, et ne pas craindre d'y élever par ces dépenses ou les sacrifices imposés aux propriétaires, la valeur foncière, car ces quartiers seront peuplés par les familles riches qui demandent autant de luxe à l'extérieur qu'à la valeur foncière, car ces quartiers seront peuplés par les familles riches qui demandent autant de luxe à l'extérieur qu'à l'intérieur de leurs habitations. »

2. Cf. BCCI Débat de la séance du 16 avril 1873, p. 70.

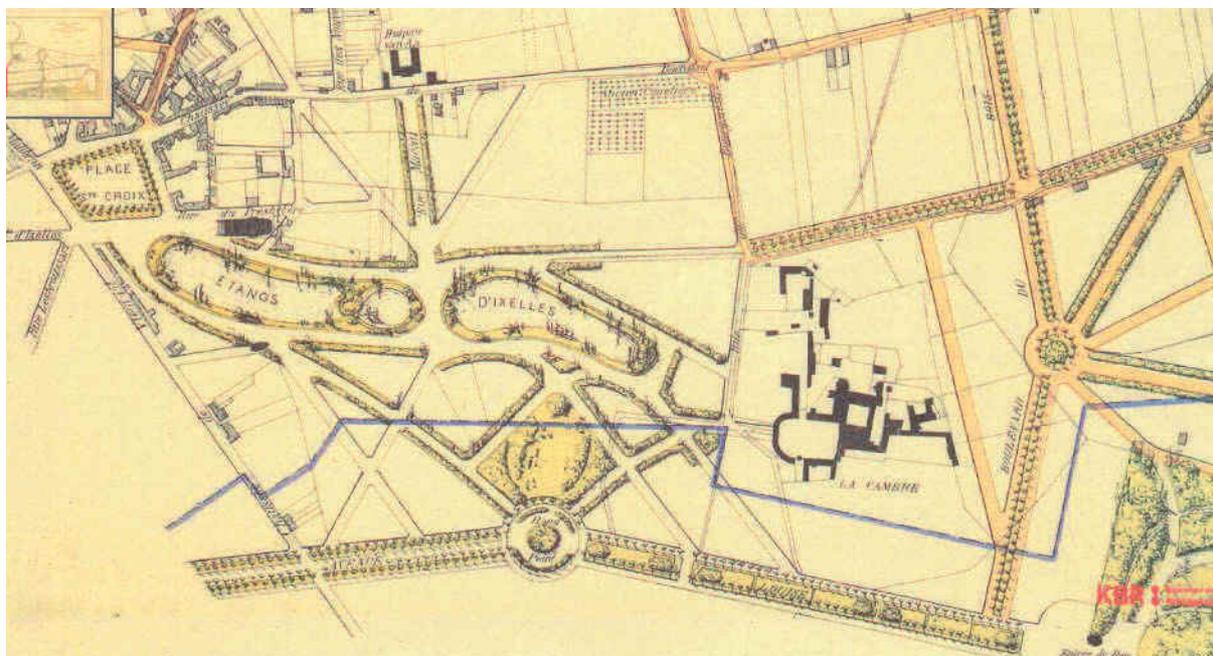
3. Cf. Louis Michel, La restauration de la rocaille des étangs d'Ixelles in: Bruxelles Patrimoines, n°23-24

4. L'Hospice Van Aa est une institution historique du noyau villageois, réinstallée à front de la chaussée de Boendael sur les plans de Louis Spaak (cf Gonthier, Herla)

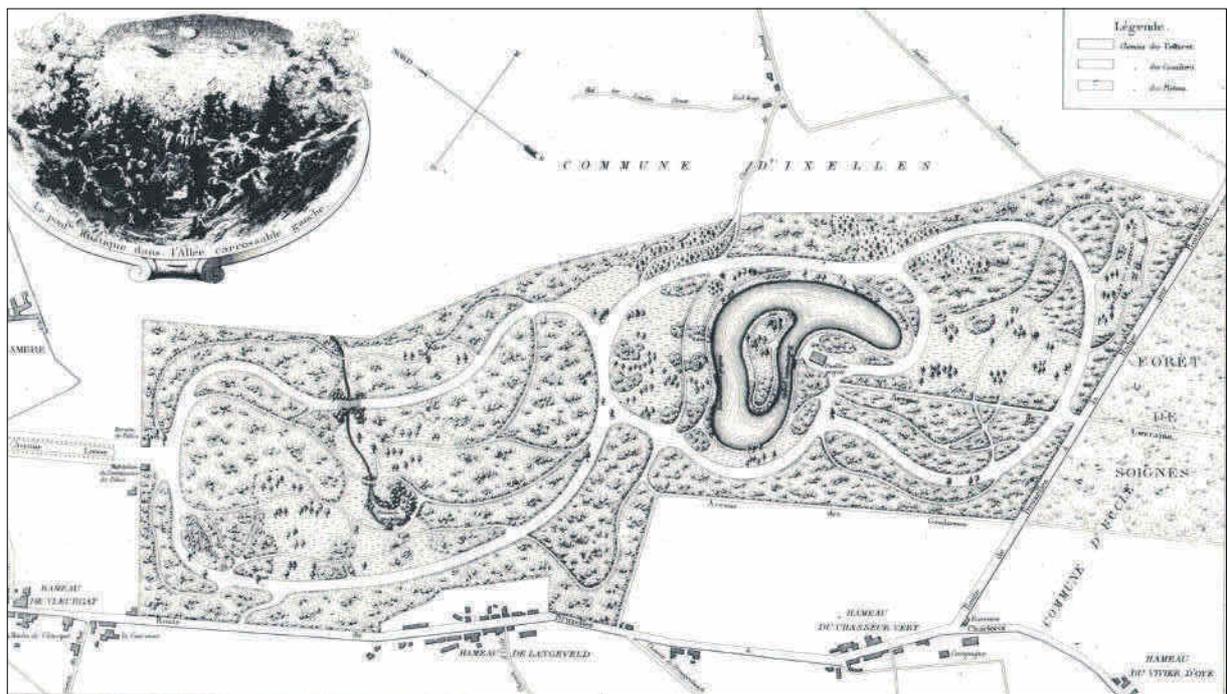
5. BCCI 1873- séance du 28 janvier, p38 (rapport De Man du 14.01.1873)

6. BCCI 1873 idem

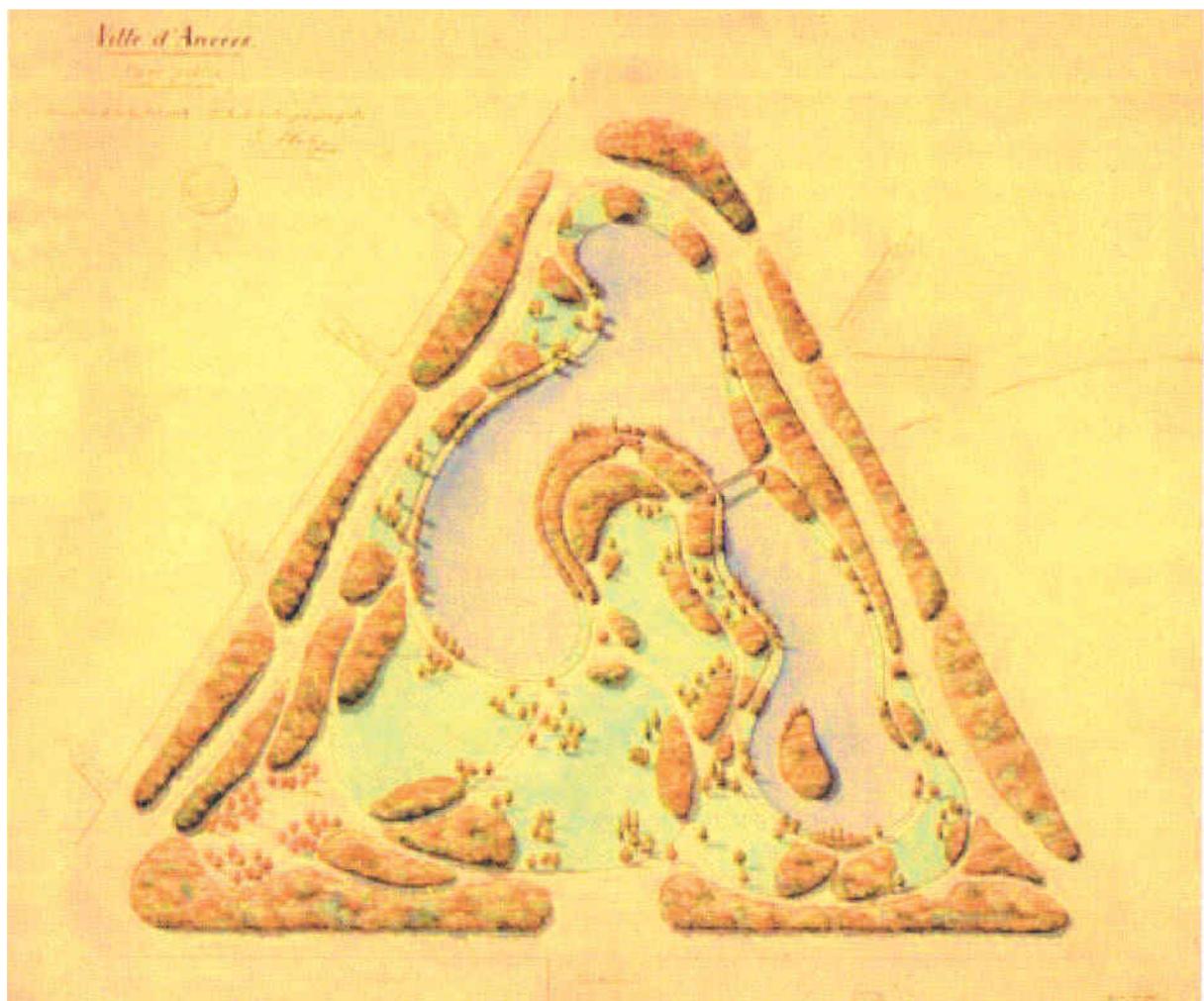
7. BCCI 1873 idem, L'estimation approximative s'élève à 254.000 fr. (Travaux évalués par le directeur L.ouis Coenraets)»



Louis Coenraets, Plan d'ensemble des communications projetées entre la place Sainte-Croix et l'avenue Louise, 1875. KBR (en ligne)



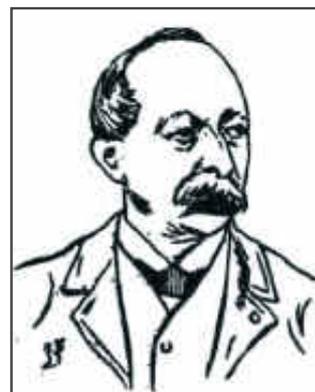
Keilig, Premier plan imprimé du Bois de la Cambre - 1864 - AVB (ex: Duquenne, Xavier Le bois de la Cambre)



Keilig, Plan du Parc de la Ville d'Anvers - 1868 - Stadsarchief Antwerpen (ex: Hebbelinck Katrien, Friedrich Eduard Keilig en het stadpak van Antwerpen)

# CHAPITRE IV

## LE PAYSAGE SELON KEILIG



Edouard Keilig, 1827-1895 (*ex: Duquenne, Le bois de la Cambre*)

### BESME ET KEILIG

En 1870 le paysagiste Edouard Keilig est déjà une sommité, il a terminé l'aménagement du bois de la Cambre, a été chargé par le Roi de diverses interventions et a été impliqué à divers titres dans la réalisation de l'avenue Louise.

Le choix de Keilig s'explique donc pour de nombreuses raisons, il connaît déjà très bien le site, il est apprécié du Roi et il a une compréhension du patrimoine naturel et végétal qui correspond aux attentes des principaux commanditaires. De plus, il réside à Ixelles.

### EDOUARD KEILIG (1827-1895), UN PAYSAGISTE DE PREMIER PLAN

Keilig est né à Rödgen, en Saxe, il est formé en Allemagne et y travaille dans différents parcs et domaines importants. Il arrive en Belgique en 1853 en voyage d'étude chez Jean Linden (1817-1898), brillant horticulteur Bruxellois, botaniste et explorateur (installé au jardin Zoologique- futur parc Léopold). Keilig s'établit à Ixelles (il signe rue de la Paix en 1857, rue du Champ de Mars en 1861), est introduit par le baron Charles Ernest de Man de Lennick dans la haute société, et réalise des travaux pour le futur Roi. En 1856 il publie dans le Journal d'Anvers « Lettres sur l'architecture des jardins ». en 1857 il concourt et remporte le projet d'aménagement du bois de la Cambre en 1862, est choisi pour réaliser les plantations de la partie jardinée de l'avenue Louise (commencées en 1865), il devient alors une figure importante dans son domaine. En 1867 est appelé pour aménager le parc d'Anvers et le parc public de Laeken. En 1868 il devient inspecteur des plantations de la Ville de Bruxelles. Il réalise encore de nombreux travaux de plantations et de parcs publics à Bruxelles, Ostende, Liège et intervient dans plusieurs domaines privés<sup>1</sup>.

### DU JARDIN À L'ANGLAISE AU PARC URBAIN

Importée d'Angleterre, la mode des jardins paysagers apparaît en Belgique dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, dans de grands parcs privés, (domaines princiers de Mariemont, de Laeken...) on y voit une recherche d'exotisme ou de réminiscence historique soutenue par une mise en scène savante et le recours à des architectures telles que des pagodes japonaises, temples grecs...). Cette mode se répand en Belgique (comme ailleurs en Europe) dans les grands domaines privés tout au long du XIXe siècle, s'enrichit chez nous d'influences françaises et allemandes. En particulier la vision allemande développe une expression plus « naturelle », tandis que les pratiques françaises sont plus savantes et déploient plus d'artifices.

Les grands travaux qui façonnent alors Paris sous l'impulsion du préfet Hausmann et ses collaborateurs



Le Parc d'Anvers, aménagé par Keilig, avec sa rocaille et son pont suspendu, vers 1900.  
Carte postale ancienne.

## DES INFLUENCES FRANÇAISES ET DES PAYSAGISTES ALLEMANDS

A Bruxelles, le développement fulgurant de la capitale dès le milieu du XIXe siècle s'inspire d'emblée de l'expérience parisienne, mais étonnement les principaux créateurs de parcs et jardins sont allemands. Trois d'entre eux, Charles Henri Petersen (1792-1859), Louis Fuchs (1818-1904) et Edouard Keilig seront les principaux auteurs des parcs bruxellois de cette période. Cette particularité a été soulevée par Xavier Duquenne qui y voit plusieurs explications. D'une part la formation à ce métier de paysagiste qui n'existaient pas chez nous mais était bien répandue dans les contrées germaniques, d'autre part une inclination à se tourner vers l'Allemagne dans les années qui ont suivi l'indépendance du pays et l'intronisation d'un Roi d'origine allemande, ensuite la prospérité du pays qui développa une classe sociale aisée traditionnellement attachée à l'art des jardins<sup>2</sup>. Aussi les importantes créations de parcs et jardins urbains publics des années 1860-1880, présentent ces différentes influences dans une synthèse spécifique.

Ce vocabulaire de l'époque qui modèle les parcs paysagers urbains, tel que diffusé largement par la présentation des travaux d'embellissement de la capitale française dans *Les Promenades de Paris*, somptueux ouvrage de référence, publié par Alphand de 1868 à 1873<sup>3</sup>, qui semble à première vue assez standardisé, n'en présente pas moins d'importantes variations d'approches en fonction des origines et bagages culturels des concepteurs.

Le traitement des étendues et vues perspectives, les rythmes des accroches, la complexité des événements et l'importance des détails, le travail préalable de remaniement topographique, le recours à de nouvelles plantations, leur diversité, la recherche de rareté ou au contraire le respect des composantes du paysage existant, la valorisation des végétaux en place sur le site avant travaux, l'aspect plus naturel et local, sont autant d'éléments qui les distinguent. Ces principes se retrouvent commentés dans les traités et manuels pratiques, tant en France que dans les différents états allemands. Un récent ouvrage, en étudiant les parcs et jardins et les théories de leurs concepteurs, a mis l'accent sur la sensibilité d'origine germanique, ce qui permet d'identifier ce qui distingue Keilig d'autres de ses concurrents<sup>4</sup>.

Keilig s'étend sur sa conception du parc paysager dans une longue note à propos de son projet d'aménagement du bois de la Cambre<sup>5</sup>. Il insiste pour se démarquer de ses confrères par l'attitude parcimonieuse dans les abattages d'arbres, son attrait pour tirer parti des spécificités du site et de ses reliefs, dégager habilement des vues profondes...

D'une autre note qui justifie son choix pour l'aménagement du parc d'Anvers (Stadspark ou Herenthals) en 1867, on peut transposer aisément son raisonnement au site des étangs d'Ixelles

*«... les bords du lac sont très variés : tantôt ils sont très escarpés et élevés (8 à 9 mètres) tantôt la pelouse s'abaisse doucement vers la surface de l'eau (...) les principales vues sont celle du pavillon, celle de l'emplacement du kiosque, du rocher en face de l'église et celle sous le pont suspendu. La grotte sera disposée de façon à servir d'un grand ornement pour le bord du lac. De l'intérieur de la grotte on jouira des effets très variés de l'eau (...). Le mouvement de terrain est disposé de manière à faire paraître le parc beaucoup plus grand qu'il est en réalité. Les boulevards qui longent le parc, et qui en quelque sorte en font partie, doivent offrir des vues dans l'intérieur mais pas à travers. (...) les pelouses présenteront des ondulations variées et agréables à l'oeil. (...) les beaux arbres qui se trouvent sur le terrain seront presque tous épargnés, surtout ceux du côté vers la ville. Quelques-uns seront transplantés. La nouvelle plantation contiendra un choix de plus beaux arbres et arbustes. On aura une vue sur la tour de Notre-Dame. En dessinant mon plan j'ai été guidé par la pensée de donner au parc un cachet grandiose en général et d'imprimer à chaque partie un caractère différent. Les détails dans l'exécution doivent être aussi variés que possible<sup>6</sup>».*



Le pont du Bois de la Cambre, par Keilig

## Notes

1. cf. Notice biographique par Duquenne Xavier (Biographie Nationale); Keilig chez Jean Linden, voir Hennaut Eric et Diagre Denis- in : Bruxelles Patrimoine 23-24.

2. Duquenne Xavier «Trois architectes de jardin allemands prédominèrent en Belgique au XIXe siècle».

Xavier Duquenne précise à propos de ses Lettres : que Keilig y expose les « principes généraux de son art et quelques préférences personnelles, en particulier son opposition à l'abus de la « ligne serpentante » et de la variété des plantations » in : Le bois de la Cambre, voir aussi, Duquenne Xavier, Keilig, in Biographie nationale.

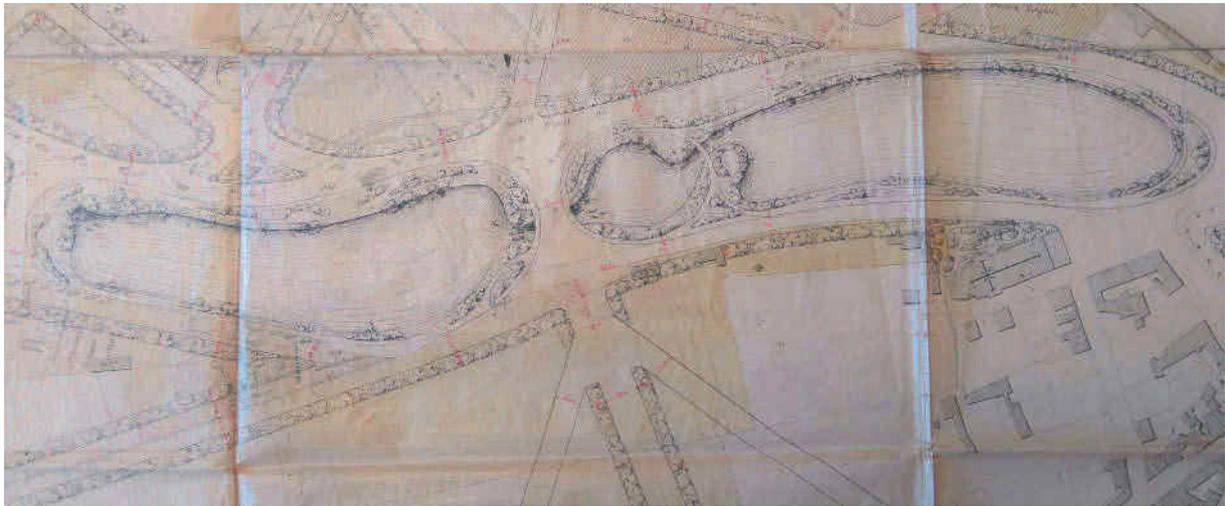
3. Alphand, Ch.-A. Les Promenades de Paris, est un ouvrage publié en 2 volumes, de vulgarisation auprès des professionnels, des travaux d'aménagement des «espaces verdoyants» du grand chantier de modernisation de Paris sous le préfet Haussmann.

Voir l'analyse de Chiara Santini, « Les promenades de Paris » de Charles-Adolphe Alphand publié dans Projets de paysage le 20/07/2011 -URL : [http://www.projetsdepaysage.fr/fr/\\_les\\_promenades\\_de\\_paris\\_de\\_charles\\_adolphe\\_alphand\\_](http://www.projetsdepaysage.fr/fr/_les_promenades_de_paris_de_charles_adolphe_alphand_)

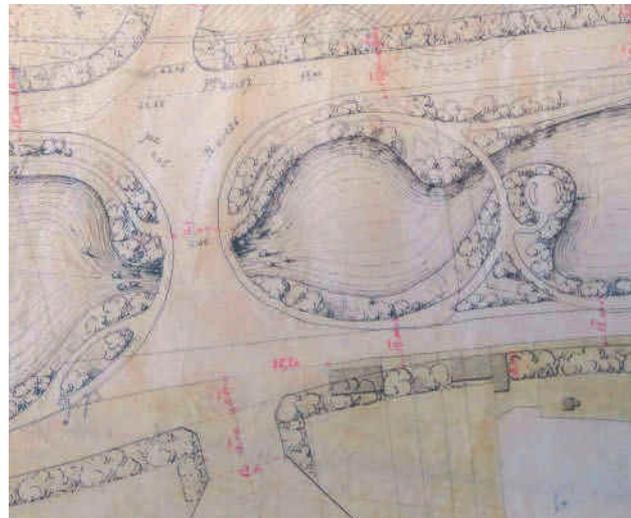
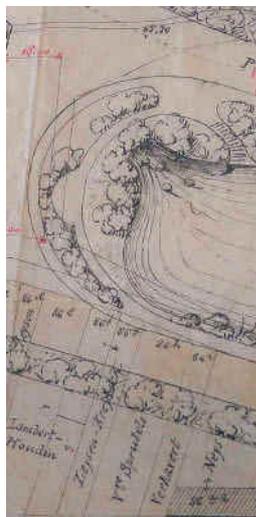
4. (réf biblio ouvrage sur le paysage en Allemagne CIVA)

5. Duquenne (avenue Louise, cf note de Keilig publiée in extenso en fin de volume)

6. (in : Katrien Hebbelincx, document retrouvé dans les archives de la Ville d'Anvers, courrier de Keilig à Th. Van Bever -ing Directeur du service de développement de la Ville), MA 956/5) Edouard Keilig a reçu une éducation et influences tant allemandes que françaises-thèse de Katrien Hebbelincx, doc CIVA (Biblio P.)



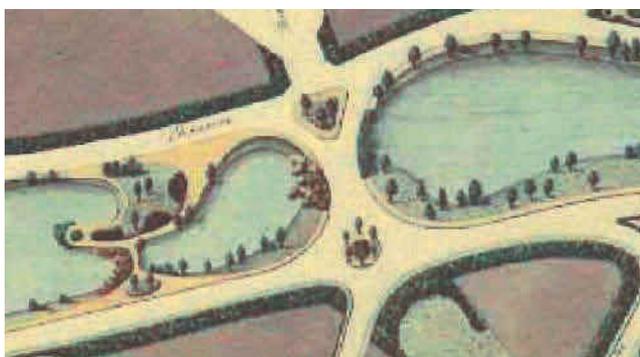
Besme, Plan d'ensemble des étangs d'Ixelles et leurs versants- 1873, ACI  
ca.



Besme, Plan d'ensemble des étangs d'Ixelles et leurs versants (détails) ca. 1873 - ACI  
On retrouve le vocabulaire exploité par Keilig au Parc d'Anvers et au bois de la Cambre, presqu'île, pont suspendu et effets variés. Dans cette version du projet d'aménagement, les cheminements autour des étangs dédoublent le trottoir en différents endroits.

# CHAPITRE V

## LES PARTICULARITÉS DES ÉTANGS D'IXELLES



G. Swevers, Commune d'Ixelles, Projet d'avenue (...) Détail du plan page 33, 1875.  
*KBR en ligne*

### LE PREMIER PROJET

Sur le Plan des immeubles de la Société de l'Avenue Louise, dressé par Victor Besme, figure une visualisation d'aménagement des berges des étangs, le rendu étant réalisé par une autre main. Les plans ne sont pas signés par Keilig, mais la paternité de cette conception du projet de plantation est confirmée par les rapports des Bulletins du Conseil communal d'Ixelles. Ce plan d'ensemble du quartier est conçu comme une sorte d'outil de valorisation pour être présenté et pour négocier avec la Commune d'Ixelles en 1873.

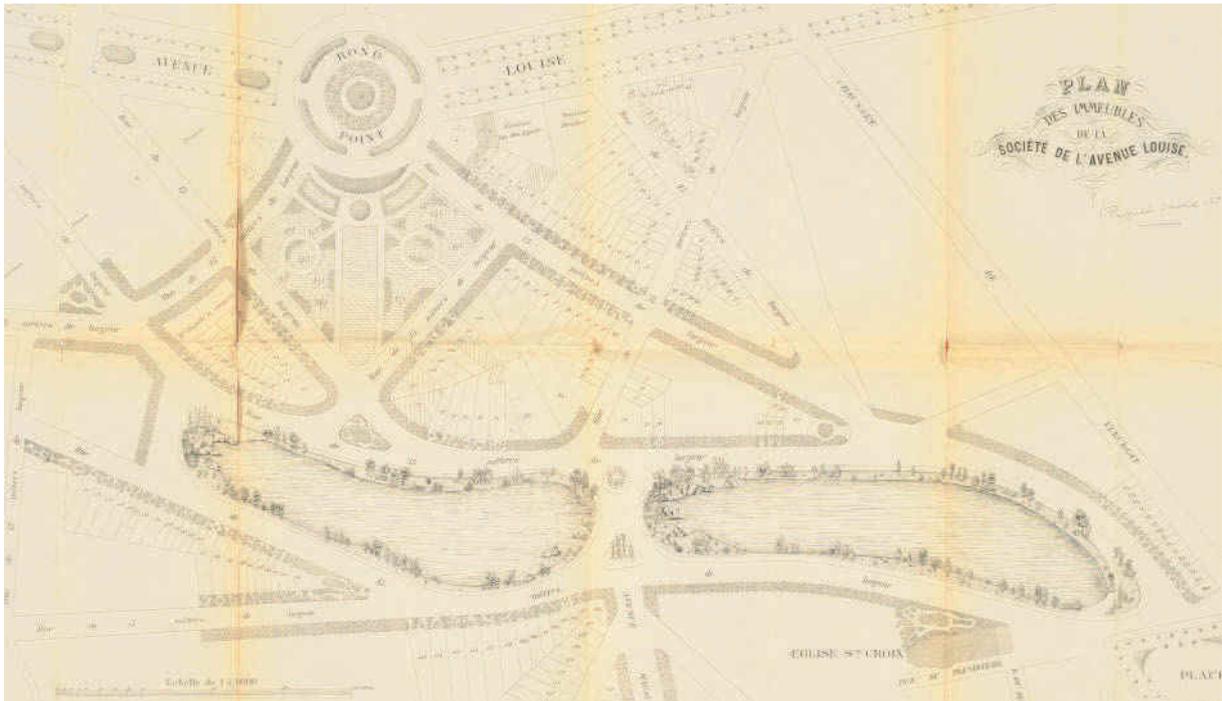
L'esquisse paysagère présente comme cela se faisait fréquemment depuis les premières représentations cartographiques, des éléments en élévation rabattus dans le plan d'implantation. Alors que le Jardin du Roi est représenté en plan, les abords des étangs sont traités d'une autre manière, vraisemblablement par le paysagiste, sous une forme de perspective qui représente des arbres, des cheminements et des enrochements.

Le dessin paysager des étangs reprend et précise le contour des rives et leur donne quelques variations tandis que les berges prennent des dimensions variées. Un chemin longe les berges et crée une promenade qui dédouble presque partout le trottoir et démultiplie les parterres. Des petits élargissements dans les chemins figurent sur le bord de l'étang supérieur et en particulier à son extrémité Sud, vers l'abbaye de la Cambre, pour jouir d'une vue. En effet cette pointe de l'étang est occupée par une petite butte dont témoigne la présence d'un escalier qui descend vers l'eau, tandis que l'eau semble sortir de terre. Les plans d'eau des deux étangs sont connectés, la voirie entre les étangs formant un pont.

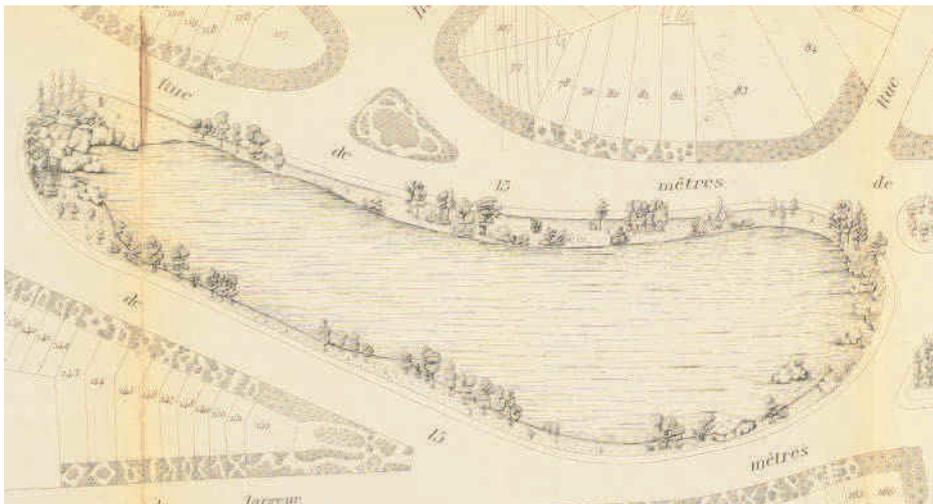
Ce dessin met en évidence la recherche d'événements pittoresques, ici disposés en plusieurs endroits mais avec une concentration localisée sur le grand étang où est esquissée une presqu'île-promontoire avec une passerelle et un petit temple. Cette proposition est ambitieuse car elle demande un déplacement de terre, un ouvrage d'ingénierie et une construction.

Il s'agit d'une scénographie architecturée assez élaborée, qui fait appel comme l'a souligné Michel Louis dans l'étude de la rocaille, au vocabulaire des nouveaux parcs urbains parisiens, un arsenal d'outils artificiels expérimenté à Paris développé par le jardinier-paysagiste en chef Barillet-Deschamps, et dont les Buttes-Chaumont forment une sorte d'archétype.

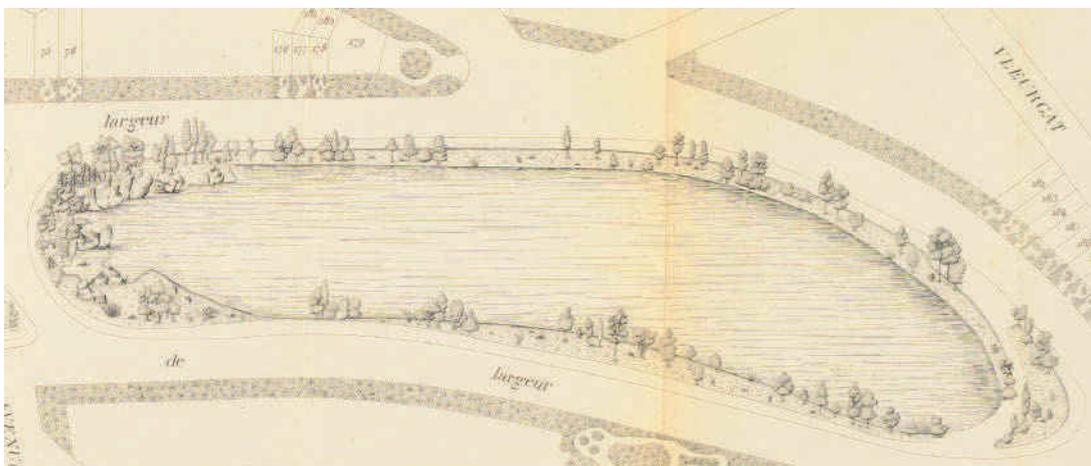
Ce projet a été diffusé et a dû trouver un certain écho car on le retrouve en 1874 dans le fond de plan pour le « Projet d'avenue de la place communale d'Ixelles au rond-point » signé Guillaume Swevers. Ce document présente aussi des similitudes avec la deuxième version de l'aménagement sur le plan Besme.

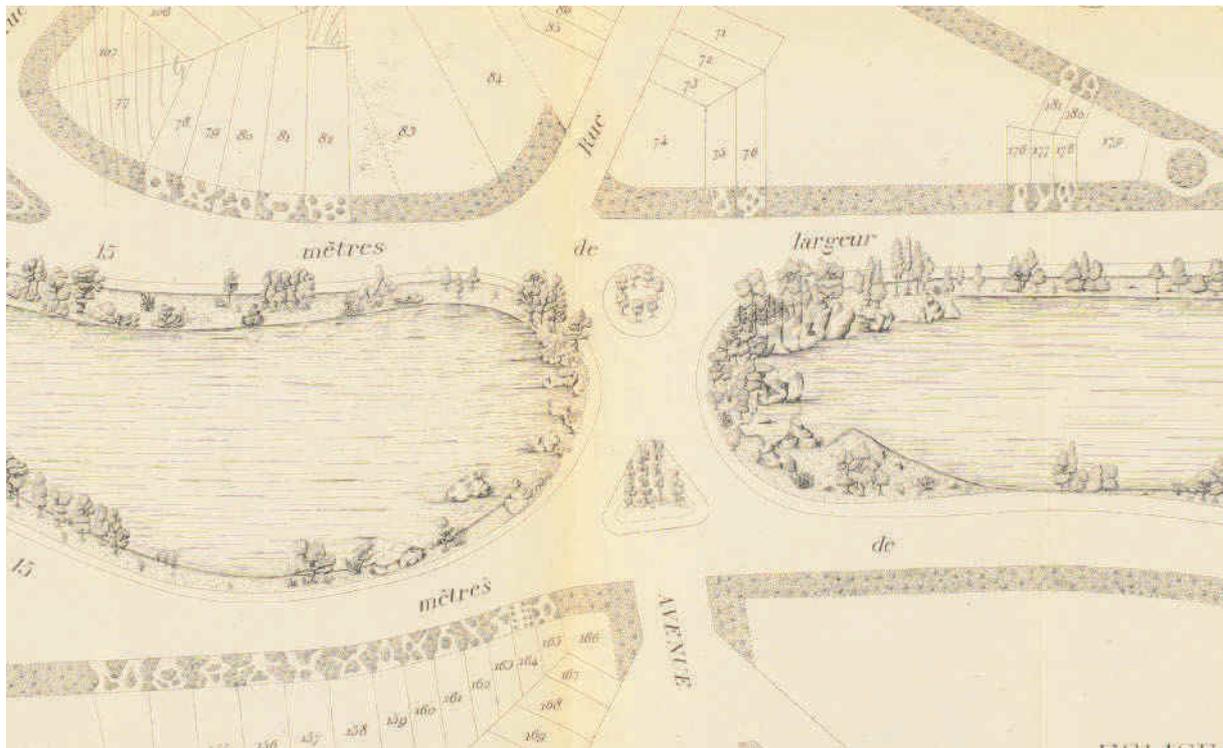


Besme, Plan des immeubles de la Société de l'Avenue Louise - ca. 1873 - CIVA Le projet évolue vers plus de simplicité. Vue d'ensemble et détail des étangs.



Idem, détails.  
Ci-contre l'étang supérieur (Sud).  
Ci-dessous, l'étang inférieur.





Besme, Plan des immeubles de la Société de l'Avenue Louise- ca. 1873 CIVA. Détail du «rond-point des étangs» et du tracé paysager de Keilig.

## LE DEUXIÈME PROJET

**La deuxième version** figurant sur le plan de Besme pour le quartier, est plus modeste en terme financier. Elle ne diffère pas du précédent pour la forme générale du contour extérieur des berges des étangs mais simplifie les cheminements et présente une autre solution pour animer chaque étang. Les berges sont de largeur variable, les rives sont découpées par de petits accidents rocheux ou non, concentrés aux extrémités.

Les ambitions de l'événement pittoresque qui prenait place en une sorte de presqu'île sur le grand étang se réduisent à la composition d'enrochements qui prennent place principalement aux extrémités Sud des deux étangs. Quelques rochers se retrouvent au Nord de l'étang supérieur.

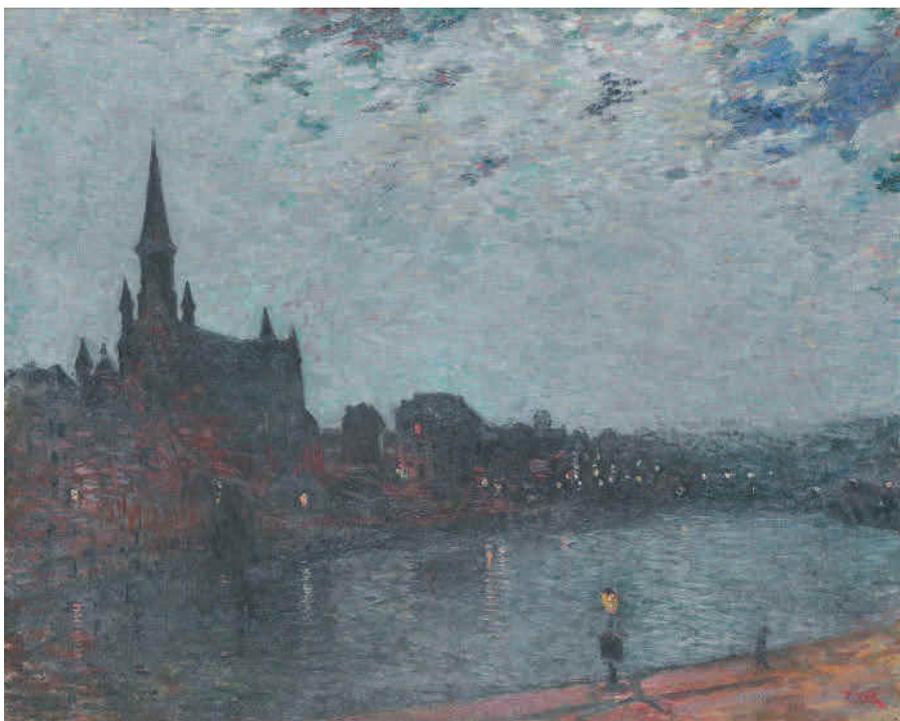
Le dessin des plantations décline des silhouettes variées d'arbres et de différentes grandeurs dispersées de manière apparemment aléatoire, naturelle, sur l'ensemble des berges, créant des petits bouquets et laissant des éclaircies.

On verra que dans la réalisation, l'extrémité Sud de l'étang supérieur restera très sobre.

Par contre l'intervention pittoresque, la rocaille qui sera réalisée rassemblera plusieurs éléments de scénographie en un tout : une grotte cadrant une petite cascade, surmontée d'un belvédère accessible et de 7 colonnes d'un petit temple en construction.

Nous n'avons malheureusement pas retrouvé l'esquisse de ce projet.

Pour une présentation historique et une étude complète de la rocaille et de sa restauration, on se référera à l'article de Michel Louis publié dans Bruxelles Patrimoine, n°23-24 <sup>5</sup>.



Théo Van Rysselberghe,  
Eglise Sainte-Croix ou Mi-  
nuit au faubourg, Musée  
d'Ixelles.

## LA RÉALISATION DES ÉTANGS

Le devis<sup>1</sup> et le bordereau des travaux figurent dans le Bulletin du Conseil communal, il nous renseigne sur les préparations du site à charge de la commune : terrassements, curage des étangs, constitution des berges par un fascinage<sup>2</sup>, création de l'enrochement, mise en place de l'égoutage, installation des trottoirs en cendrée et des bordures en pierre bleue, équipement de bancs et réverbères, ainsi que les quantités : les plans d'eau ont été estimés à 28.000 mètres carrés, les pelouses à 29.400m<sup>2</sup>, les longueurs d'égout à 1.465 m', le pavage des rues (la moitié, à charge de la commune) à 10.730 m<sup>3</sup>, les trottoirs à 4.275 m<sup>2</sup>, 60 m<sup>3</sup> d'enrochement, 20 bancs et 70 réverbères. Les bancs sont du modèle de ceux de l'avenue Louise et les réverbères « comme ceux de la rue Lesbroussart », c'est-à-dire du mobilier de qualité. Et pour les plantations d'arbres et arbustes, sont comptées environ 500 pièces. On trouve encore trace d'une passerelle pour piétons sans doute le solde en 1873 du premier projet).

Dans le rapport annuel communal de 1875, les travaux sont quasi terminés, sauf l'aménagement paysager.

*« La transformation du quartier des étangs et de leurs versants, conformément au plan approuvé et décrété par l'AR du 22 août 1873 est aujourd'hui un fait accompli ; en effet, la Compagnie de l'avenue Louise est sur le point d'avoir terminé tous les travaux qui lui incombent en vertu de la convention intervenue entre elle et la commune ; il ne reste plus qu'à compléter et remplacer quelques plantations, à gazonner convenablement les berges, à poser les 20 bancs de repos le long de la promenade, et à placer quelques candélabres et lanternes dans les rues et entre les étangs et l'avenue Louise. Les deux étangs ont actuellement le volume d'eau indiqué aux plans ; la ville de Bruxelles a eu la gracieuseté de nous donner en très peu de temps la quantité d'eau nécessaire pour arriver à ce résultat qui permet maintenant de se rendre compte du bel effet que produisent non seulement ces deux vastes pièces d'eau mais tout l'ensemble de ce quartier qui est appelé à un brillant avenir, grâce surtout aux constructions élégantes que la Compagnie de l'avenue Louise y fait élever sur plusieurs points et qui ne peuvent manquer de servir de type aux constructions à venir. »*



Les cartes postales nous livrent quelques informations sur les aménagements anciens. De gauche à droite, les fascines formant les rives des berges vers 1918, un banc au rond-point des étangs vers 1925, un réverbère avenue des Klauwaerts, vers 1910. *Cartes postales anciennes.*

La réalisation du site des étangs, inaugurée en 1876, la même année que le Jardin du Roi, a été assez fidèle au plan d'ensemble, en ce qui concerne le tracé des berges, aux largeurs et pentes non régulières « tantôt raides et escarpés, tantôt plats et doux » selon les mots de Keilig pour les bords du lac au bois de la Cambre<sup>2</sup> et la constitution d'ambiances et de vues variées. Les événements pittoresques consistant principalement dans la construction du belvédère avec la grotte et le petit temple inachevé et la présence d'une île sur chacun des étangs. Bien que deux îles apparaissent dans plusieurs documents avant les travaux d'aménagement, celles-ci n'ont curieusement pas été dessinées sur les plans du quartier pour la Société de l'avenue Louise. La mise en valeur des îles avec leurs plantations d'arbres a enrichi le caractère pittoresque du site.

Peu de cheminements ont été créés le long de l'eau sur les berges (voir plan p.93) (contrairement au dessin de la première esquisse) mais le trottoir le long de la voirie constitue la promenade qui est partout en contact avec l'eau. Le pourtour du site offrant plusieurs vues cadrées par la végétation des berges sur les clochers des deux églises Sainte-Croix et Notre-Dame de la Cambre. Entre les deux étangs, le passage formant pont dans la première esquisse est devenu une voirie en courbes avec deux petits parterres triangulaires qui ont été plantés d'arbres. Celui vers la rue Villain XIII accueillera en 1906 le monument à Alphonse Renard, puis en 1926 le monument aux morts de la patrie.

## **LES PLANS D'EAU, LES BERGES**

Le cahier des charges prévoit un travail de désenvasement des étangs sur une profondeur de 50 cm à 1m ; puis que les berges soient maintenues par un clayonnage de 1m de haut tenu par des pieux « en nombre suffisant. » Les rives des berges ne sont pas plantées, la limite avec le plan d'eau reste bien précis.



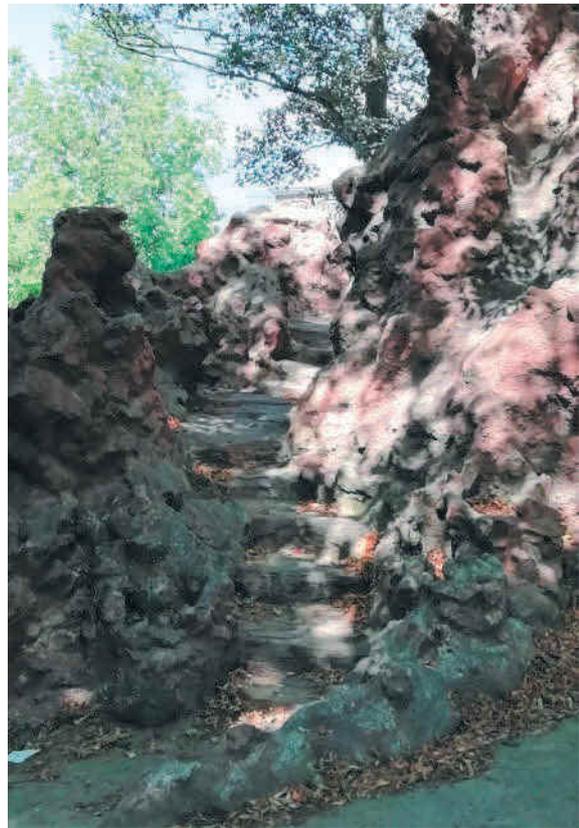
La rocaille des étangs d'Ixelles, peu après son achèvement. *Carte postale ancienne.*



Cascade du lac Eichsee dans le parc du Château du Muskau (Allemagne). Photo Ferdinand Graf von Luckner (*Ex: de Courtois, Maillet, de Rubercy, Graf von Luckner, Esthétique du jardin paysager allemand XVIIIe et XIXe siècles, 2019*) - *Bibliothèque Pechère, CIVA*



Escalier en roches, au parc des Buttes-Chaumont  
(ex. Edouard André, *L'Art des jardins, Traité général*  
(...) Paris, 1879. (Bibliothèque du CIVA)



Escalier de la rocaille aux étangs d'Ixelles après la  
restauration (Photo ERU 2020)

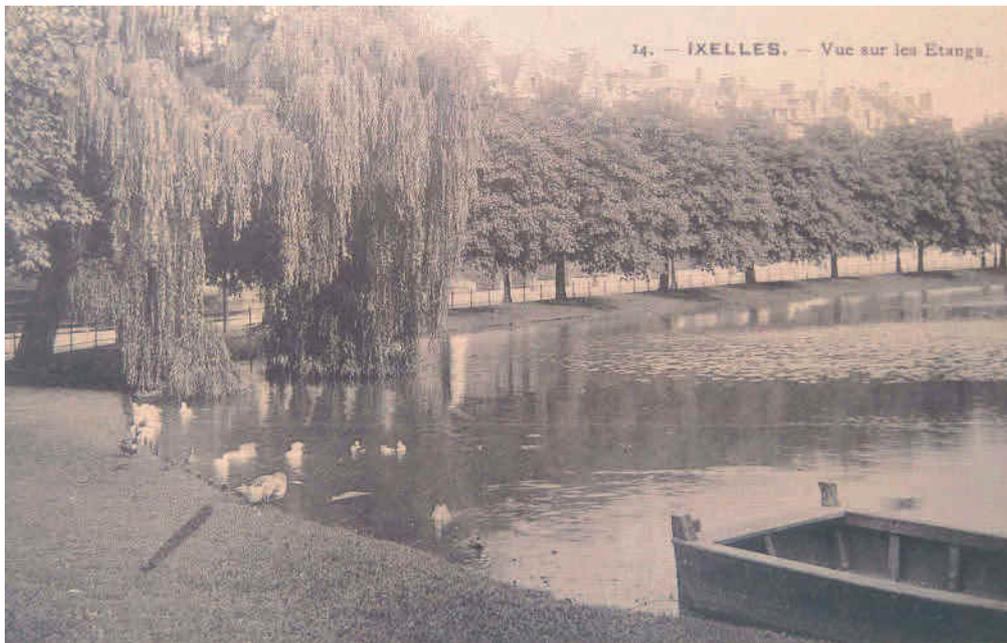
## LA ROCAILLE : ROCHER, GROTTES, CASCADE, TEMPLE

La rocaille est la création la plus complexe du site et une signature de son temps. On peut faire le rapprochement avec les exemples illustrés du manuel du paysagiste Edouard André « *L'art des Jardins – traité général de la composition des parcs et Jardins* », qui paraîtra quelques années plus tard, en 1879. Edouard André est un jeune collaborateur de Barillet-Deschamps à Paris au jardin des Buttes Chaumont, il enseignera le paysage à l'école de Versailles. Le lien entre Paris et Bruxelles est important dans le domaine de l'horticulture et du paysage, Barillet-Deschamps établit plusieurs projets pour des parcs et promenades à Bruxelles, Edouard André collabore à *L'illustration Horticole* de Jean Linden<sup>3</sup>.

On peut imaginer que la rocaille de Keilig se devait d'être réalisée dans l'esprit du traité « *L'art des jardins* » d'Edouard André, avec l'habillage de diverses plantations finales, ainsi que Keilig le décrit dans son intention pour le bois de la Cambre « *Si les rochers naturels gagnent beaucoup à être garnis de verdure, c'est nécessaire à un beaucoup plus haut degré pour ceux que l'on construit artificiellement...* »<sup>4</sup>

La cascade a donné son nom à la rue avant qu'elle ne devienne avenue Général de Gaulle en 1945, mais ne semble pas avoir développé une chute très importante, peut être devait elle ressembler à une cascabelle de ruisseau de montagne.

Cette rocaille, pour laquelle le bordereau du cahier des charges prévoit 60 m<sup>3</sup> de rochers fut mise en œuvre par la firme Blaton-Aubert, spécialisée alors dans ce genre de travaux<sup>5</sup>.



La rive Est des étangs : saule pleureur isolé et alignement de marronniers. *Carte postale.*

## LES PLANTATIONS

Les dessins des esquisses organisaient les plantations tout autour des berges par petits groupes d'arbres variés. Ceci sans dégager de différenciation de traitement ou de contrastes entre les 2 étangs ou entre les rives opposées. La répartition des silhouettes d'arbres, diversifiées, semble répondre à une organisation aléatoire, naturelle et organique, laissant entre les arbres des points de vue et échappées variées depuis les rues adjacentes au site.

N'ayant pas retrouvé le plan de plantations, de descriptions, de bon de commande des plantations ou le courrier spécifique à ce projet, on n'appréhende pas réellement si Keilig a souhaité conserver des arbres existants et même si les travaux de reconfiguration des berges a rendu possible la préservation de certains arbres existants. Nous avons l'information du cahier des charges qui établit le décompte général de commande des plantations pour « environ 500 pièces ». Ce qui laisse penser que tout a été replanté. Les cartes et vues les plus anciennes présentent d'ailleurs un paysage de petits sujets.

Le paysage des berges des étangs résulte de la recherche d'une association entre 3 éléments, les nappes d'eau, les pelouses et les arbres, dans une structure générale d'effets perspectifs qui laisse peu de place aux buissons et aux plantes basses. Les limites des rives sont nettes et la berge est retenue par des fascines. Un contraste est recherché entre la végétation arbustive et ses ombres et les pelouses. Peu de rôle est laissé à la végétation basse afin de dégager les vues sur les plans d'eau. Les étendues de pelouses sont configurées en de légers vallonnements ou pentes, arrêtés par la ligne des rives, elles ont une importance propre qui dépasse le seul « socle » ou support des arbres mais prend du caractère en fonction de la topographie des endroits.

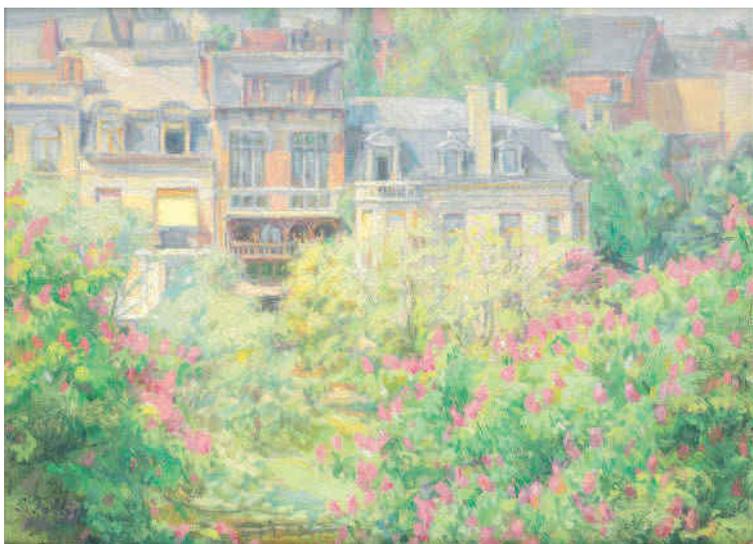
La réalisation du programme végétal nous est connue par les cartes postales anciennes. Contrairement aux dessins d'esquisses, les plantations réalisées, comme on peut les observer sur ces vues de cartes postales depuis plus d'un siècle, présentent un contraste entre les 2 rives, comme en écho à leur différent rôle comme voie de communication. La rive Est, voie paysagère étant plantée de manière assez irrégulière de petits groupes d'arbres avec une variété de formes et de tailles, tel qu'on en lit l'intention de départ sur les dessins. La rive Ouest où circule le tram dès l'année 1884 est plantée par contre d'un alignement régulier de marronniers, arbres que Keilig avait choisis également pour différentes sections de l'avenue Louise.



La rive Ouest des étangs, plantations variées en petits groupes, ponctuées de saules pleureurs. *Carte postale ancienne.*



Contraste entre les plantations des rives Est et Ouest. A gauche de la vue, près du rond-point des Étangs, un groupe de peupliers aux formes élancées. *Carte postale ancienne.*



Emilie Falize, *Avenue de la Cascade*, 1916 - Musée d'Ixelles



Marronnier rose en fleur avenue Louise, un choix d'Edouard Keilig. Photo ERU 2020.

## SAULES PLEUREURS ET MARRONNIERS ROSES

Il faut remarquer un choix d'essences arboricoles diversifiées, ce qui est toujours le cas aujourd'hui, offrant un paysage beaucoup plus composite que celui de la vallée d'origine (des saules, des hêtres, des aulnes...). En particulier deux essences rares vont être utilisées : le marronnier rose et le saule pleureur. Ces deux essences spécifiques ont créé un paysage nouveau dans la vallée.

Le Saule pleureur (*Salix babylonica*, ainsi désigné par Linné- arbres originaires de Chine), a été introduit en Europe au départ du Japon à la fin du XVIIe siècle. Etait-il déjà à la mode quand Keilig a conçu ses premiers parcs bruxellois ? En tout cas on en trouve au bois de la Cambre, et il semble que ces arbres étaient assez précieux. C'est ce qui ressort des échanges de courriers entre l'inspecteur des plantations Louis van der Swaelmen et l'échevin responsable, H. Labarre, quelques années plus tard quand les arbres vinrent à tomber. L'inspecteur écrit «(...) *la chute dans l'étang de l'un des magnifiques saules pleureurs qui le bordent et font à eux seuls une grande partie du charme de ce site*»<sup>6</sup>.

Les plantations de saules pleureurs ont été réparties parcimonieusement tout autour des deux étangs et mises en évidence au milieu de l'eau où ils occupent par groupe de 3, une place privilégiée sur les îles.

Keilig avait choisi en 1865 le marronnier d'Inde, (à fleur banche) et le marronnier à fleur rose, pour l'aménagement de diverses parties de l'avenue Louise (1ère section et pour la berme centrale vers le bois) où il était en alternance avec une autre essence. Le marronnier posait cependant des problèmes de reprise. Keilig réitère ce choix dans un terrain plus favorable à leur développement pour planter un nouvel alignement le long de la rue la plus passante.

TÉLÉPHONE : 111.74

Annexé à ma lettre du 26 Octobre 1911  
à Monsieur l'Echevin H. LaBarre

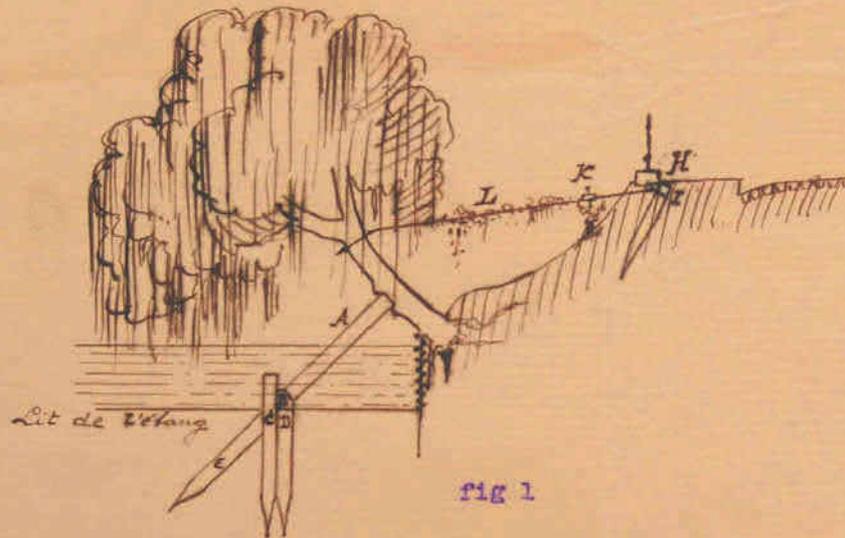


fig 1

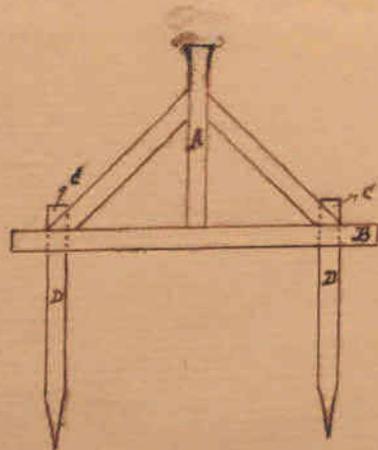


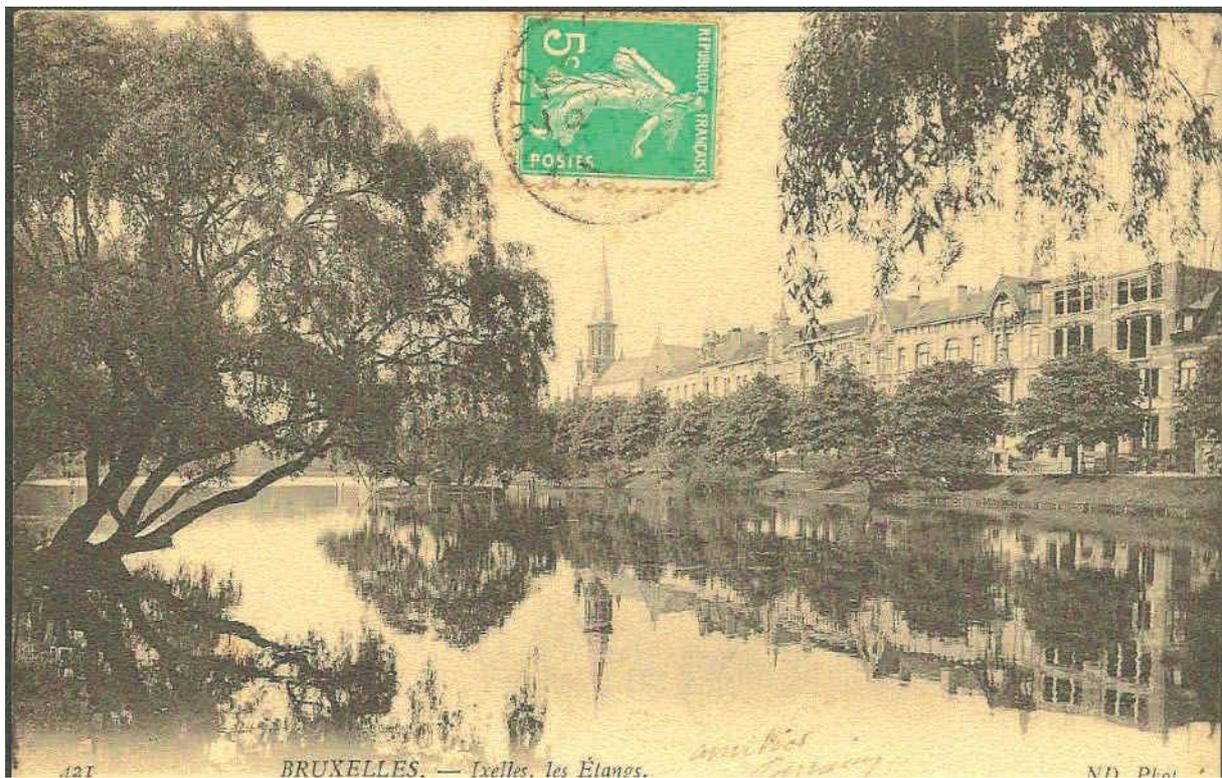
fig 2

AGI-1-8  
3



Plan.

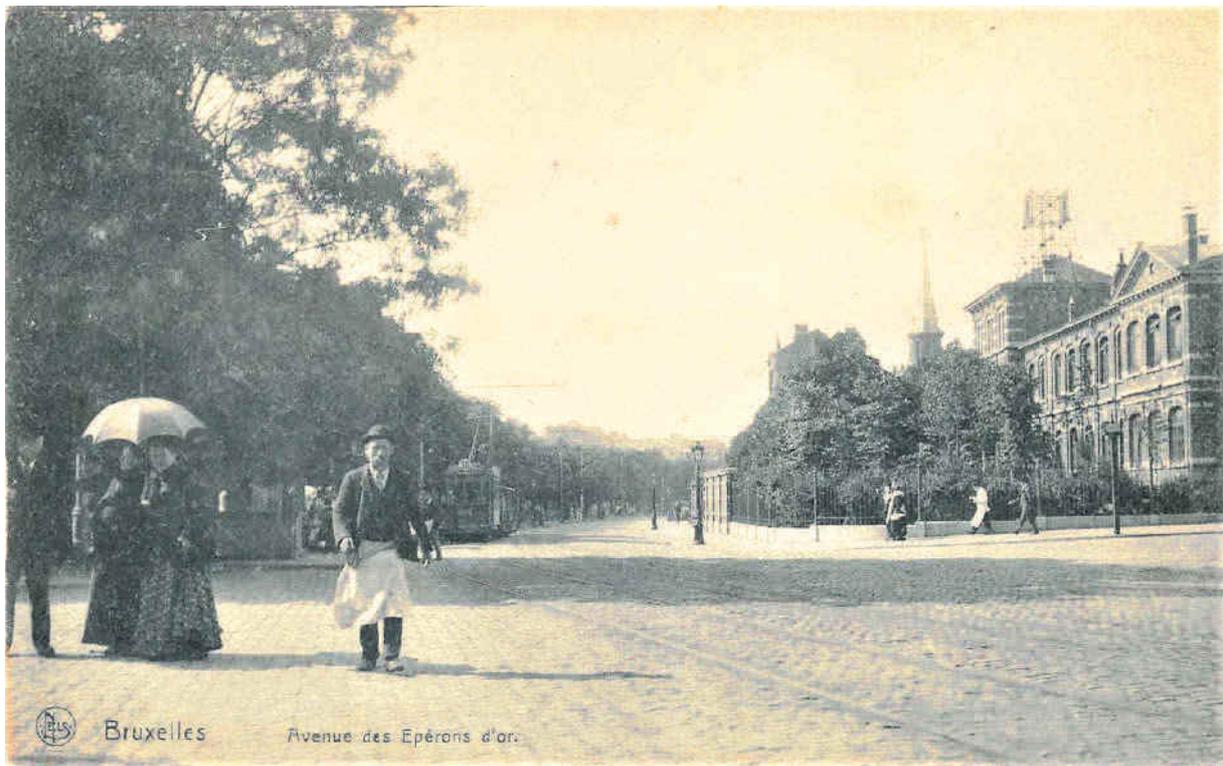
Proposition d'étaçonnage d'un saule pleureur, Louis Van der Swaelmen et fils. - 1911 -  
ACI Dossier N190.11.



Carte postale, vers 1908.



Carte postale, vers 1930.



Carte postale, vers 1910.

## LA RÉALISATION DES RUES

### Le cahier des charges de la commune

En 1873, le cahier des charges pour la réalisation des travaux, rédigé par service des travaux publics de la commune et imposé aux promoteurs immobiliers via la convention avec la Société de l'avenue Louise, est un peu plus précis que le devis et nous livre encore quelques informations sur les revêtements de voirie, les plantations, les équipements et les coûts. (note BCC) A ce moment la Commune a revu également son règlement de police qui comprend des indications diverses concernant les exigences techniques pour les constructions et l'aménagement des parcelles privées, préfiguration de son règlement de bâtisse.

### Les voiries, chaussées et trottoirs

Les voiries sont pavées de pavés en grès de Quenast du 6e échantillon, ou, précise le cahier des charges, du 5e échantillon si nécessaire (une qualité un peu inférieure). Le long des étangs, les trottoirs sont prévus en « fine cendrée d'usine », les bordures sont en pierre de taille, en pierre bleue.

Les trottoirs sont donc revêtus d'une sorte de fin gravier, non pas de dolomie, mais d'une texture meuble.

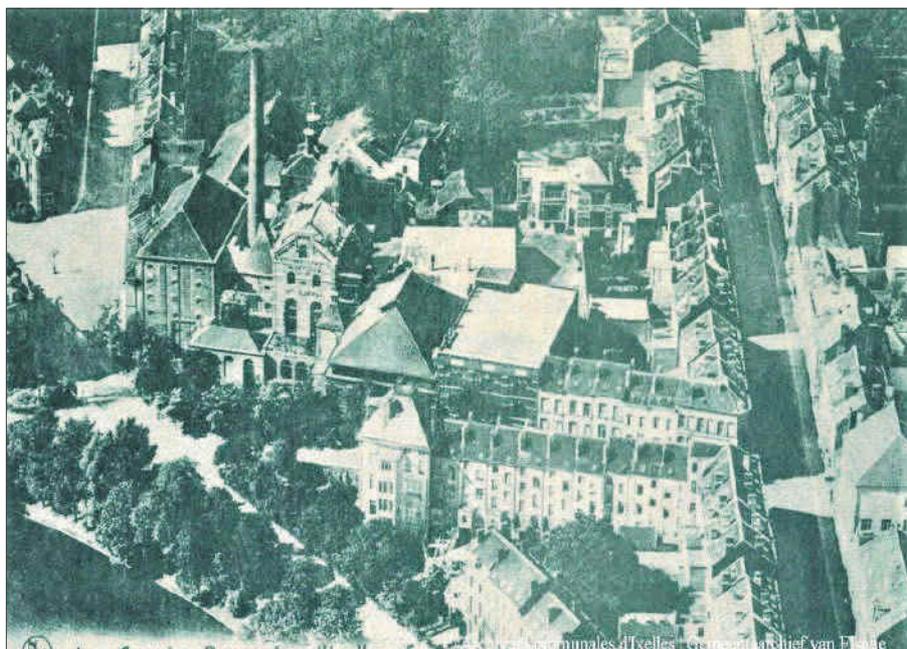
Les cartes postales qui nous montrent les rues vers 1900 sans véhicules, présentent les belles lignes courbes des bordures de trottoirs qui conduisent l'œil dans une vision perspective.



## LES ZONES DE REcul : GRILLES ET JARDINETS

Le cahier des charges de la réalisation des travaux, que le service des travaux publics de la commune a rédigé est l'objet de la convention signée en 1873 avec la Société de l'Avenue Louise. La Société devait imposer aux futurs propriétaires le respect de ces dispositions. Celui-ci stipule que les clôtures seront constituées de grilles établies sur un socle en pierre bleue, le tout faisant environ 2 m de haut. Le Conseil communal précisa ensuite qu'il ne s'agissait pas d'imposer l'uniformité du dessin mais de la hauteur. Et octroya également une dérogation pour construire un mur entre 2 propriétés plutôt qu'une grille.

« On imposerait aux acquéreurs une clôture uniforme vers la voie publique composée de soubassement en pierre bleue surmontée d'un grillage en fer formant avec ce soubassement une clôture de 2 mètres environ de hauteur. La même clôture serait imposée pour séparer les terrains dans les zones de recul de 8m. » Cette prescription a ensuite fait l'objet d'une mise au point au Conseil communal « sur avis de votre section des travaux publics, que l'uniformité de la clôture en question, vers la voie publique ne devait point être exigée, quant à son dessin, mais seulement en ce qui concerne sa hauteur et que pour autant qu'elle présentât les conditions de solidité et de sécurité nécessaires, ladite clôture pouvait varier dans sa forme et dans son dessin. »



Les Brasseries Lannoy, installées très tôt aux étangs d'Ixelles en 1873, y sont restées jusqu'en 1950. Elles ont changé plusieurs fois de nom (Lannoy frères, Grandes Brasseries d'Ixelles, Ixelberg.) *Carte postale.*

## LE PAYSAGE BÂTI

Les premières maisons construites le long des rues des étangs, sont les plus proches du noyau villageois ancien vers la place Sainte-Croix et la chaussée de Vleurgat et forment bientôt le premier tronçon de l'avenue de la Cascade. Le bas de la chaussée de Vleurgat, qui était déjà construit (cf. plan Popp, de 1866), sans doute jusqu'alors de petites maisons rurales, fait partie des terrains négociés avec la commune avec la Société de l'Avenue Louise et est reconstruit par un ensemble néoclassique, vers 1880, dont le traitement des façades est révélateur d'un souci pittoresque. L'ensemble d'une dizaine de maisons jumelées « traversantes » présente des façades enduites côté ville, et des façades en brique apparente côté étangs, donnant sur les zones de recul jardinées. Une époque où la réflexion sur les couleurs est renouvelée par des conceptions architecturales plus libres, inspirées par des références architecturales diverses (l'éclectisme). Dans ce contexte les tonalités de briques rouges sont recherchées pour former un dialogue avec les verts de la végétation. Toutes les maisons du front bâti de cette section de l'avenue seront en brique rouge apparente, il en reste aujourd'hui une partie.

## Notes

1. ACI, BCCI Séance du 28 janvier 1873.

2. Le fascinage ou clayonnage des rives de l'étang inférieur a fait l'objet d'un dossier d'adjudication en 1914 conservé à la commune. ACI Dossier N191.3. Les offres des firmes présentent une description précise (3000 gaules ou clayons de noisetiers en chêne ou saule, 800 piquets de chêne ou frêne.

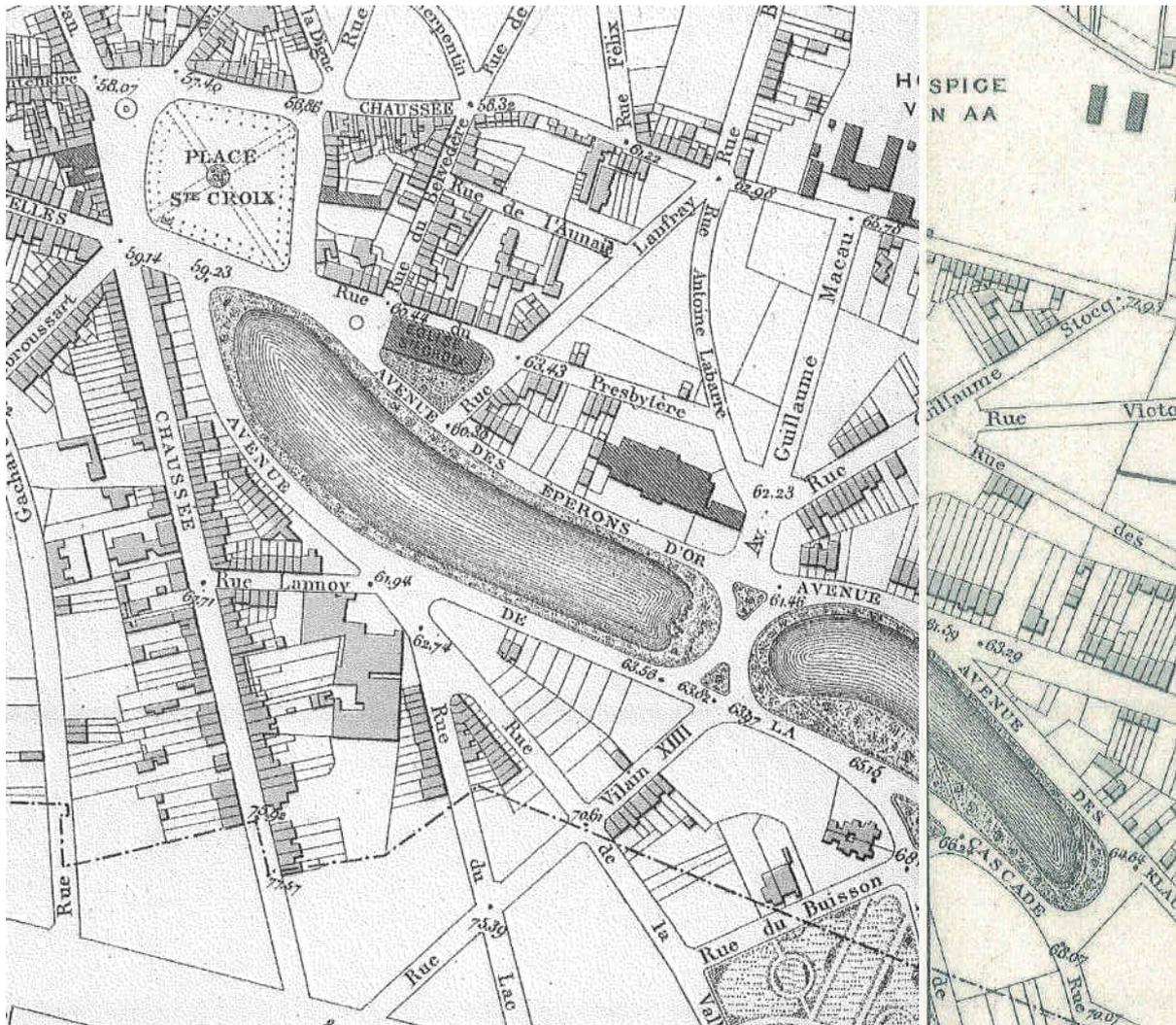
Ces travaux n'ont pas eu lieu, reportés par la guerre -jusqu'en 1920- ACI dossier N190.14 («Depuis 1912 aucun travail n'a été effectué aux berges de l'étang»- 1920)

3. Cf Hennaut Eric et Diagre-Vanderpelen Denis, Le développement de l'horticulture à Bruxelles, in: Bruxelles Patrimoine, n° 23-24, 2017.

4. Lettre de Keilig (in: Duquenne, Le bois de la Cambre, reproduit in extenso, en

5. Cf. Michel Louis, La restauration de la rocaille des étangs d'Ixelles, la redécouverte d'un ouvrage pittoresque. Bruxelles Patrimoine, n° 23-24.

6. Courriers de Louis van der Swaelmen à l'échevin Labarre avec une notice technique pour redresser les saules, préalablement à une adjudication. ACI Dossier N190.11- 1911.



Plan parcellaire de la Commune d'Ixelles, Gravure Claes - 1898  
ACI

Différentes périodes ont été identifiées pour l'observation de l'iconographie constituée principalement par des cartes postales et quelques peintures et gravures conservées au Musée d'Ixelles.

**1ère période, de 1876** (inauguration des étangs) à 1900-05, environ 30 ans pour la finalisation du site, la construction des rues bordant le site, une urbanisation qui s'est progressivement densifiée vers l'extérieur de la ville.

**2ème période**, à partir de 1906, avec la préparation de l'exposition de 1910 et l'abandon de l'îlot à bâtir entre l'étang supérieur et l'abbaye. Cette période est celle de la modification du Sud du site aux abords de l'abbaye de la Cambre par extension de la berge et pelouse en vue de la création de l'avenue Emile Duray.

**3ème période**, entre-deux-guerres, modernisation des berges des étangs, transformation du quartier (changement d'échelle), construction d'immeubles à appartements, reconstruction de la place Flagey, création de l'INR, divers monument aux morts.

**4ème période**, après la guerre, modification du flux de circulation avec le développement de l'automobile, démolition de la brasserie Lannoy, construction de l'immeuble résidentiel, square de Biarritz.

# CHAPITRE VI

## LES PHASES DE DENSIFICATION URBAINE ET L'ÉVOLUTION DU PAYSAGE



Le monument à Charles De Coster occupe une position privilégiée. *Carte postale ancienne. ACI*

### 1. PÉRIODE DE 1876 À 1900-1905

#### **Les premiers monuments dans l'espace public.**

Hommage à ceux qui ont fait la renommée de la Commune, l'époque se devait d'inscrire dans le nouveau quartier quelques jalons civiques ou historiques<sup>1</sup>. Les monuments créent à la fois l'identité communale et cette échelle intermédiaire entre le bâti et l'aménagement fonctionnel des rues.

Le premier qui a été placé, en 1894, est dédié au romancier Charles De Coster, il est situé au bord des étangs, face à la place Sainte-Croix, devant la perspective la plus fréquentée des étangs. Cette œuvre signée par l'architecte Franz De Vestel et le sculpteur Charles Samuel est d'une grande recherche décorative (elle a été publiée dans la revue d'architecture *l'Emulation*). Son emplacement privilégié, cadré par les frondaisons des arbres et le plan d'eau la met particulièrement bien en valeur.

En 1906, un autre monument dédié à un autre Ixellois célèbre, l'homme de sciences Alphonse Renard (1842-1903) a été placé entre les deux étangs, sur un petit terre-plein triangulaire entouré d'arbres. Il a perdu en visibilité lors de son déplacement en 1926 en contrebas du Jardin du Roi sur un petit îlot végétalisé, pour laisser la place au monument aux Morts (cf. page 68-71).



Clôture autour du monument à Charles De Coster. Carte postale envoyée en 1904.

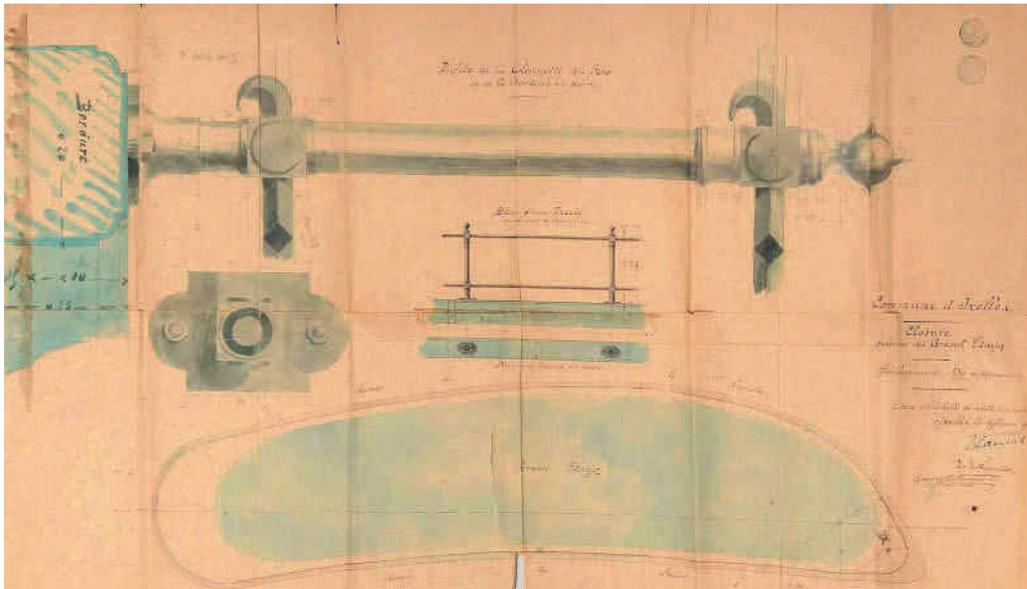
### Installation de la clôture ou rambarde

L'installation de la rambarde, en 1898, qui fait le tour de chacun des étangs est la principale transformation des berges de cette période, elle établit une limite claire du site, tout en l'inscrivant discrètement dans un contexte urbain.

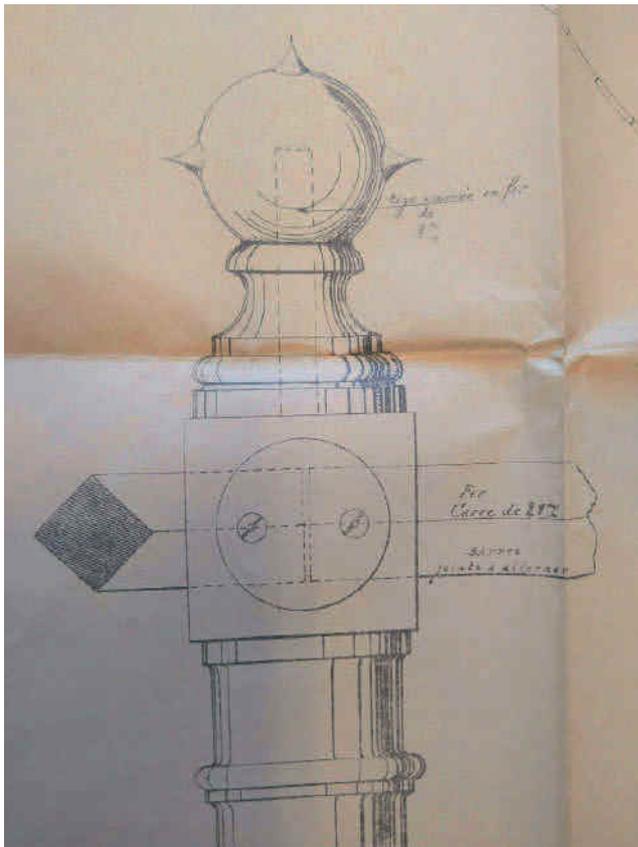
En 1892, une quinzaine d'années après leur inauguration, les berges sont dans un état critique, il est demandé par l'inspecteur des plantations qui n'est autre que le paysagiste Louis van der Swaelmen, de mettre une barrière pour délimiter l'espace entre la voirie et les berges.

*« On est occupé à la réfection des berges et des talus en vue de rétablir le tout en bon état et de conserver le tout en bon état dans la mesure de nos moyens. Déjà comme tous les ans on y a semé déjà le gazon. Mais hélas à quoi bon ! Malgré nos peines nos soins et la dépense d'argent le résultat sera fort négatif tant qu'on n'aura pas établi pour le moins autour des étangs un simple fil de fer soutenu par un montant en fer également tels qu'ils s'en trouvent établi, si pas mieux, autour de tous les squares et jardins de toutes les villes du pays ; sur le modèle enfin des entourages comme ils s'en trouvent ici au bois de la Cambre et au parc du Cinquantenaire. Enfin dans le même but et pour mieux pouvoir veiller à la conservation et le bon entretien de nos plantations et spécialement des abords des étangs, je vous prie Monsieur l'Echevin, de vouloir d'urgence saisir le collège des moyens à contraindre l'entrepreneur Middelear à se conformer aux clauses et conditions de son contrat, nous fournir notamment tous les jours les trois hommes qu'il est tenu d'avoir constamment à la disposition du service et qui n'y sont jamais ! (...) »<sup>3</sup>*

Les plans du garde-corps sont conservés dans les archives communales, le tour des deux étangs compte 1.520 mètres de développement. Le dessin de la section-type (de 1.50m) de ce mobilier en fer et fonte n'a pas changé depuis l'origine à l'exception de l'élément de terminaison des poteaux qui présentait une forme sphérique à pointes. Sans doute cela fut-il jugé trop dangereux, ces éléments ont été rabotés.



Clôture autour de l'étang supérieur - 1898  
ACI Dossier N191.8



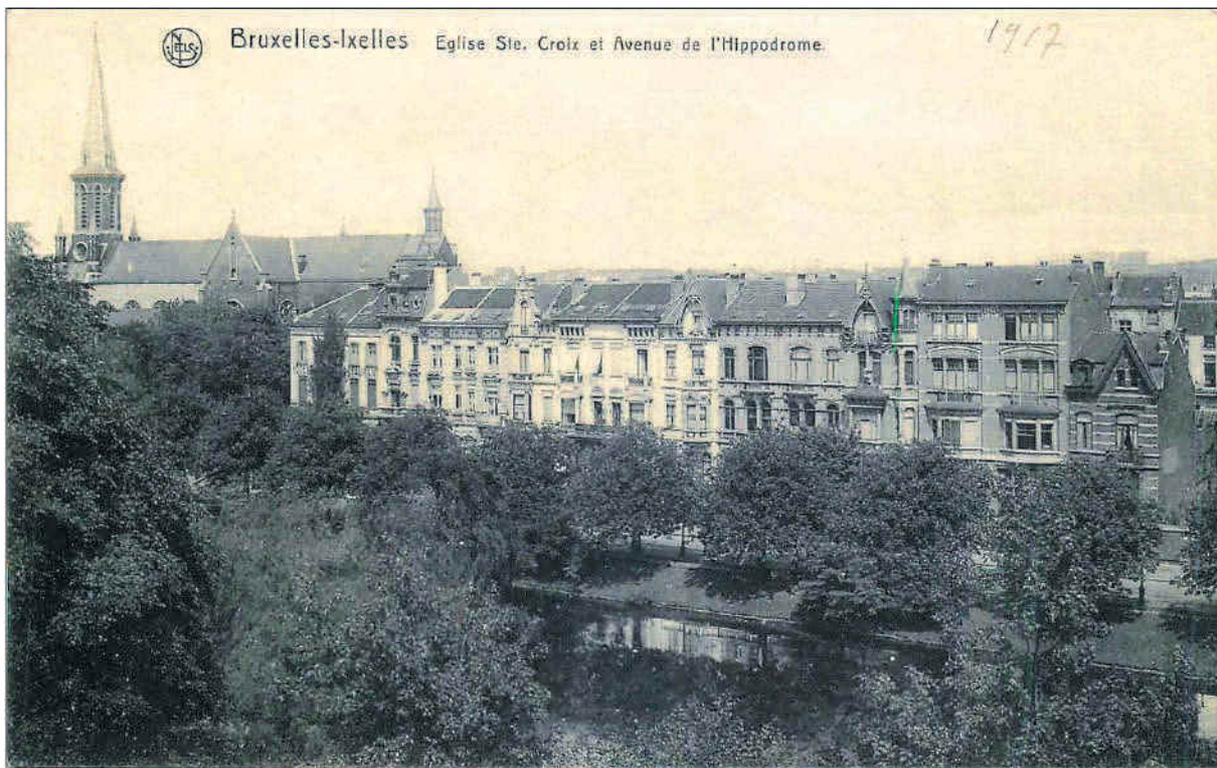
Clôture autour du grand étang - 1898 - Détail des pilastres.  
ACI Dossier N191.8



Détail d'un pilastre.  
Les boules à points des amortissements ont été sciées.  
Photo ERU 2020



Détail des pilastres sur une photo d'époque. ACI Fonds Hainaut

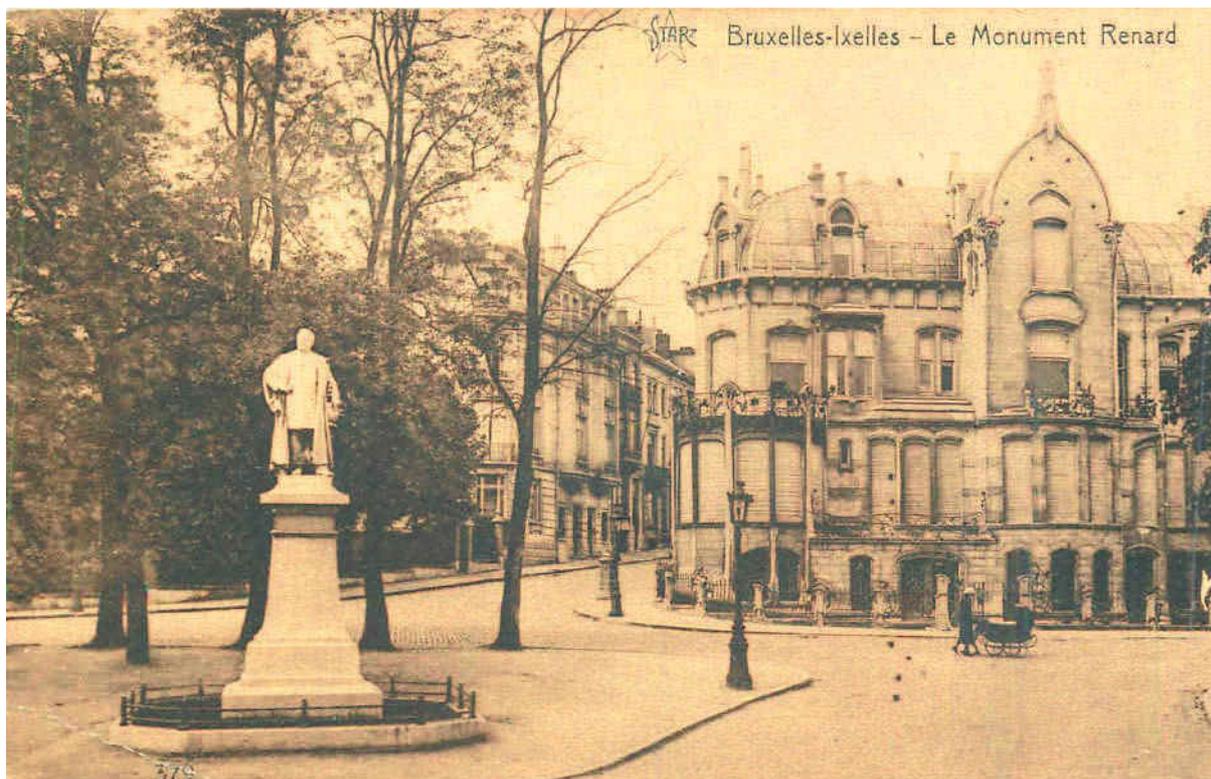


Le front bâti de l'avenue des Eperons d'Or vers 1910. Carte postale ancienne postée en 1917.

### **Le contexte bâti**

La construction des fronts bâtis s'est opérée par phases, progressant vers l'extérieur de la ville, toutefois le front bâti de l'avenue de l'Hippodrome fut plus rapidement construit, entre 1885 et 1900, que celui de l'avenue des Eperons d'Or. Où pendant un temps on ne vit que la première maison non loin de l'église et l'école communale au coin de l'avenue Guillaume Macau (construite de 1877 à 1883). Entre les deux, un nombre important de lots furent acquis par la famille Delune, entrepreneurs et architectes, qui avaient également acquis des lots rue Lanfray. Les Delune édifièrent un ensemble de maisons éclectiques de grande qualité.

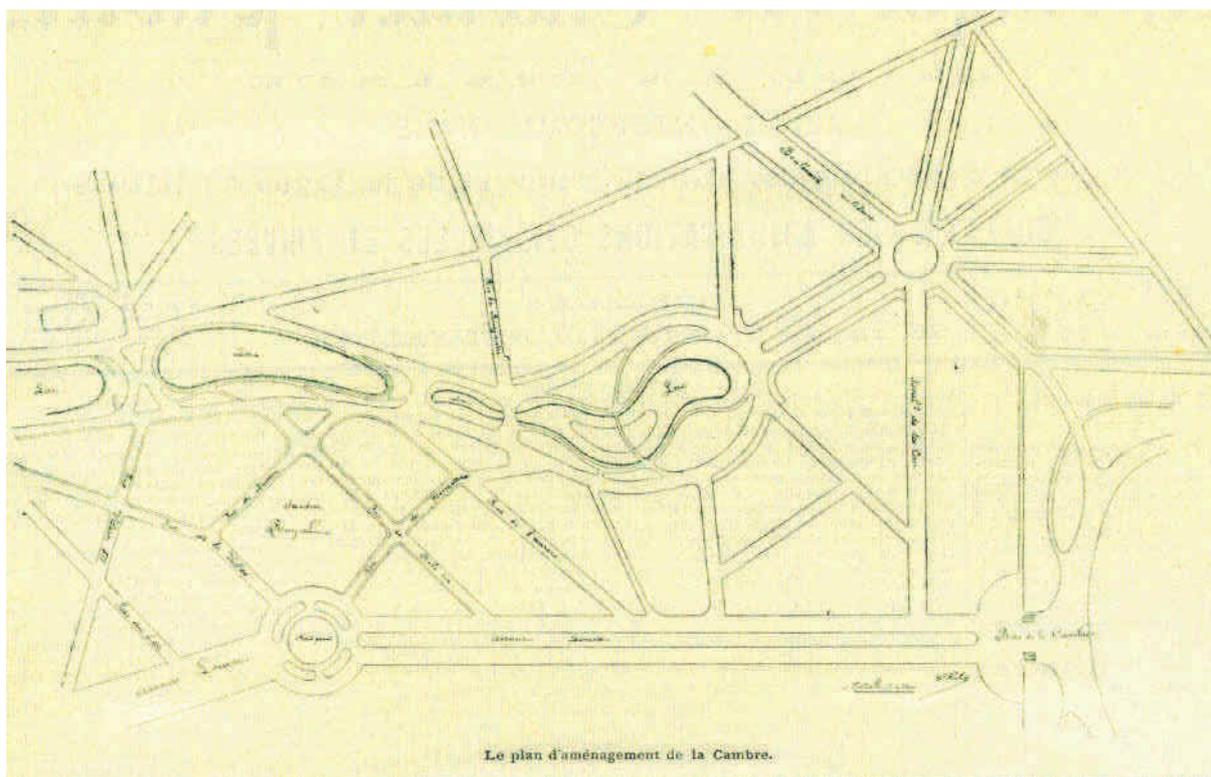
Les constructions s'érigèrent vers 1900 sur la rive opposée, sur la deuxième section de l'avenue de la Cascade et le long de l'avenue des Klauwaerts, occasionnant quelques remarquables maisons ou hôtels de maître Art Nouveau, parmi lesquelles la maison personnelle de l'architecte Art Nouveau Ernest Blérot à l'angle de la rue Villain XIII (démolie vers 1960). Les rues du Lac, de la Vallée, Villain XIII et le pourtour du Jardin du Roi se lotirent en même temps, la rue de la Vallée constituant peu à peu un ensemble signé Ernest Delune. L'architecture éclectique et Art Nouveau s'harmonisant particulièrement avec le contexte végétal du site.



Maison personnelle de l'architecte Ernest Blérot, angle de la rue Vilain XIII, au rond-point des étangs. La statue d'Alphonse Renard vient d'être inaugurée en 1906. *Carte postale ancienne.*



Front bâti avenue de la Cascade, vers 1900. *Carte postale ancienne.*



Keilig, Plan d'aménagement «pour les terrains de la Cambre» d'un quatrième étang. Avant 1895. *La Chronique des Travaux*, 15 décembre 1901. KBR B-190. (ex: De Beule et Périlleux, *Histoire de planifier*).

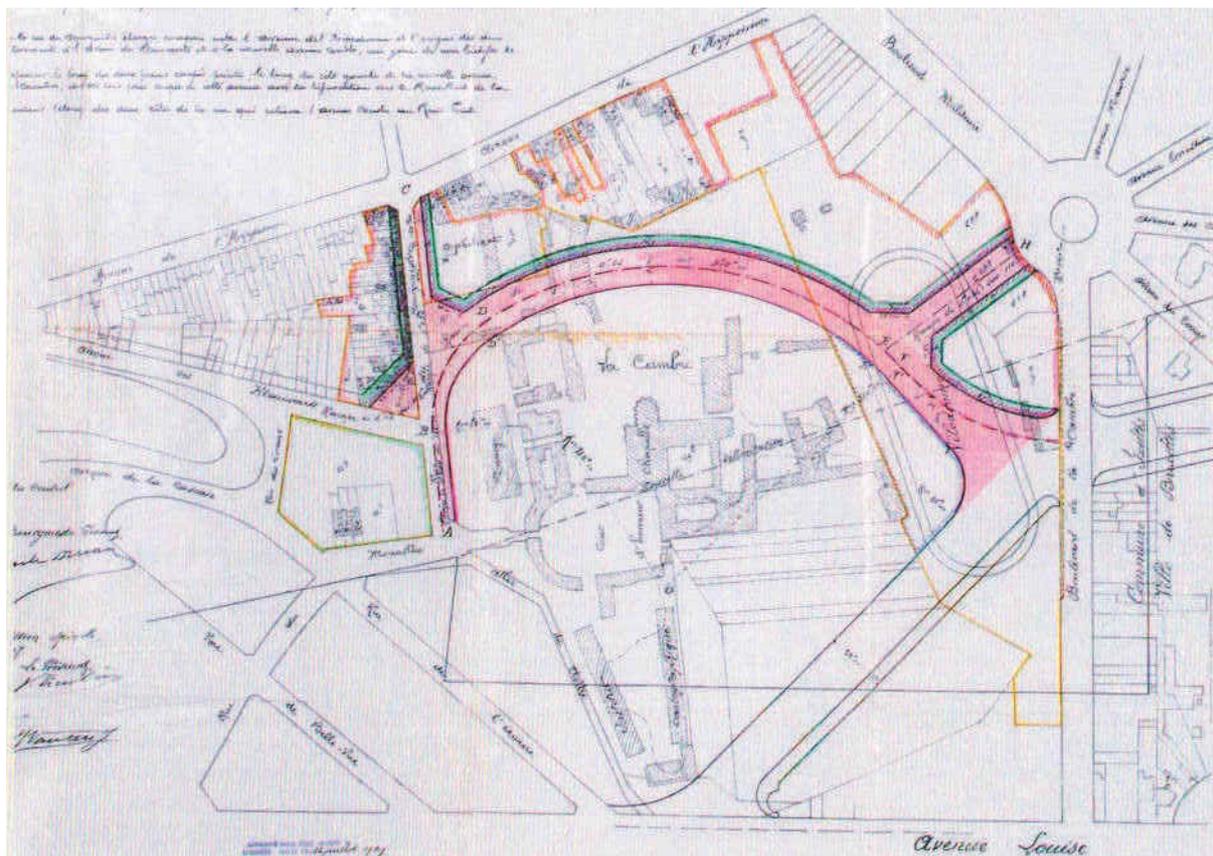
## 2. PÉRIODE DE 1906 À 1914

### La création de l'avenue Duray

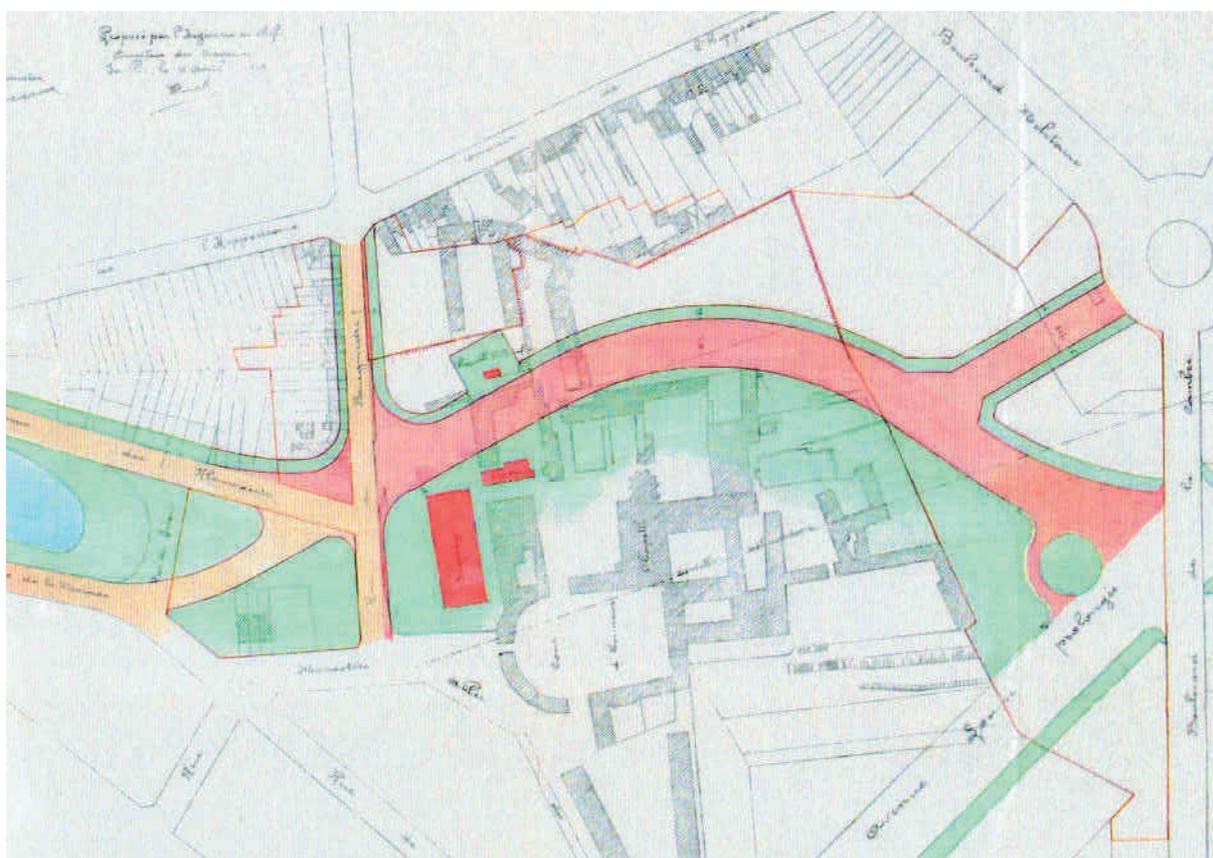
Entre l'étang supérieur et l'abbaye, Victor Besme a prévu un bloc d'habitations qui n'est pas encore bâti (3 lots seulement sont construits en 1907.) Le site de l'abbaye de la Cambre fait l'objet de nombreux projets depuis la constitution du quartier et celle-ci devra in fine sa conservation grâce à la réaction de la Commission royale des Monuments et son président Charles Lagasse de Locht ainsi qu'à la personnalité de l'archiviste de la Ville de Bruxelles, Guillaume Des Marez qui habitaient tous deux dans son voisinage immédiat.

Les péripéties sont détaillées dans l'ouvrage «Bruxelles, Histoire de planifier». En 1901 était publié dans la presse un projet proposant à la place de l'abbaye, démolie, un 3e et un 4e étang avec une île, prolongeant la promenade pittoresque de la vallée, signé par Keilig quelques années auparavant (mort en 1895). L'abbaye était dans un triste état de délabrement, avait souffert des remblais de l'avenue Louise et l'école Militaire qui y était installée devait bénéficier d'un nouveau site en construction. La Commune d'Ixelles et le Roi Léopold II soutenaient une transformation radicale du quartier. La Commune introduisit à plusieurs reprises des projets de voirie pour relier le quartier des étangs à Boendael et au boulevard Militaire et pour urbaniser le plateau du Solbosch. En 1906 la Commune propose le site du Solbosch pour l'Exposition de 1910, ce qui sera accepté à la fin de l'année.

En 1906, Ixelles dresse un nouveau plan d'aménagement présentant une avenue courbe (future Emile Duray) pour éventuellement pouvoir préserver l'église abbatiale de l'abbaye de la Cambre, tel que demandé par la Commission royale des Monuments. A ce moment la Ville de Bruxelles prépare de son côté le plan de l'avenue Emile Demot. Plusieurs variantes de l'avenue courbe seront nécessaires pour intégrer les changements de décision. Le sort de l'abbaye ne fut définitivement fixé qu'après la guerre et sous l'action vigilante de Des Marez.



Projet de plan en vue de l'exposition de 1910. 1906 approuvé en 1907.  
 KBR B190 (ex: De Beule et Périlleux, Histoire de planifier). L'îlot bâti devant la Cambre est conservé.



Projet d'aménagement du quartier de l'Abbaye de la Cambre - 1909.  
 AEB 825 (ex: De Beule et Périlleux, Histoire de planifier). L'îlot bâti devant la Cambre est un espace vert.



Plan du quartier avant le percement de l'avenue Duray. IGN. Face à la Cambre, l'îlot non bâti.



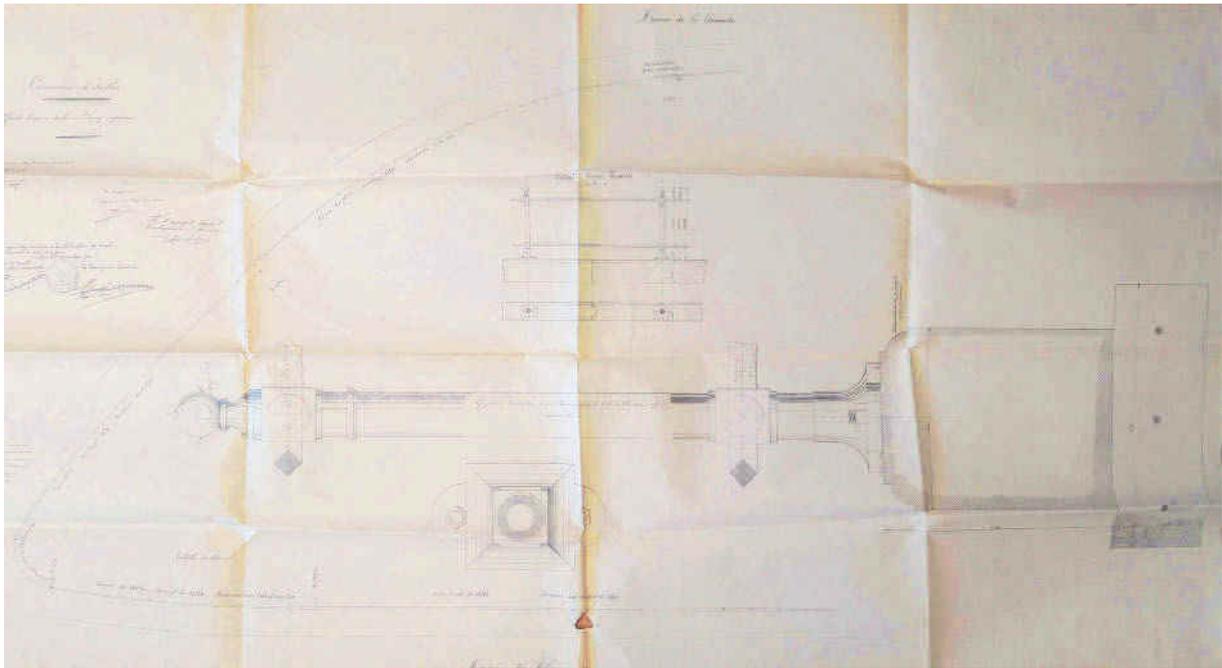
Plan d'aménagement en vue de l'exposition de 1910, 1908. APR LC 175 (ex : Ranieri, Léopold II)

### Dès lors, disparaît un îlot qui ne sera jamais construit

La création de la rue courbe contournant l'abbaye de la Cambre a entraîné la modification du périmètre du grand étang et la composition des voiries entre les étangs et l'abbaye par la suppression d'un îlot à bâtir prévu dans le plan initial de la Société de l'Avenue Louise. Ces parcelles n'avaient pas été construites à l'exception de 3 d'entre elles, Léopold II les ayant rachetées, par souci de développer le plan paysager des étangs. (noteRanieri)

### Les monuments en voirie

Le monument aux Bourgeois de Calais, par Rodin a été utilisé temporairement dans le cadre de l'exposition de 1910, déplacé vers 1915, il a été remplacé par La Danse du sculpteur Jules Herbays.



Agrandissement du site de l'étang supérieur vers l'abbaye de la Cambre - 1910  
*ACI Dossier N191.2*



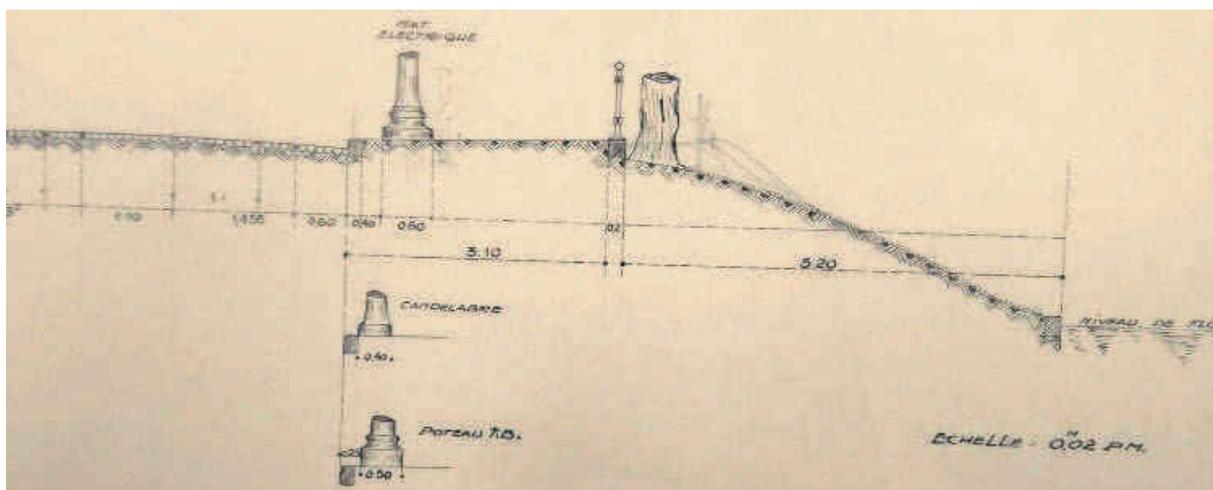
Le carrefour de l'avenue des Klauwaerts avec le monument Les Bourgeois de Calais, vers 1910. *Carte postale ancienne. (Collection privée).*



La nouvelle extension du site de l'étang supérieur, vers 1910, dégage une longue perspective sur les étangs dont l'avant-plan met en valeur la sculpture de Rodin. Carte postale ancienne. ACI.  
 Actuellement le site est fortement planté et la perspective peu ouverte.

Le même site en 1913, La Danse, par Jules Herbays, remplace Les Bourgeois de Calais. Carte postale ancienne..





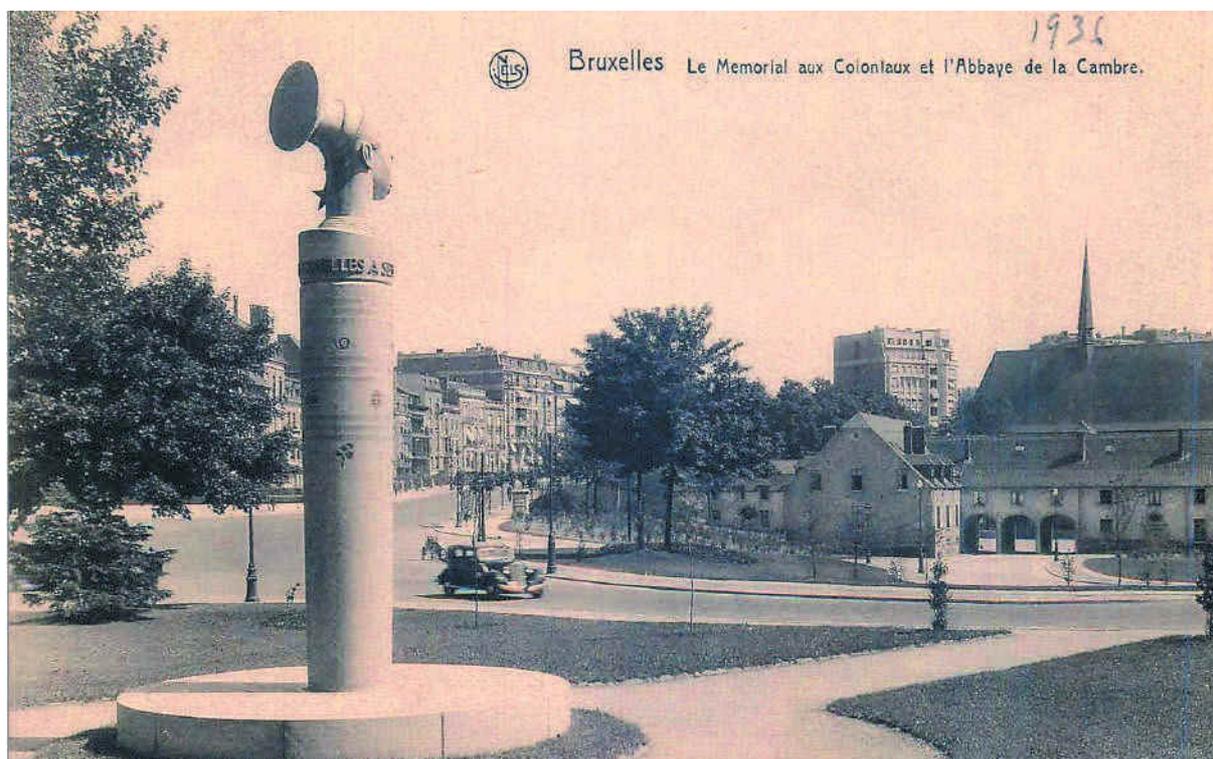
Coupe en travers : chaussée-trottoir-berges. ACI Dossier N190.13

### 3. PÉRIODE DE 1918 À 1940

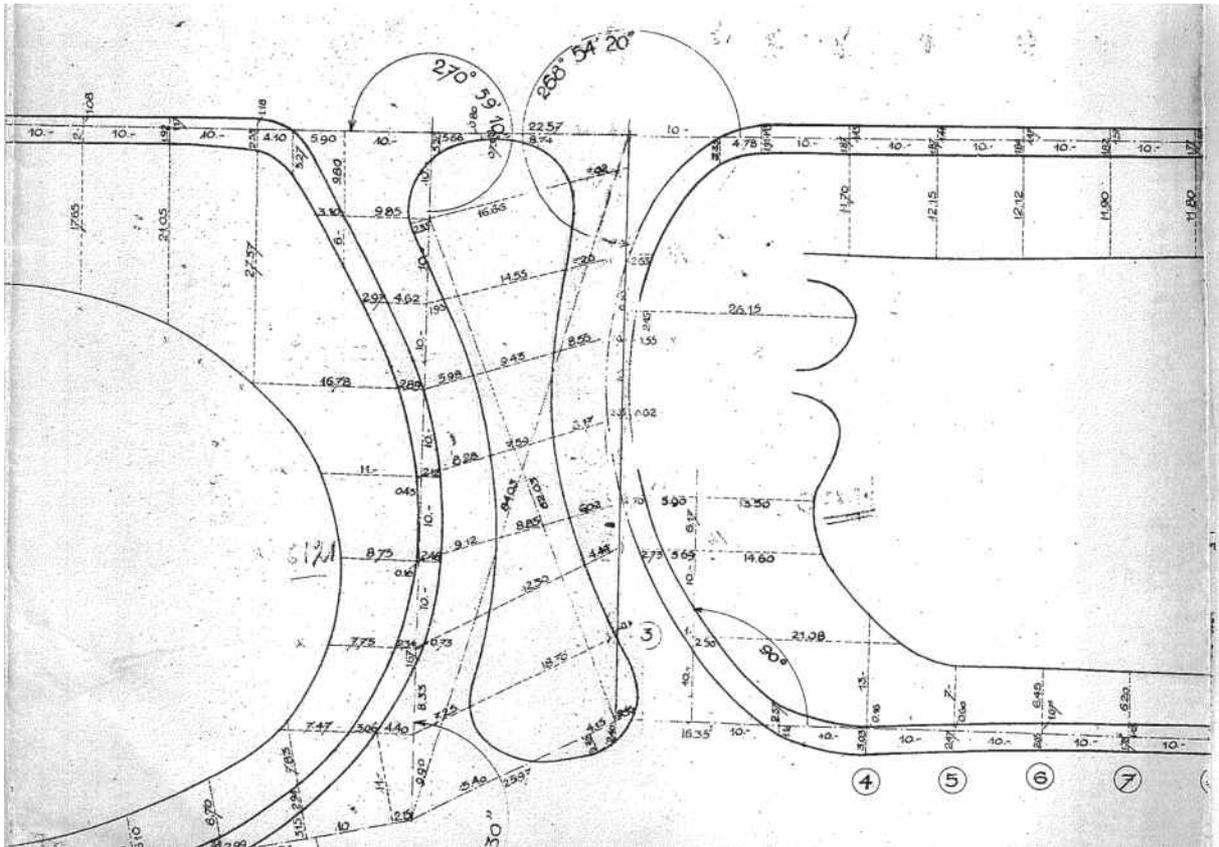
La période entre-deux guerres est une période importante de transformation du bâti du quartier notamment par la construction d'immeubles à appartements qui vont modifier l'échelle et le parcellaire d'origine. C'est aussi une époque qui amorce avec la construction de la Maison de la Radio par Joseph Diongre, futur INR, la reconstruction de quasi toute la place Flagey.

En 1926, un monument aux Morts est installé au rond-point des Étangs occasionnant le déplacement d'Alphonse Renard et l'abattage de quelques arbres. Le rond-point devient le «square du Souvenir».

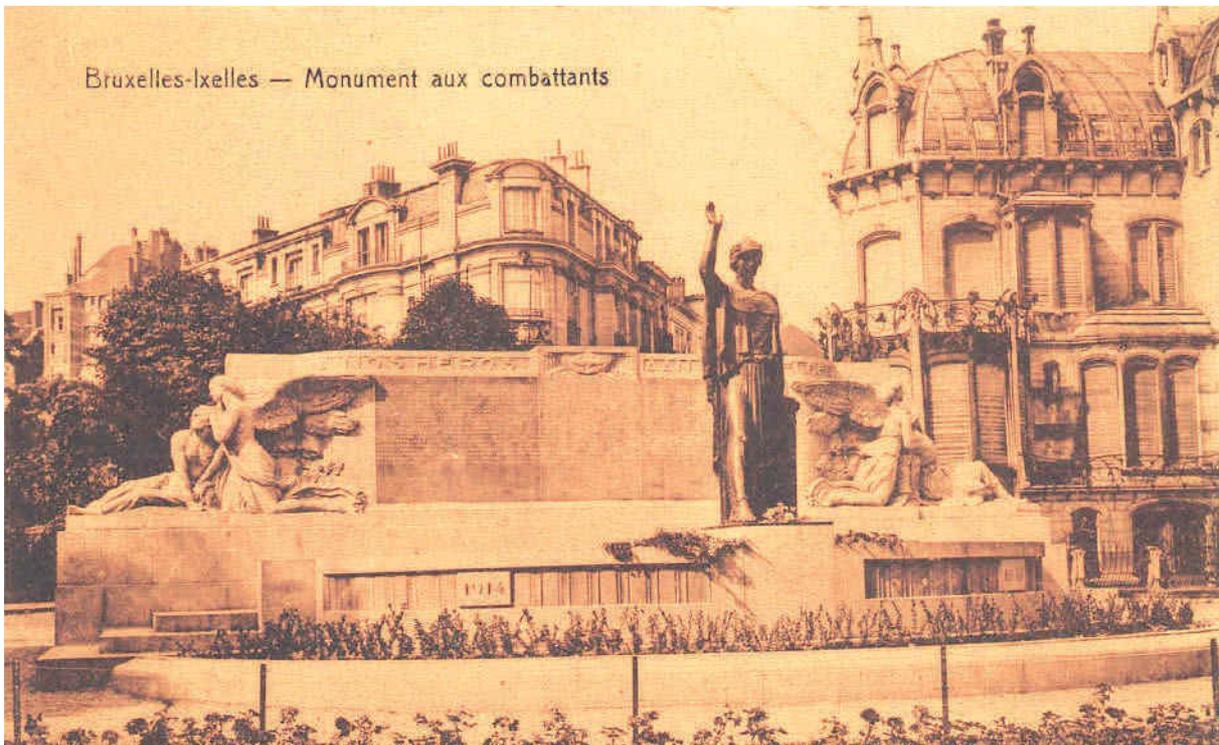
Le paysage des étangs ne subit pas de modifications majeures, si ce n'est la construction en dur des berges qui intervient vers 1935. Selon les côtés, de 2 à 4 assises de pierres de taille émergent de l'eau.



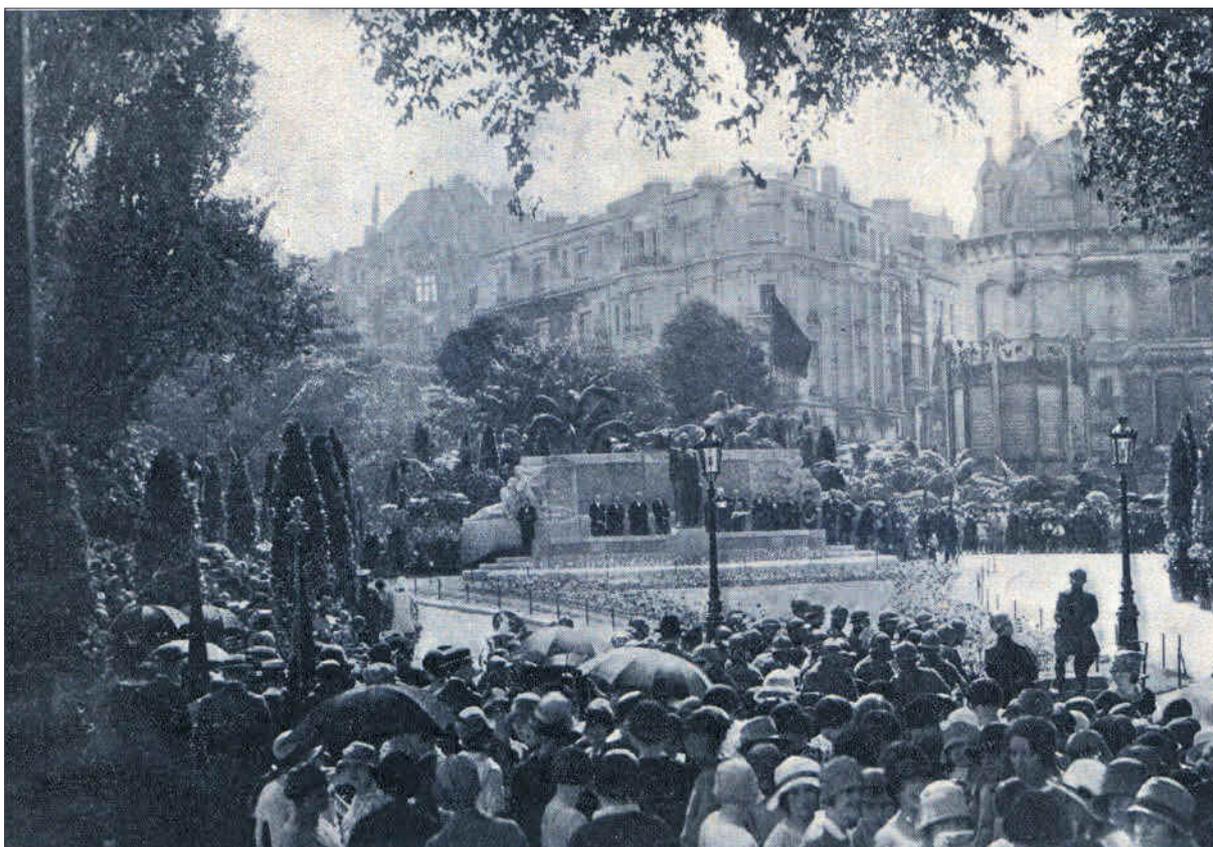
Le monument aux Pionniers coloniaux face à la Cambre, par Marcel RAU, placé en 1934. Carte postale ancienne



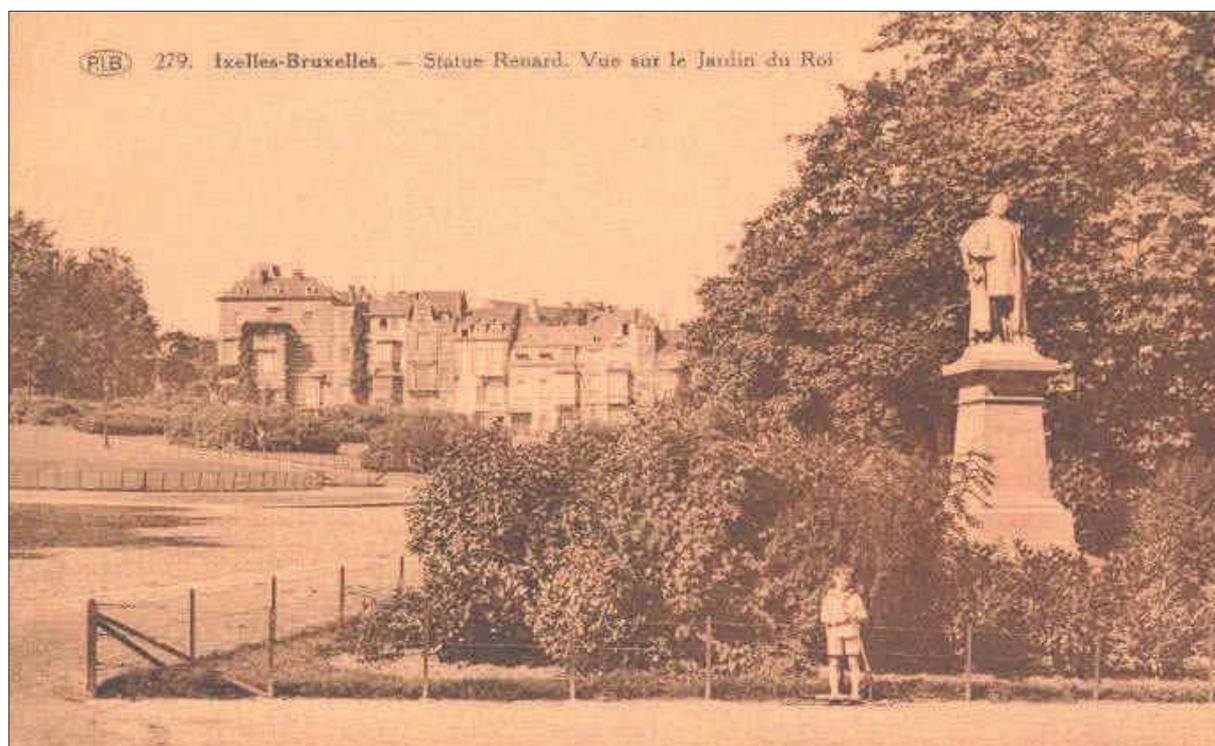
Plan du Square du Souvenir remodelé pour accueillir le monument aux Morts - 1926.  
ACI Dossier N 191.12



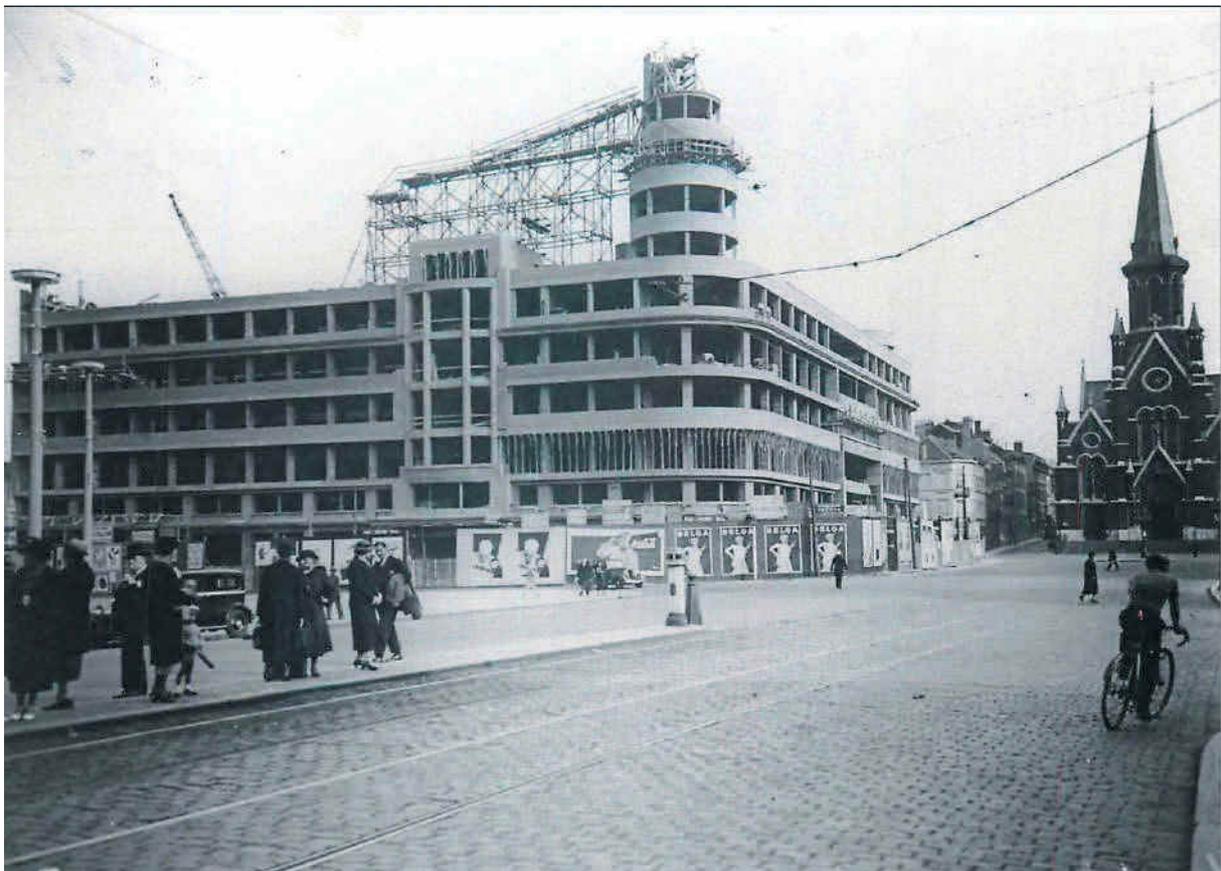
Le monument aux Morts de la guerre 14-18 placé en 1926 au square du Souvenir. *Carte postale ancienne.*



Inauguration du monument aux Morts installé entre les étangs en 1926. Photo d'époque. ACI



La statue d'Alphonse Renard à son nouvel emplacement en contrebas du Jardin du Roi. Carte postale, vers 1930.



Construction de l'INR en 1939, par l'architecte Joseph Diongre. *Photo d'époque.*



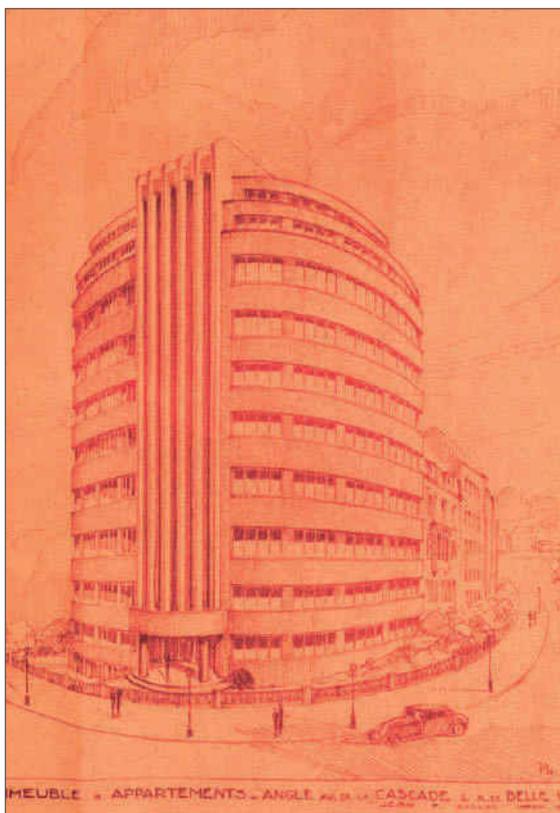
Immeuble 25-26 avenue de la Cascade, et angle rue Lannoy, architecte Paul Saintenoy - 1939  
*Carte postale ancienne (détail).*



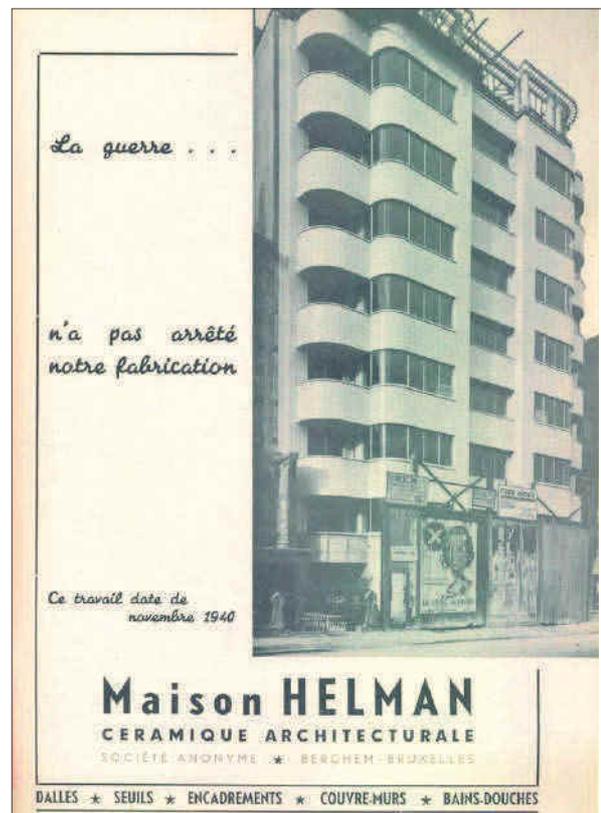
Deux immeubles 49 et 50 avenue de la Cascade, angle rue de Bellevue, architectes Sta Jasinski et JF Collin, 1935-36. *Carte postale ancienne (détail).*



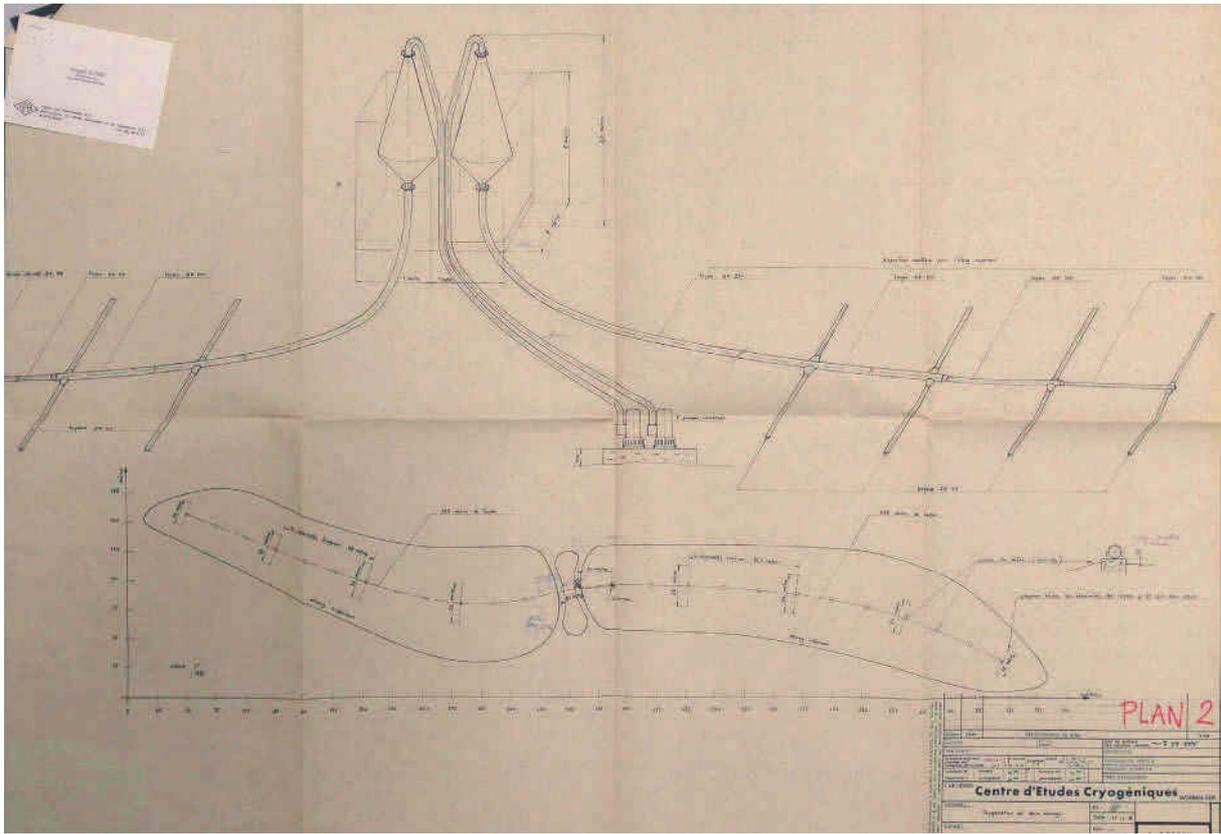
Eglise Sainte-Croix rénovée et re-stabilisée, architecte Paul Rome, 1939. ACI /urb 257. (ex. IPMB, en ligne)



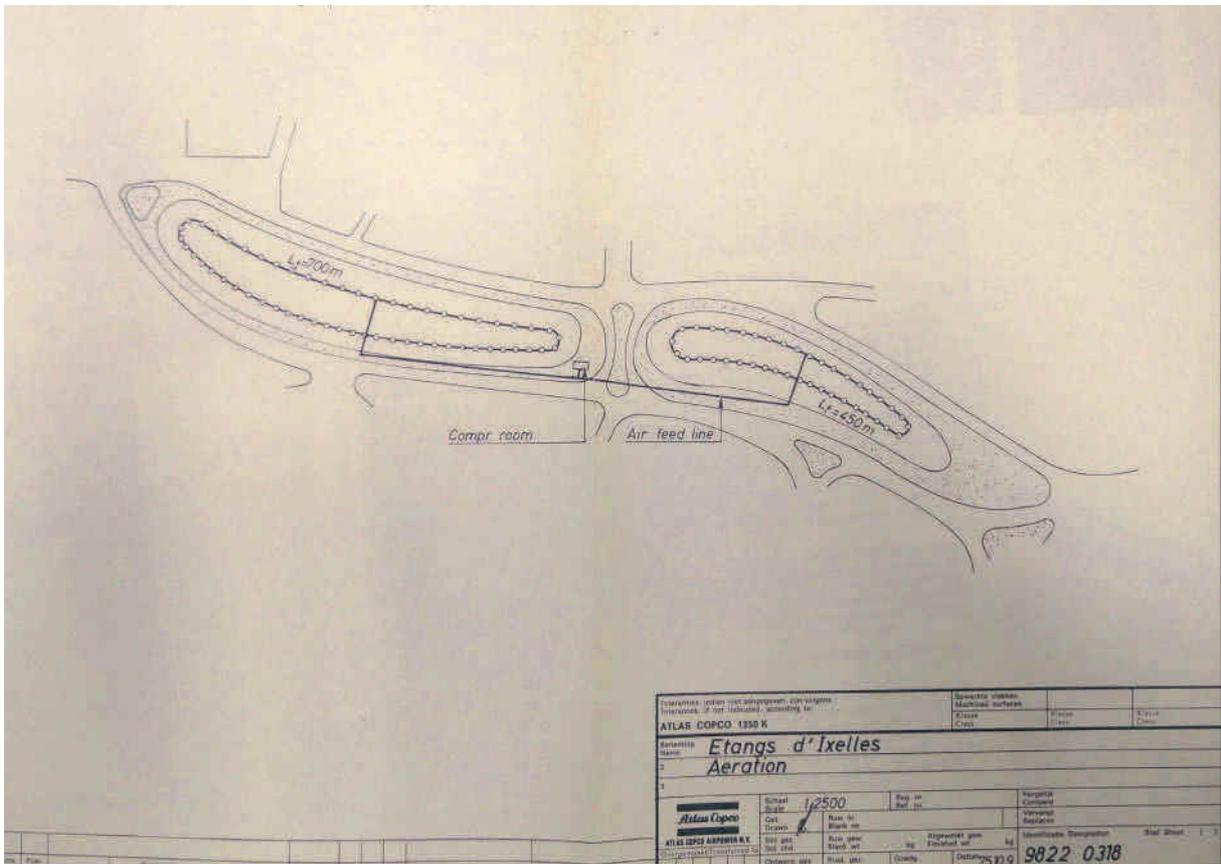
Immeuble 51 av. de la Cascade, architectes Jasinski & Collin, 1935. ACI /urb 142-51 (ex. IPMB, en ligne)



Immeuble 36 avenue de la Cascade, arch. René Ajour, 1939. La Reconstruction, 3-1941. (ex. IPMB, en ligne)



Installation d'un équipement d'aération de l'eau des étangs en 1971. ACI





Bureau JNC international, Plan d'aménagement des jardins de l'abbaye de La Cambre - 2000  
*Bib documents RBC*

#### 4. PÉRIODE APRÈS 1940

La Brasserie Lannoy, devenue en 1921 les Grandes Brasseries d'Ixelles, et l'une des plus importantes de Belgique, fusionne en 1954 avec la brasserie de Koekelberg (devient Ixelberg) puis quitte son site. Celui-ci sera vendu en 1956 en deux parties, à la Croix Rouge et à un agent immobilier. Il sera arasé du côté des étangs pour construire un grand immeuble à appartements signé par l'architecte Jacques Cuisinier. Le square devient square de Biarritz en 1960 à l'occasion du jumelage des communes.

Les années 70 sont celles de l'installation d'un système d'aération de l'eau des étangs et de fontaines. Cette période est aussi celle du classement du patrimoine. Le site de l'abbaye de la Cambre est classé déjà en 1953 (A.R. du 30.06.1953), tandis que **le site des étangs d'Ixelles est classé en 1976 (A.R. du 18.11. 1976)**.

En 2000, une nouvelle configuration est organisée pour les jardins situés devant l'abbaye de la Cambre, dans le but de réduire l'accès automobile vers le site de l'abbaye et d'accroître la qualité paysagère des lieux. Le projet est développé par le bureau du paysagiste Jean Noël Capart (JNC International)<sup>6</sup>. Les îlots sont réunis dans un parterre paysager traversé de cheminements. La rue du Monastère est bordée d'alignements d'arbres. De nouveaux luminaires (modèle Art Déco Laprade) sont installés, complétant l'ensemble de luminaires récemment renouvelé autour des étangs.

#### NOTES

1. Le dossier ACI N191.2 comprend un courrier du Ministre des Travaux Public encourageant la commune à placer des monuments dans l'espace public.

2. L'Émulation, 1895, pl. 35

3. ACI Dossier N190.11

4. ACI Dossier N191.8. La rambarde fait 830 m' autour du Grand étang et 690 m' pour l'étang supérieur.

5. Cf. De Beule et Périlleux, Bruxelles Histoire de planifier et Ranieri, Léopold II.

6. Dossier conservé à Bib-monument (Boîte CRMS 3.1)

## PROMENADE



Promenade avenue de la Cascade. Carte postale vers 1925.



Les bancs face à la place Sainte-Croix (seul le banc de droite est encore présent aujourd'hui) Carte postale

# CHAPITRE VII

## LES USAGES, UTILISATIONS DES BERGES ET DES ÉTANGS LES PROJETS NON RÉALISÉS



Henri Van Seben, Hiver au Bas Ixelles, 1885. Musée d'Ixelles CC627.

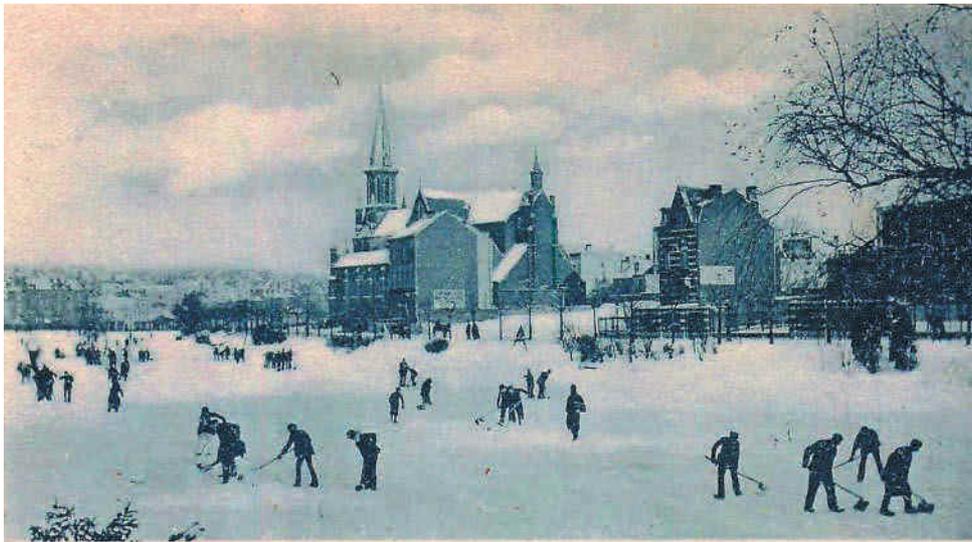
### LA PROMENADE ET LE REPOS, L'ACCÈS AUX BERGES

Les étangs sont conçus comme une promenade en boucle, que l'on peut faire sur les trottoirs au bord des rues. Les berges ne sont quasi pas rendues accessibles, sauf un côté de l'étang supérieur qui comprend un cheminement dès l'origine, au bord de l'eau sur la rive Ouest. Les dessins successifs des berges montrent que les intentions ont varié au sujet de la fréquentation du site, le premier jet comportant un plus grand nombre de sentiers. A noter que pour le 1er étang, les accès ne sont pas prévus pour longer le bord de l'eau, cependant un cheminement mène et traverse la rocaille avec des escaliers pour la gravir et la redescendre, comme un petit belvédère. Ce qui est bien dans l'esprit de la première esquisse.

Les archives communales conservent de nombreuses plaintes sur l'état de dégradation des berges. La clôture avait été placée pour limiter ces problèmes. L'ensemble du garde-corps est conçu à l'origine comme une fermeture avec de rares entrées. Les clôtures actuelles présentent des interruptions dans la structure fermée et des chaînes pour fermeture et ouverture éventuelles. L'accès est généralement fermé. L'étang supérieur (Sud) présente dans son extrémité une pelouse plus importante et des espaces invitant au repos. Par beau temps, cet espace est toujours fréquenté.

### EVOLUTION DES USAGES, UTILITAIRES OU DE LOISIR - L'HIVER

Dans les années 1870-1890, les hivers sont rudes, les étangs fournissent de la glace, on y pratique le patinage. En été les étangs sont fréquentés par des pêcheurs, on y a fait ponctuellement du canotage. L'accès aux pelouses, la promenade le long de l'eau ne sont pas encouragés.



Récolte de la glace aux étangs d'Ixelles. *Carte postale vers 1890*

### La récolte de la glace

La glace est l'objet d'une concession. Elle est récoltée en hiver pour être transportée et conservée dans des glacières (locaux souterrains pour conserver les biens alimentaires). La récolte est pratiquée avec des outils, pics et pelles à glace et rapporte une redevance à la commune. En 1872, la concession cédée à M. Masure rapporte à la commune 2.001,50 fr. et celle cédée à M Sommereyns, 16,00 fr. Cette pratique est tributaire de la rigueur des hivers; elle s'est perdue avec l'invention de systèmes de refroidissement via la force motrice et l'électrification.



Henri Van Seben, *Casseurs de glace aux étangs d'Ixelles*, 1902. *Musée d'Ixelles CC493*.



Le patinage au Bois de la Cambre, d'après A. Bourotte. L'illustration Belge, 6 février 1881. (ex: Duquenne, Le bois de la Cambre).

## Le patinage

La tradition du patinage, remonte assez loin (XV<sup>ème</sup> siècle au moins) elle s'exerce sur les canaux et dans une moindre mesure ailleurs sur les étangs, mais est variable en raison de la rigueur des hivers.

Le 1er mars 1895, l'Inspecteur des plantations, Louis van der Swaelmen, fait rapport à l'échevin des Travaux publics sur l'état de déprédations faites aux berges des étangs par les patineurs :

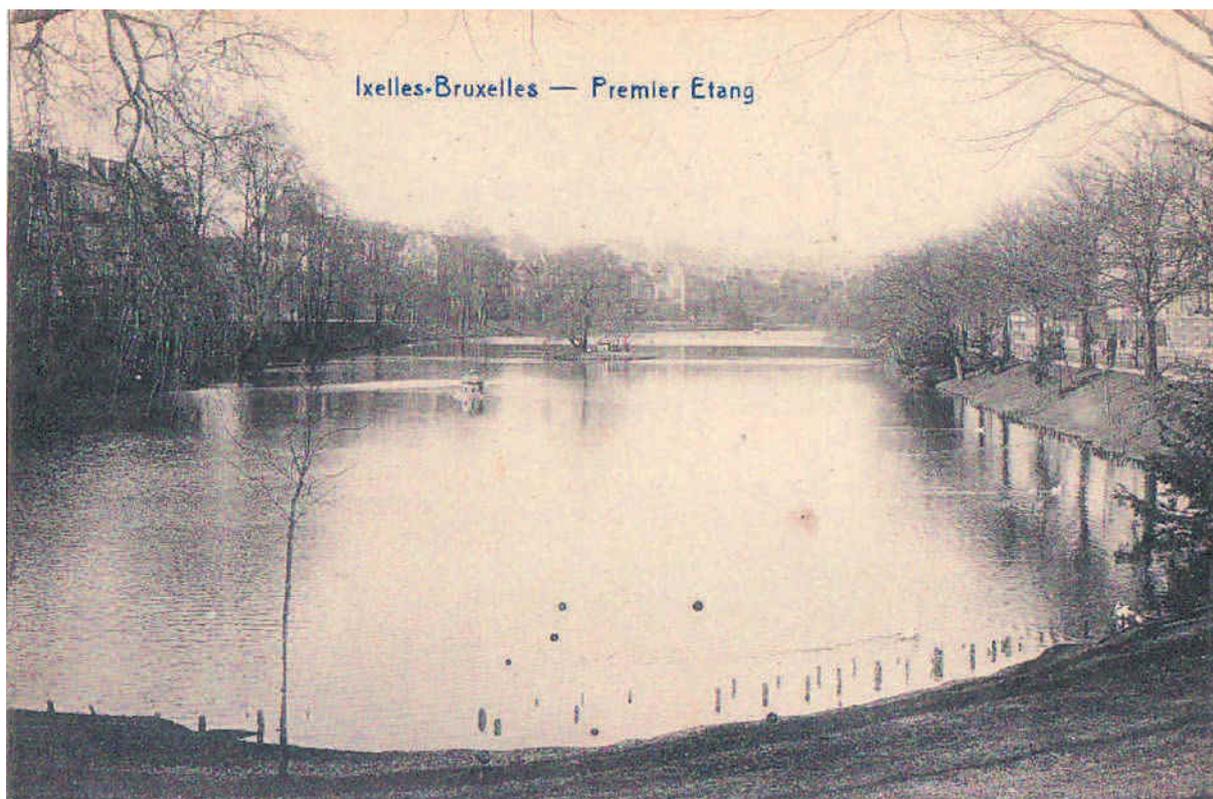
*« L'accès des patineurs sur la glace de l'étang inférieur a rendu les berges dans un état déplorable. En mille endroits les talus sont défoncés, le gazon détruit, le clayonnage disloqué. Pour réparer ces dégats, j'estime qu'il faudra :*

- un travail de trois semaines avec 4 hommes = fr 216,-*
  - l'achat de piquets et branchages pour réparer le clayonnage = 50, -*
  - la fourniture de 150 à 200 K(il)os semences de gazon = 140,-*
  - l'apport de 30 ou 40 charrettes de terre végétale (qu'on nous apportera peut être gratis des déblais qui se font dans le voisinage) pour égaliser les talus et couvrir la semence de gazon.*
- Total fr. 406,-*

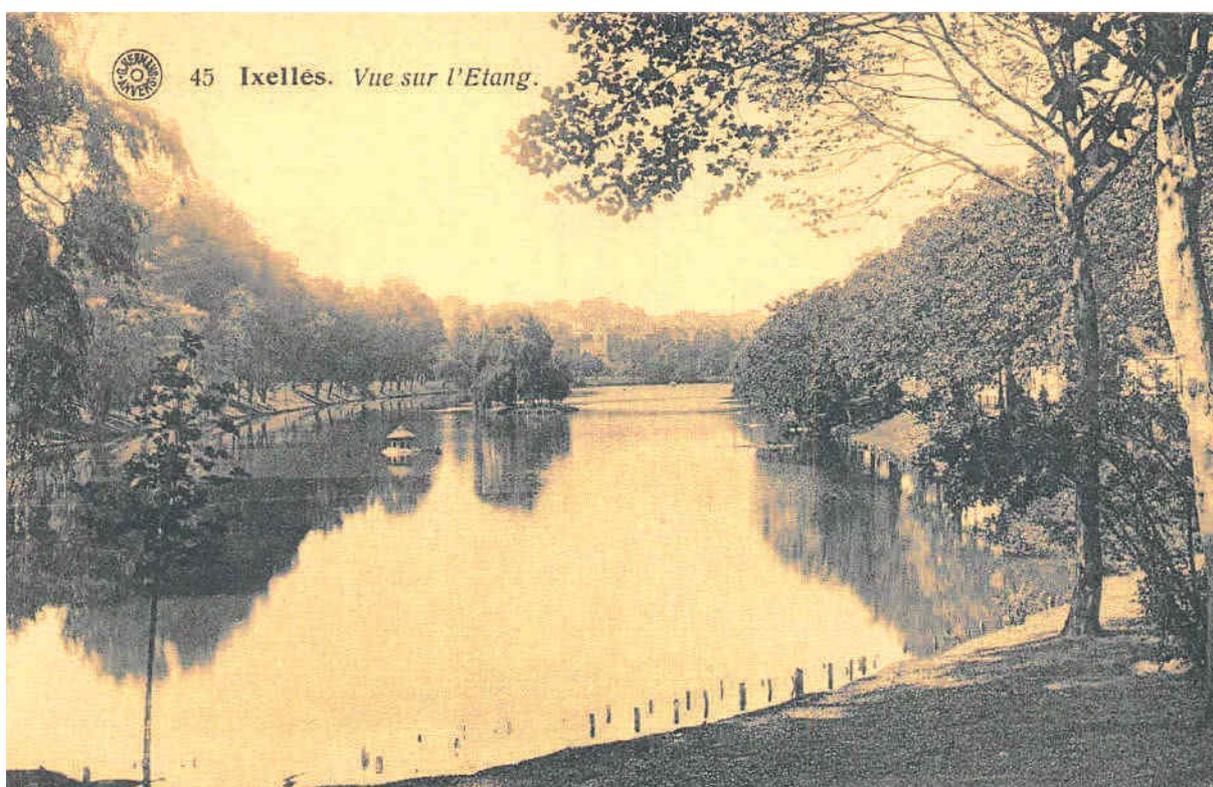
*Mais ce qui dans cet état de choses est encore bien autrement regrettable, ce sont les très sérieuses dépradations qu'ont subis nos arbres et arbustes, qui tout au long des berges ornent l'étang. Un grand nombre de ces végétaux sont littéralement écrasés ou brisés sous le fer du patin. Il faudra deux années de soins pour refaire ces végétaux. L'étang présente l'aspect d'une véritable dévastation. Nous sommes occupés à remettre tout en ordre dans la mesure du possible pour le moment – le dégel n'étant pas encore complet. »*

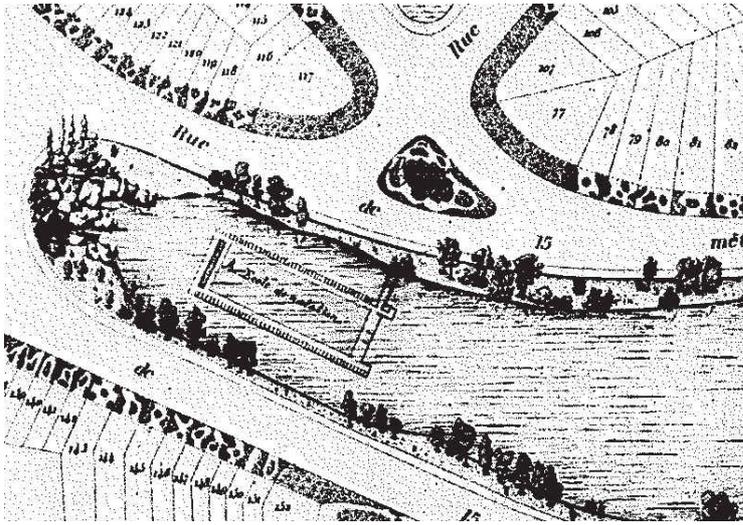
*Une photo conservée dans les archives de la commune (ACI dossier 190 12) datant de 1940 témoigne de ce que le patinage se pratique encore sur les étangs.*

## HIVER - ÉTÉ

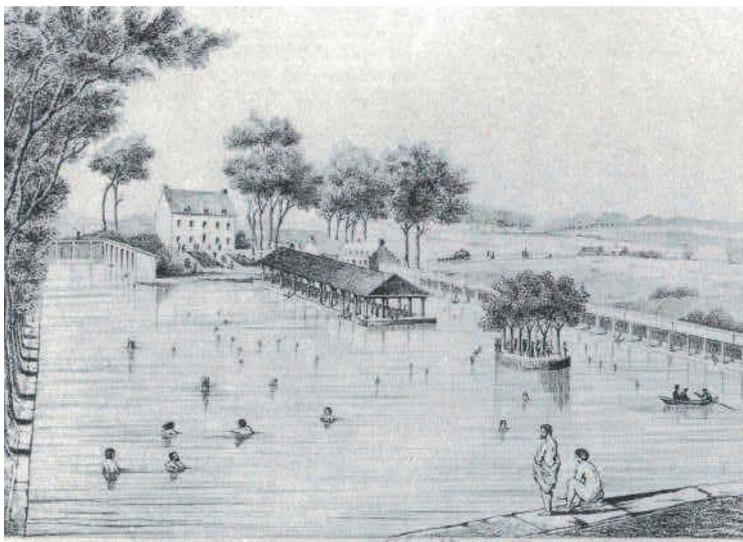


Le même point de vue sur le Grand étang, en hiver et en été, depuis le square du Souvenir. 1930  
Les petites cabanes à oiseaux sont présentes.





Projet d'une école de natation proposé par Mr. Gilles, ingénieur -architecte. Annotation d'un plan de Besme, ca. 1873 détail. APR (ex: Ranieri, Léopold II).



Simoneau & Toovey, Ecole de Natation des bains de l'Hermitage - vers 1850. KBR 1885 III 3446 (ex. Duquenne, Avenue Louise)

## LES USAGES D'ÉTÉ ET DE MI-SAISON

### La baignade

Aucune trace de baignade dans les étangs n'a été retrouvée dans les archives consultées à la Commune, cependant la natation était une pratique reconnue.

La baignade se pratique déjà dans le quartier vers 1850, au lieu-dit l'Ermitage, une propriété de plaisance très ancienne, dont le plan d'eau a été transformé en bassin de natation, comme on peut le voir sur la vue publiée par les graveurs Simoneaux et Toovey. Cet établissement est tout proche des étangs, dans l'îlot délimité par les actuelles rues Dautzenberg et Gachard, il a probablement disparu à l'époque de l'urbanisation de ces rues.

Sur un exemplaire du plan de Victor Besme «*Plan des immeubles de la Société de l'Avenue Louise*» de ca. 1873, figure une annotation : «*Avec l'indication en A de l'emplacement de l'école de natation proposée par Mr Gilles Ingénieur- architecte à Charleroy.*» En surimpression, au bout de l'étang supérieur du côté Sud, est dessiné un bassin rectangulaire délimité par ce qui semble être un ponton lui même relié par une passerelle à la berge. Ce plan étant conservé aux archives du Palais Royal, le projet a sans doute été proposé au Roi, mais ne semble pas avoir été réalisé.



## LA PÊCHE

### La pêche

A la fin du XIXe siècle la pêche se pratique et dans l'entre-deux-guerres, quelques sociétés de pêche fréquentent régulièrement les étangs.

Une note du 18 juin 1889 dans le dossier des archives communales (N190 13), récapitule les produits annuels de la pêche et des « barquettes » depuis 1885. On y voit que ces produits sont variables d'une année à l'autre (pour la pêche de 178 à 630 (fr), pour les barquettes de 1080 à 180 (fr)). Le commentaire suivant figure sous l'année 1888 : « il n'y a jamais eu autant de pêcheurs mais il est à remarquer que le produit est inférieur à celui de 1887 » témoigne de cette pratique de la pêche qui semble s'être maintenue régulièrement.

Les 2 sociétés de pêche à la ligne les plus régulières sont :

- **La Fine ligne** (qui se réunit au local place Fernand Cocq 21 ; Président Léon Debruxelles, 154 av de l'Hippodrome)
- **La Carpe d'or** (société royale des pêcheurs à la ligne- fondée en 1889 qui se réunit au local chaussée d'Ixelles 306-308, Président Deresteau).

La pêche est encadrée. Les sociétés achètent un certain nombre de jours de pêche, elles organisent annuellement un concours (vers le début de l'été) en demandant autorisation et en payant une redevance à la commune.

Dans les années 1926-1930, plusieurs courriers de réclamation des sociétés de pêche, aux mois de mai et juin, à l'époque des concours de pêche, se plaignent de l'envahissement des étangs par des plantes aquatiques et la gêne importante pour les pêcheurs « Suivant l'expression de certains de nos amis, on a pêché dimanche « dans une prairie ». (Courrier du Président de La Fine Ligne au Collège, 31 mai 1928) Ils réclament un « faucardage » et s'en réfèrent au problème d'un trop faible tirant d'eau. La présence de ces plantes est visible sur certaines des cartes postales.

SOCIÉTÉ ROYALE  
DES PÊCHEURS À LA LIGNE  
**LA CARPE D'OR**



Fondée le 29 mai 1889  
Local - AU BON COUV  
Chaussée d'Ixelles, 342-348  
IXELLES-BRUXELLES  
Téléphone 2211

*Ixelles, le 24-6-30. 192*

**IXELLES**  
MAYORAL COMMUNALES  
le 25 JUIL 1930  
N° 11646

Messieurs le BOURGEMESTRE &  
ÉCHEVINS de la Commune  
de & à  
**IXELLES.**

**IXELLES**  
SECRETARIAT  
25 JUIL 1930  
N° 7149

*M. J. Schepers  
Dominus Schepers  
et la commune d'Ixelles  
pour elle  
Ixelles le 27.6.30  
V. Derostaux*

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'il ne sera  
plus possible de pêcher dans vos étangs, Place Ste-Croix  
Ixelles.

Nous avons d'ailleurs à différentes reprises, reçu des  
réclamations de nos pêcheurs qui sont habitués de pêcher dans  
vos étangs.

En effet, les étangs à l'heure actuelle sont presque  
complètement recouverts d'herbes aquatiques qui ne permettent  
plus aux pêcheurs de pêcher convenablement.

Si, l'on n'y apporte pas remède de suite, le nombre de  
pêcheurs va diminuer de jour en jour et évidemment, ce seront les  
œuvres bénéficiaires qui perdront le fruit des recettes de nos  
journées de pêche.

Nous nous permettons également de vous rappeler que  
nous avons encore dix journées de pêche inscrites au calendrier.

Nous nous permettons donc Messieurs, de faire appel à  
votre bonne sollicitude pour que vous donniez les instructions  
nécessaires à votre personnel pour nettoyer en particulier, sur tout  
le long des berges, les herbes qui flottent à la surface des  
étangs.

Si cela n'était pas trop vous demander, ne pourriez  
vous pas faire procéder à ce nettoyage, pour que les pêcheurs  
qui viendront dimanche prochain 29 courant puisse tout au moins,  
pouvoir braver leur ill sans y rencontrer les herbes malin-  
contreuses qui nous empêchent de pêcher dans vos étangs.

Nous osons espérer que vous ferez droit à notre demande  
et tout en vous remerciant d'avance, nous vous présentons, Messieurs,  
l'expression de nos respectueux sentiments.

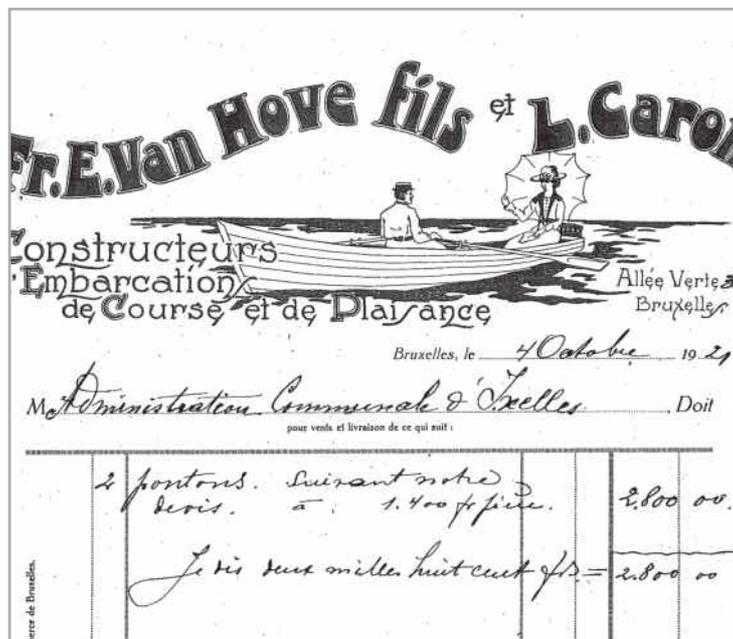
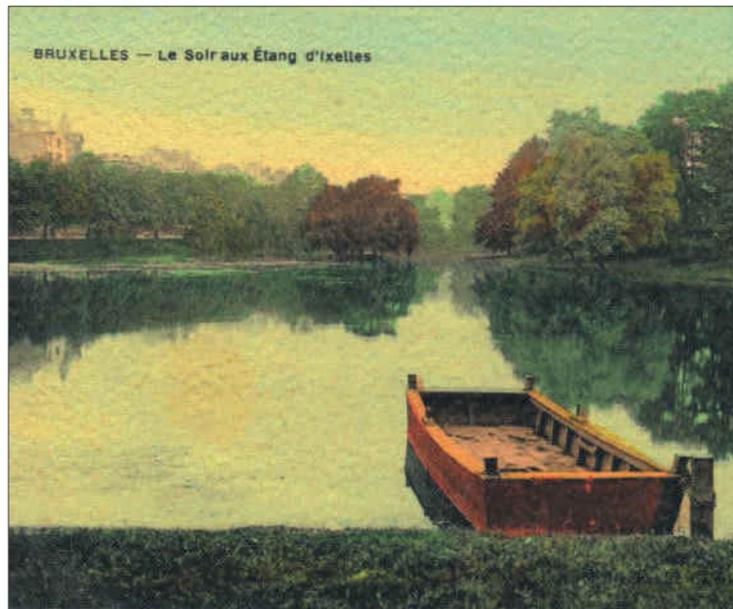
LE PRÉSIDENT,  
*V. Derostaux*

*Le nécessaire a  
été fait par  
les soins du service  
des plantations  
D.*

*464*

*IXELLES  
MAYORAL COMMUNALES  
27 JUIL 1930  
N° Schepers*

Courrier des pêcheurs à la ligne, 1930 - ACI Dossier N190.12.



Van Hove & Fils, Entête de courrier : facture pour la réparation de «2 canots» - 1921. ACI Dossier N190.13

## Le canotage

Le canotage a fait l'objet d'une concession avec redevance, on retrouve cependant peu de trace de canotage dans les cartes postales, ou dans les dossiers de la commune. Les barques à fond plat et un petit ponton (de 4m x 1,50m- non localisé) sont du matériel utilitaire : accès à l'île, entretien des berges. Une correspondance sur l'entretien des pontons et des barques est conservée dans les archives communales (1921).



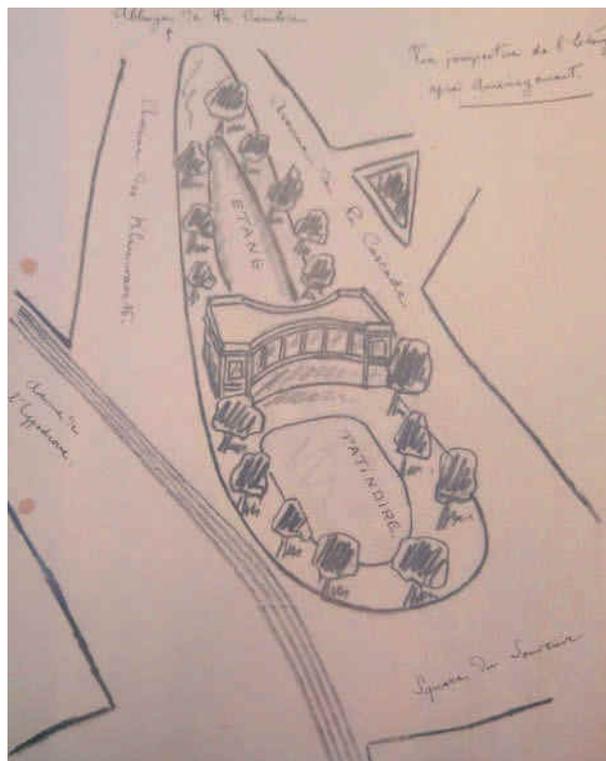
Nourrissage des oiseaux : de nombreux cygnes et canards font partie du décor; le nombre de cartes postales qui les figurent témoigne de leur présence appréciée. *Photo d'époque, ACI.*



Les cygnes. *Carte postale ancienne.*



Projet de comblement du Grand étang pour installer un square, par le paysagiste Jaquet - 1912, non réalisé. ACI Dossier N190.15



Projet d'établissement d'une « patinoire permanente en plein air » sur l'étang supérieur, par les ingénieurs Menessier et Sterckx, non réalisé. ACI Dossier N191.4

## DEUX PROJETS NON RÉALISÉS

### Le projet de square ou « projet Jaquet », 1912

Le projet est porté par un architecte-paysagiste qui propose l'aménagement d'un « square » à la place du Grand étang. Il est soutenu par une association, *La ligue des Intérêts matériels du Bas-Ixelles*, (M. E Dasnoy, président) qui argumente sur 3 aspects: l'amélioration de la liaison entre les rives des étangs, la salubrité publique, les moustiques. Sont critiquées la prolifération des plantes aquatiques, des odeurs désagréables. La réaction des riverains se traduit par une pétition : « *Justement émus à la pensée de voir anéantir sans utilité ni nécessité un site d'une incomparable beauté, les riverains des étangs d'Ixelles prennent la respectueuse liberté d'élever auprès de vous les plus vives protestations (...)* » contre argumentée après consultation des professeurs de l'ULB Massart et Lameere et signée par 14 riverains dont l'architecte Ernest Blérot et l'archiviste de la Ville de Bruxelles, Guillaume Des Marez.

### Le projet de patinoire, 1934

Ce projet, déjà très élaboré techniquement et financièrement est porté par deux ingénieurs qui ont leur adresse 109 rue Sans-Souci à Ixelles, P. Menessier et R. Sterckx. Leur projet est situé sur l'étang supérieur, vers l'abbaye de la Cambre. Le site a été choisi en raison de sa qualité, parce qu'il est « coquet »; les auteurs prennent exemple sur les patinoires de Zurich et Richmond. Ils proposent la construction d'un bâtiment technique pour placer la centrale de refroidissement de la glace artificielle qui serait également un café-restaurant et le comblement d'un large espace (la moitié de l'étang supérieur, 3.500 m<sup>2</sup>) pour installer la patinoire. C'est-à-dire, une esplanade constituant la surface sur laquelle on produit la glace. Il resterait un étang d'une surface réduite à 2.000 m<sup>2</sup> en hiver, mais en été la patinoire serait inondée. Pour convaincre la Commune, les auteurs argumentent de l'animation apportée mais aussi des avantages financiers d'une taxe.



# BIBLIOGRAPHIE

---

## SELECTION

- ALPHAND Adolphe, Les promenades de Paris, J. Rothschild éd. Paris 1867-1873
- ANDRE Edouard, L'art des jardins- Traité général de la composition des parcs et jardins, Paris 1879
- BASTIJNS Catherine, Ixelles- Ensembles architecturaux et urbanistiques remarquables, ERU, Commune d'Ixelles, 1990
- BRAUMAN Annick, DEMANET Marie, Le Parc Léopold à Bruxelles, Le zoo, la cité scientifique et la ville, Bruxelles AAM, 1984.
- d'HUART Thierry, Victor Besme, un « voyer » aux multiples facettes, in Bruxelles Patrimoine, n°21 Dossier Victor Besme, décembre 2016, pp. 6-25
- DANCKAERT Lissette, Bruxelles, 5 siècles de cartographie
- DE BEULE Michel et PÉRILLEUX Benoit, Bruxelles Histoire de planifier, Mardaga, 2017
- DE BRYUN Odile, Léopold II de Belgique « roi jardinier » ou « vandale destructeur » ? Presses universitaires de Rennes, 2016, <http://www.openedition.org/6540>
- DE PAUW L. F, La Vallée du Maelbeek avec monographie d'Etterbeek, Bruxelles Hayez, 1914.
- DUQUENNE Xavier, L'avenue Louise à Bruxelles, Bruxelles, 2001
- DUQUENNE Xavier, Le bois de la Cambre, Bruxelles, 1989
- DUQUENNE Xavier, Trois architectes de jardins allemands prédominèrent en Belgique au XIXe siècle. In: Demeures historiques et jardins, n°157, mars 2008 pp.18-22
- FRISQUE Christian, Au fil de la grande ceinture, comment Victor Besme a structuré l'extension urbaine, in : Bruxelles Patrimoine, n°21 Dossier Victor Besme, décembre 2016, pp. 26-45
- GONTHIER André, Histoire d'Ixelles, in : Le folklore Brabançon, Bruxelles imp H De Smedt, 1960
- GUERIN Thérèse, GRYSEELS, Albert, Ixelles en cartes postales anciennes, bibliothèque européenne, 1977
- GUILLAUME Alain, MEGANCK Marc, Atlas du sous-sol archéologique n°17 Ixelles, DMS-MRAH, Bruxelles 2005
- GUILLAUME Alain, MEGANCK Marc, Atlas du sous-sol archéologique n°19, Bruxelles Quartier Louise, Bruxelles 2009
- HAINAUT Michel et BOVY Philippe, A la découverte de l'histoire d'Ixelles, n°3, Ixelles village et le quartier des étangs (avril 1998) - Guide du Cercle d'histoire d'Ixelles-
- HAINAUT Michel, BOVY Philippe, MONTANT D'OOSTERWYCK, Laurence, A la découverte de l'histoire d'Ixelles, n°4 les étangs et l'abbaye de la Cambre, (octobre 1898)- Guide du Cercle d'histoire d'Ixelles-

- HEBBELINCK Katrien, (auteur d'une Thèse de doctorat sur Keilig) Friedrich Eduard Keilig en het stadpark van Antwerpen (article à paraître dans Monumenten & Landschappen, 2020)
- HENNAUT Eric, WIESER-BENEDETTI Ursula, (dir.) Bruxelles, Deux siècles et demi de parcs et jardins publics, 1775-2020, Bruxelles, CIVA, 2019
- HERLA Michèle, Ixelles histoire du développement urbanistique, DMS-RBC en ligne; s.d.
- HAINAUT Michel (coord.), Le quartier des étangs d'Ixelles, Bruxelles Ville d'Art et d'Histoire n° 10, RBC, 1996
- LE ROY P, Monographie de la commune d'Ixelles, Imprimerie Générale, Bruxelles, 1885
- LOUIS Michel, La restauration de la rocaille des étangs d'Ixelles, in : Bruxelles Patrimoine, n° 23-24, septembre 2017
- MARTINY, Victor-Gaston « L'aménagement de la place Sainte-Croix à Ixelles, aujourd'hui place Eugène Flagey ou un exercice de longue haleine» dans : Bulletin de la Classe des Beaux-Arts, 6e série, tome IV, 1-6, Académie royale de Belgique, Bruxelles, 1993, pp.71-145.
- MAZIERS Michel, Histoire d'une forêt périurbaine : Soignes- 1822-1843 Sous la coupe de la Société Générale. Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1994.
- MIHAIL Benoit, Monuments aux morts et aux héros de la patrie, l'héritage commémoratif des deux guerres mondiales à Bruxelles, in : Bruxelles Patrimoine, n° 11-12, septembre 2014 pp.77-101
- RANIERI Liane, Léopold II urbaniste, Hayez, 1973
- VAN LOO Anne, La fortune urbanistique de Victor Besme, le park system de Bruxelles, in: Bruxelles Patrimoine, n°21 Dossier Victor Besme, décembre 2016, pp. 46-61
- WAUTERS, Alphonse, Histoire des environs de Bruxelles, Livre 9e. Nouvelle édition du texte de 1855 augmentée de nombreuses reproductions de documents choisis par Fabienne Marien, Ed. Culture et civilisation Bruxelles, 1973.

## **DOCUMENTATION**

- Région de Bruxelles-Capitale. Inventaire du Patrimoine Monumental (IPM) (en ligne) immeubles par rues bordant les étangs : Général de Gaulle, Klauwaerts, Eperons d'Or, Hippodrome.
- Inventaire du patrimoine architectural (IPM) rues dans le périmètre : Lanfray, Vilain XIII, Lac, Vallée, Belle Vue, Monastère, Buisson, Guillaume Macau
- Documents de classement : RBC Bib-monument- DPC Boite 3.1



# **PARTIE II**

---

## **RECOMMANDATIONS**

## I. INSCRIPTION URBANISTIQUE



### PERSPECTIVES ET VUES, SOBRIÉTÉ ET LISIBILITÉ DES AMÉNAGEMENTS

Le site des étangs d'Ixelles est une forme très singulière d'espace paysager à Bruxelles par la rareté de la présence de l'eau dans cette ville et par son inscription étroite dans le tissu viaire. Il relie par une promenade créée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle deux sites emblématiques, la place Flagey et l'abbaye de la Cambre avec laquelle il fait historiquement corps. Le site est classé patrimoine historique depuis le 18.11. 1976.

Objectif : retrouver / conserver une certaine cohérence paysagère en lien avec la conception d'origine sur le site des étangs d'Ixelles, tout en l'inscrivant dans une perspective d'avenir.



On doit sans doute à la conception de départ une certaine forme de simplicité et une bonne lisibilité urbaine qui est développée dans le souci de mettre en place la connectivité qui en résulte. L'ensemble de la composition du quartier et de la création des étangs est fondé sur une succession de vues profondes et de perspectives, ainsi que Besme les avait conçues et organisées.

Celles de la vallée sinuent et profitent des écrans végétaux pour donner une impression de lointain en masquant les limites. Les courbes des voiries bordant les étangs sont soulignées par les bordures en pierre bleue continues dédoublant en quelque sorte le tracé des berges et la ligne des garde-corps.

Les voiries du coteau Ouest offrent des vues longues et jardinées vers les étangs ou vers l'avenue Louise, les deux extrémités étant plantées. La perspective la plus spécifique du site, et voulue par les créateurs du quartier est celle qui constitue une servitude de vue depuis le rond-point de l'avenue Louise et le Jardin du Roi vers les étangs et plus particulièrement le bout du grand étang. Elle figure bien dégagée sur les plans anciens du quartier. Aujourd'hui, elle a encore force légale bien qu'elle ait été perturbée par une construction et soit dominée par la masse végétale.

Sur le côté Ouest, la perspective vers l'avenue Guillaume Macau depuis le square du Souvenir et les vues profondes des étangs depuis les berges n'ont que peu ou pas eu raison de souffrir si ce n'est de la modification due à la croissance des arbres.

**- Il est important de tenir compte dans tout projet d'aménagement des berges ou des abords des effets perspectifs qui en découlent, on favorisera la sobriété de la composition pour préserver les lignes paysagères et la lisibilité des vues profondes.**

**- Cette lisibilité est une qualité qui doit être préservée d'obstacles, objets inutiles, marquages, ou autres éléments d'échelle inappropriée (bacs à plantes, poteaux, etc). Dans un souci d'aménagement, il est indiqué de se contenter de placer, de manière parcimonieuse, du mobilier urbain fonctionnel (bancs, poubelles).**

**- Une attention particulière doit être portée au maintien de la ligne sobre constituée par les bordures en pierre bleue des trottoirs bordant les pièces d'eau et en conservant une différence de niveau.**



## INSCRIPTION DANS LE QUARTIER ET STATUTS DES VOIRIES, DES ABORDS, LA PROMENADE.

Dès la conception de cet espace paysager, les étangs ont été inscrits dans un système viaire mixte, où piétons et véhicules circulent. Cependant les plans anciens révèlent une certaine asymétrie des flux de circulation, la rive droite / Est ayant été bordée dès l'origine par le principal chemin reliant l'abbaye au village, tandis que la rive opposée n'accueillait qu'un petit sentier. Ce même côté Est pour lequel Besme a un moment pensé tracer un axe partant de la nouvelle église jusqu'au boulevard de ceinture, accueille une ligne de tram depuis 1884. Une rive est ainsi plus urbaine et l'autre plus paysagère, mais toutes les deux sont passantes, il est important de ne pas accroître l'asymétrie de flux de manière à ne pas trop accroître le trafic routier de la rive droite et de conserver une certaine équité, paysagère, sociale et environnementale entre les 2 rives pour les promeneurs et les riverains.

En effet, le site est avant tout conçu comme une promenade qui fait le tour des étangs ; c'est le plan d'eau qui crée l'événement. L'aménagement paysager donne une valeur égale à tous les côtés par la présence rapprochée de l'eau. Le trottoir en voirie, de largeur régulière, constitue le promenoir comme un chemin de parc, il borde partout l'extérieur du site d'une ligne fluide.

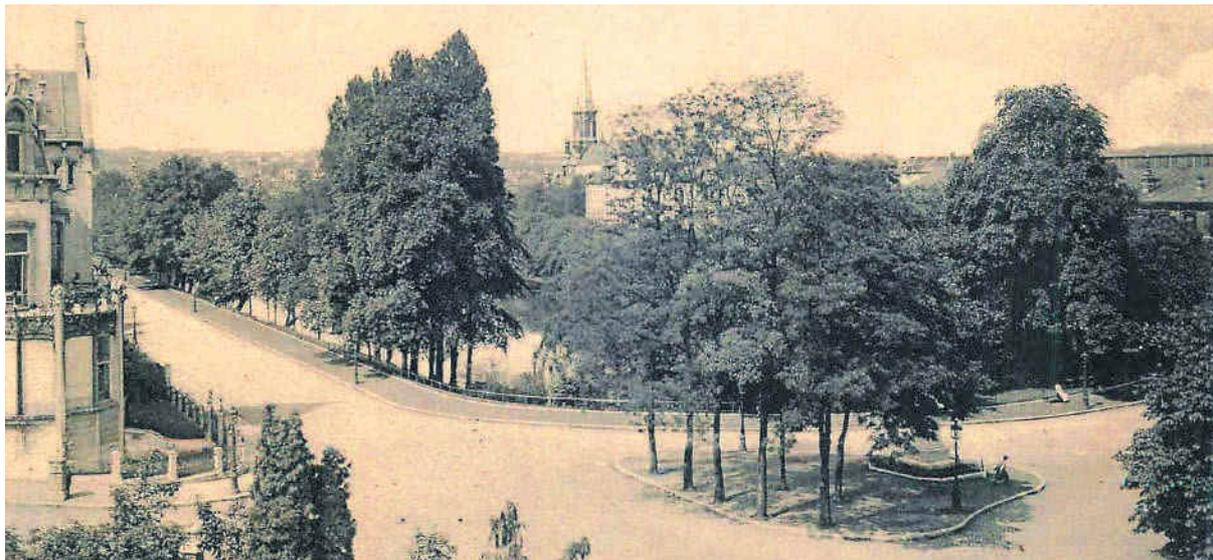


La seule modification à la forme simple et régulière du périmètre du site est celle apportée, malencontreusement, il y a quelques années à l'angle de l'avenue de l'Hippodrome et de l'avenue des Klauwaerts, où la gestion du flux de circulation a entraîné la création d'une oreille de trottoir qui a été traitée en parterre planté de buissons.



***- Le site est une entité qui s'inscrit dans le réseau viaire depuis l'origine, toutes les rives doivent rester confortables (en terme de flux de circulation) pour les piétons, promeneurs et coureurs, de manière à ce que la liaison Place Flagey - abbaye de la Cambre offre une promenade et un circuit (en boucle ou 8) de qualité.***

## II. STRATES VÉGÉTALES



### STRATE ARBUSTIVE

Si l'on compare la situation actuelle et les cartes postales des années 1900 à 1945, le paysage est fort différent, tant au niveau de la répartition des masses arboricoles (rive Est dégarnie, voir ci-dessous) que des essences, formes et couleurs des arbres. Les vues anciennes montrent bien la configuration d'origine : un alignement régulier pour la rive Est et des bouquets d'arbres d'essences et de formes variées sur la rive Ouest.



Concernant les essences, sans avoir retrouvé de listes de plantations d'origine, on peut cependant, par exemple relever sur les cartes postales des silhouettes témoignant de la présence d'un groupe de peupliers d'Italie à hauteur du square du Souvenir, sur le grand étang. Il ne reste aujourd'hui qu'un seul peuplier de cette variété, square du Souvenir sur l'étang supérieur. On peut constater également la faible représentation des arbres de fond de vallée humide.

Le relevé « Inventaire des arbres remarquables » réalisé par la DMS date déjà d'il y a quelque temps (mis en ligne ca. 2013).

Il semble qu'un tronçon de l'avenue Général de Gaulle n'ait pas été enregistré, y manquent quelques sujets qui sont équivalents en dimensions et essences aux autres arbres relevés en face du square de Biarritz (platanes, peupliers noirs).

Les critères de sélection des arbres remarquables ne comprennent pas deux essences caractéristiques des étangs, les saules pleureurs et les marronniers roses, probablement en raison de la jeunesse de ces sujets.

Les saules pleureurs sont encore assez nombreux, mais peu sont anciens, à l'exception d'un arbre remarquable (situé au bout de l'étang supérieur, du côté de la Cambre) qui s'est déraciné il y a quelques années et a été indiqué disparu à l'inventaire, mais qui survit étonnamment, couché et déployé sur la pelouse. Quelques autres sont d'âge moyen (e.a. sur les îles) et la relève est assurée par de jeunes plants.

Le remplacement des marronniers roses qui constituaient depuis l'origine un alignement régulier sur la rive Est, a été effectué en 2005 suite à leur dépérissement, mais il faut déplorer la faible reprise de ces arbres (probablement déjà infectés dans la pépinière d'où ils provenaient). L'alignement ne compte plus que quelques sujets disparates aujourd'hui. Le choix de cette essence est cependant une volonté avérée de Keilig, qui en avait planté également avenue Louise, où ils sont encore présents du côté du bois de la Cambre.



Les berges ont subi encore récemment des abattages d'arbres âgés figurant à l'inventaire, cependant peu de jeunes sujets ont été replantés, seul un sujet a récemment été replanté près du square du Souvenir (photo ci-dessous).



*- Spécifiquement pour les végétaux, un plan de gestion devrait être établi avec les Monuments et Sites. En effet, une réflexion sur l'avenir arboricole du site devrait traiter d'une part de la diversité des essences et du rééquilibrage des masses végétales entre les rives mais aussi anticiper le remplacement de quelques très anciens et remarquables sujets déclarés dépérissant en 2013.*

*- Il s'agit notamment de rétablir quelques essences de fond de vallée « indigènes » comme les aulnes qui ont disparu ; de réimplanter si possible des marronniers roses plus résistants ou du moins rétablir des plantations en alignement sur la rive Est; d'anticiper la disparition des imposants peupliers noirs et platanes avenue Général de Gaulle, dont la disparition aura sinon un impact regrettable.*

## BERGES ET PELOUSES, PLANTATIONS BASSES

Les berges ont globalement conservé la configuration d'origine, apportée par les pans dégagés des pelouses, mais elles ont toujours connu des difficultés d'entretien. Très fréquentées, en pente, accueillant des colonies d'oiseaux, elles ne sont pas dans des bonnes conditions de résistance. On trouve peu de végétation basse, ce qui a vraisemblablement fait partie de la conception paysagère pour créer une lisibilité et un contraste clair entre l'assise souple des sols engazonnés et les masses végétales. A part une ou deux vues qui témoignent d'aménagements ponctuels les berges sont dégagées. Il en va également de la ligne des berges au bord de l'eau, toujours très visible, sans joncs ni végétation aquatique autre que les arbres et spécifiquement les saules pleureurs, amenés à se pencher sur l'eau. Ce choix donne un caractère plus monumental au site, lui ôte tout caractère anecdotique. Une réflexion s'invite en termes de choix de type de gazon, celui-ci subit de nombreux stress et surtout la déprédation due à un trop grand nombre de volatils aux abords.

Le pourtour des étangs offre presque partout des échappées et des vues larges vers les plans d'eau : une perméabilité du paysage, sauf un assez long tronçon de l'avenue Général de Gaulle le long de l'étang supérieur dont les vues sont bouchées par des buissons et une végétation de taillis.

*- Le paysage des étangs repose sur une complémentarité entre les surfaces modelées des pelouses et les arbres. Aussi la végétation basse ne doit pas être trop importante et perturber cet équilibre, comme elle doit laisser dégagées les vues pour les promeneurs vers l'eau. C'est pourquoi l'entretien des buissons, dans la section vers la Cambre de l'avenue Général de Gaulle devrait ménager plus de perméabilité vers l'eau, par la suppression ponctuelle de quelques massifs.*

*- Les berges nécessitent des gazons très résistants et une préparation spécifique, il est proposé de recourir à des variétés particulièrement résistantes, telles que développées par les anglais.*



## FLEURS ET PRÉSENCE DE PLANTES DIVERSES.

Le site ne semble jamais avoir comporté de fleurs à l'exception de celles des marronniers roses et des parterres devant les monuments. Des cartes postales, vers 1910 présentent des Yucca ou plantes de type palmiers, sur les berges mais cela reste ponctuel et a peut-être été organisé à l'occasion de l'exposition universelle.

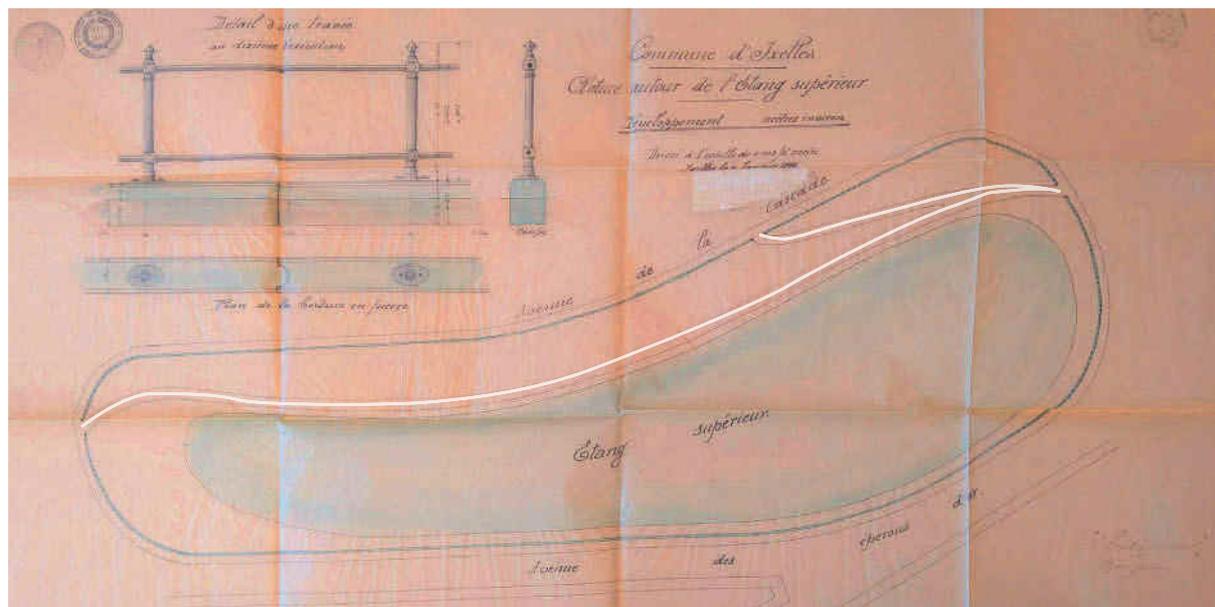


A une époque, selon une photo de carte postale, la pelouse comportait des petites fleurs (sans doute des pâquerettes). Que penser d'un essai de prairie fleurie, pour autant que ne soit pas perturbée la lecture des espaces de sols ?



*- Il est important que les surfaces engazonnées restent relativement nettes et homogènes, afin de respecter l'esprit de la conception. En cas de développement de prairies fleuries, s'orienter vers des variétés de faible hauteur pour conserver des pelouses plutôt rases.*

### III. CHEMINEMENTS & ACCÈS



#### CHEMINEMENT & ACCÈS AUX PELOUSES

L'accessibilité des pelouses et l'accès à l'eau n'ont pas été prévus au départ, sauf pour des usages spécifiques comme la pêche mais les dégradations des berges ont toujours été l'objet de plaintes et l'installation des clôtures en est la réponse. Cependant un chemin existe sur un côté de l'étang supérieur et mène à une pelouse plus grande qui occupe la pointe Sud, extension du site en 1910, qui invite par sa taille à l'accueil.

La proximité de la place Flagey engendre en particulier une plus forte fréquentation de la partie Nord du site qui lui fait face, et singulièrement de la pelouse du monument à Charles De Coster qui est constamment envahie et est de plus en plus difficile à entretenir dans un état de propreté.

**- Il semble bien contraire à l'attente des riverains d'interdire l'occupation des pelouses, et malgré les différents panneaux d'interdiction, elles restent fréquentées. Pourtant, il n'est pas recommandé de clôturer autrement le site ou d'augmenter les panneaux d'interdiction. L'enjeu est plutôt de limiter les problèmes de malpropreté et l'accumulation de déchets divers (cannettes, mégots). Cette question préoccupe certains riverains et notamment l'association les Amis des Etangs d'Ixelles mais semble actuellement bien pris en charge par un nettoyage régulier et la vidange quotidienne des poubelles par la commune.**

**- Disposer avec parcimonie quelques poubelles supplémentaires, surtout vers Flagey, tout en limitant les effets pervers potentiels.**

## ACCÈS À LA ROCAILLE

L'accès à la rocaille est un élément de départ du projet, avec un chemin pavé et les escaliers qui la traversent. Mais dégradations, malpropreté, habitat précaire sont observés. Aussi un grillage a été installé pour fermer la grotte, mais est déjà entrouvert.

On ne peut que féliciter la commune d'avoir activé la restauration de la rocaille cet élément si caractéristique des jardins paysagers de la 2ème moitié du XIXe siècle. Ce qui n'a pas été restauré c'est la présence de l'eau au pied de la grotte (mais cette cascade a-t-elle fonctionné ?).

Cependant la construction est à la fois encore partiellement cachée par une abondante végétation arbustive (ifs et autres taillis vers l'avenue Général de Gaulle) et exposée à des dégradations en raison de l'attrait que présente l'espace couvert potentiellement accessible (la grotte) et le belvédère. La gestion de ce petit «monument» est donc bien difficile à faire. Des taggs sont apparus et l'édifice se fragilise. Une solution physique empêchant l'accès à la grotte pourrait être étudiée, mais ne devrait pas en perturber l'aspect pittoresque (par exemple, étendre le plan d'eau devant l'entrée ou placer un éclairage ponctuel). Le grillage actuel est béant.



Plusieurs aspects sont en jeu, celui de l'aménagement, celui de la participation du public ainsi que la collaboration avec les personnes qui s'y installent.

En termes d'aménagement, il faudrait à la fois éclaircir les vues vers la grotte et la rocaille, (le taillis est un peu trop dense) et intervenir avec une plantation basse d'accompagnement. Cet événement pittoresque justifie une exception en matière de plantations basses, qui viendraient compléter le caractère composite de ce morceau de paysage artificiel. La documentation rassemblée sur les panneaux d'exposition lors de la rénovation montre qu'un complément végétal faisait partie du principe de la composition. Une touche de finition pourrait intervenir par une végétalisation de fougères tel qu'illustré sur le panneau n°36.

### RESTAURATION DE LA ROCAILLE DES ETANGS D'IXELLES

#### 36. FOUGÈRES

Edouard André, dans son *Traité général de la composition des parcs et jardins*, publié en 1879, accorde une place importante à la végétation des rocailles.



Il y décrit la manière de composer des scènes pittoresques, notamment à l'aide de fougères de plein-air pouvant former les plus jolis tableaux et dont le choix est illustré ci-après.



**- Il serait dommage d'interdire l'accès au belvédère. Une plus grande implication du public pourrait peut être mieux inciter au respect de cette petite fabrique, le matériel d'information ayant déjà été constitué (exposition sur panneaux devant la rocaille, square du Souvenir lors de la restauration), il serait possible de valoriser ces informations dans une diffusion).**

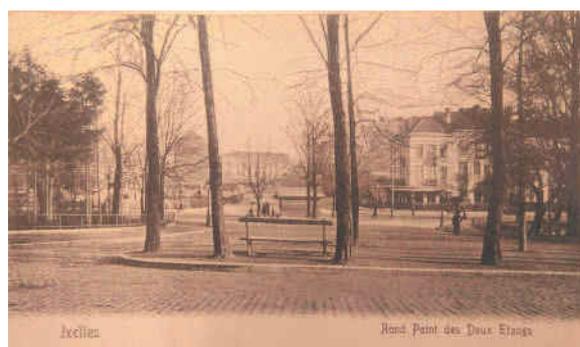
**- Il est suggéré de revoir l'aménagement au niveau des plantations, pour plus dégager la rocaille des taillis et bosquet vers l'avenue Général de Gaulle, mais aussi renforcer la végétation basse et autour et sur la rocaille.**

## IV. VOIRIES ET ABORDS



### TROTTOIRS, VOIRIES, STATIONNEMENT...

Il faut souligner ici encore la ligne très pure et régulière des bordures de trottoirs, sans oreilles ni redents, le revêtement continu et unifié du trottoir longeant les étangs, se distinguant du trottoir dallé ou pavé, en dur, le long des maisons. Il est important de conserver un revêtement souple de type promenade de parc, tel que la dolomie à ce trottoir du côté de la berge, qui fait corps avec le caractère paysager du site et marque une transition douce vers l'urbain. Il faut remarquer que les joggeurs préfèrent ce revêtement à l'asphalte. En été notamment, il chauffe moins et est plus confortable.



Le trottoir du côté des berges, gagne à être libéré du stationnement, comme actuellement mis en place provisoirement dans le début de l'avenue Général de Gaulle. Cela permet une belle visibilité sur l'étang depuis l'ensemble de la rue. Le stationnement est également dommageable pour les vues vers les étangs square du Souvenir.

Les carrefours, square du Souvenir et square de la Croix-Rouge sont les composants qui ont le plus varié depuis 1873. Le square du Souvenir, avant la guerre 14-18 était composé de 2 petits îlots triangulaires plantés dont l'un accueillait le monument à Alphonse Renard. Il a été réaménagé pour le monument aux morts de la guerre en 1926. Le square de la Croix-Rouge a remplacé un espace dédié à un îlot à bâtir en fond de vallée, dans la foulée de la préparation de l'exposition universelle de 1910.

Ces espaces sont actuellement l'objet de réflexion pour limiter l'impact de la circulation. Un aménagement provisoire est réalisé square de la Croix Rouge fermant une petite section de la voirie le long des étangs et reportant la circulation vers le carrefour suivant. Considérant que ces espaces ont déjà connu des changements, une nouvelle proposition ne semble pas à exclure, si la qualité des vues et perspectives est maintenue et la composition sobre. Le square du Souvenir gagnerait en étant libéré du stationnement automobile, mais sans pour autant supprimer la voirie qui compose la forme paysagère et urbaine et constitue un passage de circulation nécessaire au quartier (à vitesse apaisée).



*- L'ensemble de l'aménagement mérite de rester le plus sobre possible en termes de ligne générale (pas d'oreilles de trottoirs) et d'éviter autant que possible les panneaux et les marquages divers au sol. Un aménagement ne peut être sobre que si l'utilisation est perçue de manière logique et implicite, alors il ne nécessite que peu de marquages, panneaux et éléments séparateurs. En termes de panneaux, préférer concentrer l'information en entrée de rue.*

*- En cas d'intervention square du Souvenir, il est préférable de modifier le terre-plein central plutôt que les bords des étangs (qui sont réguliers) en réduisant la place de la voiture, tout en conservant une distinction chaussée-trottoirs.*

*- L'intervention en cours de réalisation square de la Croix Rouge pourrait permettre d'agrandir l'îlot directionnel où se situe le Monument aux Pionniers Coloniaux et un aménagement en chemins et parterres reprenant le vocabulaire (matériaux des chemins, gazon) du jardin de l'abbaye de la Cambre en face. Sans modifier le périmètre même des étangs (et déplacer la clôture), cela aurait l'avantage de renforcer la cohérence et le lien avec le site de l'abbaye auquel les étangs sont historiquement liés.*

## MOBILIER URBAIN, RAMBARDE, BANCS, LUMINAIRES

La rambarde continue, fermée, souligne la valeur et la forme des étangs, lui confère aussi un statut et apporte par là une clarification comportementale pour les passants. Les étangs dans la première esquisse étaient plus traités comme un élément de parc, dans la réalisation les berges sont devenues un élément de contemplation au service d'une promenade. Ce cheminement bénéficie d'un peu de surplomb, de la hauteur et de la variété de formes des berges.

Les bancs, les luminaires sont placés à l'extérieur des garde-corps et impliquent le chemin-trottoir dans la scénographie du site. Les modèles de banc choisis sont ceux d'origine, et très qualitatifs de l'avenue Louise. Dès l'origine le nombre de bancs est établi à 20, ce qui est à peu près toujours équivalent aujourd'hui. Actuellement, un seul banc, disposé entre les étangs est d'un modèle différent. Tous les bancs ne sont pas toujours orientés dans le sens le plus intéressant.

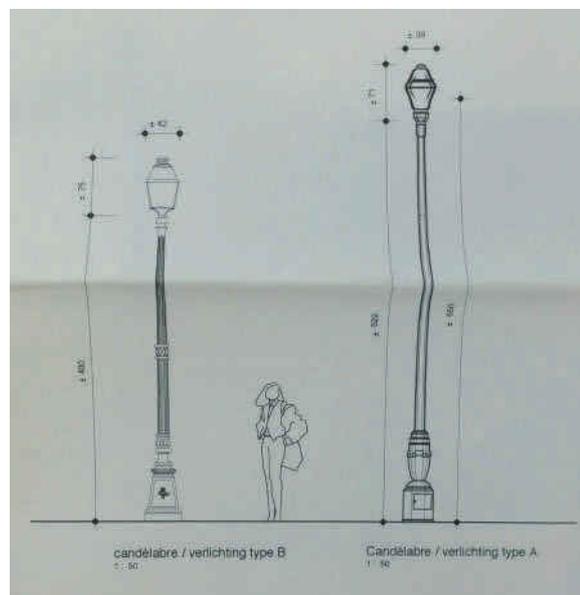
Les luminaires (modèle Laprade, Art Déco) sont identiques avenue des Eperons d'or et avenue Général de Gaulle, ils forment un ensemble cohérent, en bon état, même si disposés en quinconce sur la rive Ouest et en vis-à-vis sur la rive Est.



De nombreux panneaux sont dispersés autour des étangs (contre le nourrissage des oiseaux par exemple). Malheureusement ils n'ont qu'un faible impact sur le public (qui ne les lit pas) et ne sont pas de bonne qualité.

*- En raison de la fréquentation actuelle il serait sans doute intéressant d'ajouter une dizaine de bancs, sur base des modèles d'origine. L'orientation des bancs doit privilégier la vue vers l'eau plutôt que vers la voirie.*

*- Les panneaux actuels (nourrissage des oiseaux) n'atteignent pas leur but, ils sont trop complexes à lire (étudier un picto plus simple + appli) et ne sont pas disposés de manière optimale (sur les aires fréquentées par les oies).*



## V. ABORDS PRIVATIFS



### GRILLES ET JARDINETS DES RIVERAINS

Essentiellement, la typologie des grilles suit 3 périodes distinctes

1-La première époque de construction qui suit la prescription établie par le cahier des charges de la convention avec la Société de l'avenue Louise. Celui-ci stipule que les clôtures sont constituées de grilles établies sur un socle en pierre bleue, le tout faisant environ 2 m de hauteur. Le Conseil communal précisa ensuite qu'il ne s'agissait pas d'imposer l'uniformité du dessin mais celle de la hauteur. Et octroya une dérogation pour construire un mur entre 2 propriétés plutôt qu'une grille.

2-Autour de 1900, les abords des étangs ont accueillis plusieurs immeubles Art Nouveau, notamment de l'architecte Ernest Blérot qui s'est affranchi des règles en vigueur et a opté pour des grilles de moindre hauteur et de formes plus expressives.

3-Dans les années entre-deux-guerres s'est développé un nouveau type d'habitation : les immeubles à appartements, avec des garages et une conciergerie. Les zones de recul sont devenues des accès aux garages. La végétation est y de ce fait assez faible. Les modèles de grilles ont fortement évolué, ils se sont réduits en hauteur, n'ayant plus qu'un rôle symbolique.

De nombreux jardinets ont été transformés en parking.

L'ensemble des clôtures est actuellement assez hétéroclites, certaines sont relativement bien conservées et entretenues, certaines grilles sont rouillées et délabrées, beaucoup ont été modifiées, d'autres sont manquantes laissant place à des parkings.

La végétation des jardins compte beaucoup de haies, parfois celles-ci sont utilisées comme écran pour isoler de la rue et qui enveloppent complètement les grilles. Les hauteurs de haies ne suivent aucune régularité, certaines sont basses, clairsemées ou inexistantes, d'autres sont devenues des murs épais.



*- Il serait souhaitable de clarifier le statut des jardinets (confirmer la végétalisation sauf accès aux garages), y interdire le parking (sauf autorisations en due forme), inciter à l'entretien des grilles et établir des logiques d'entretien des haies par typologie ou période.*

*- Pour la première période, les hauteurs des haies devraient être limitées à 2m et les grilles devraient être dégagées et entretenues. Certaines clôtures ou portillons sont manquants. Pour les autres périodes, des clôtures sont manquantes et à rétablir, la végétalisation est à encourager.*

*- Ces données sont typiquement ce qui peut faire l'objet d'un règlement communal d'urbanisme zoné (RCUZ), il faudrait sans doute étendre le périmètre à la rue de la Vallée et quelques autres du quartier.*

